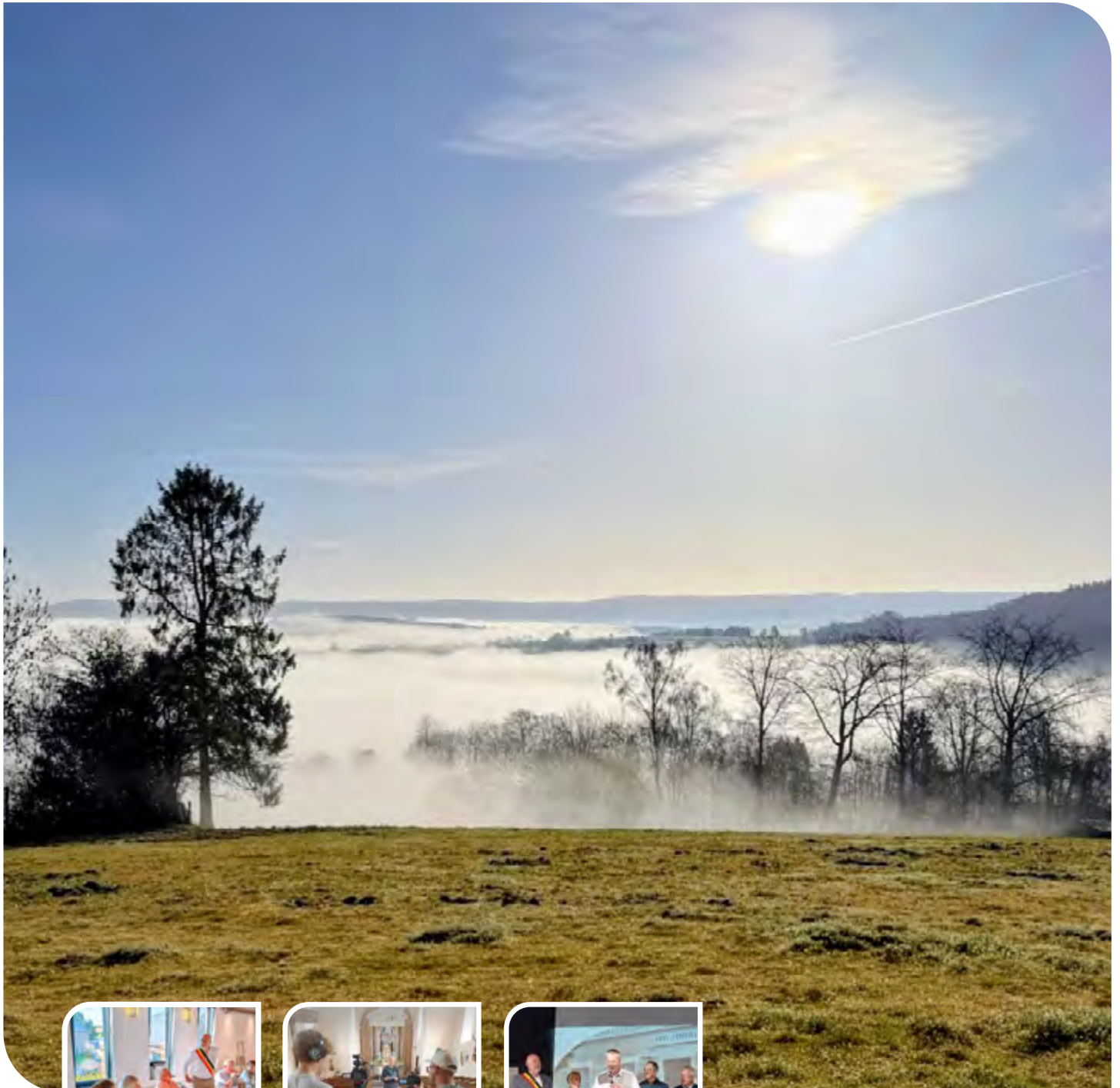


Stoumont Infos



2025, UNE ANNÉE
DE CHANGEMENTS **p.7**



EXPLORE MA
COMMUNE **p.39**



JUMELAGE,
CLAP DE FIN **p.48**

Février 2026

BULLETIN COMMUNAL

Administration communale de Stoumont

Route de l'Amblève 41 - 4987 STOUMONT
080/29.26.50 ✉ administration.communale@stoumont.be
www.stoumont.be

Collège communal

Didier GILKINET BOURGMESTRÉ
Moulin du Ruy 87 ☎ 0474/97.82.33
✉ didier.gilkinet@stoumont.be
État civil / Population / Sécurité / Finances / Ressources Humaines / Communication / Gouvernance / Tourisme / Jumelage

Philippe GOFFIN 1^{ER} ÉCHEVINE
Rahier 52 ☎ 0472/65.63.01
✉ philippe.goffin@stoumont.be
Travaux / Production, Distribution et Assainissement de l'Eau / Cimetières / Chemins & Sentiers / Cultes / Environnement / Biodiversité / Energie

Vanessa LABRUYÈRE 2^E ÉCHEVINE
Chevron 56 ☎ 0498/52.60.48
✉ vanessa.labruyere@stoumont.be
Urbanisme / Aménagement du territoire & Mobilité / Logement / Patrimoine communal / Sports / Culture / Vie Associative / Bien-être animal

Alexandre RENNOTTE 3^E ÉCHEVINE
Chession 77 ☎ 0473/87.02.64
✉ alexandre.rennotte@stoumont.be
Patrimoine forestier / Chasse et Pêche / Agriculture et Ruralité / Développement économique / PME / Jeunesse et Aînés

Yvonne VANNERUM PRÉSIDENTE CPAS
Moulin du Ruy 22 ☎ 0473/58.89.03
✉ yvonne.vannerum@stoumont.be
CPAS / Affaires sociales / Enseignement / Enfance / Petite enfance / Bibliothèque / Commerce équitable

Conseil communal

- Didier GILKINET** (VE) PRÉSIDENT
Moulin du Ruy 87 ☎ 0474/97.82.33
- Hugo SNACKERS** DIRECTEUR GÉNÉRAL
☎ 080/29.26.60

Membres du Collège communal :

- Philippe GOFFIN** (VE)
Rahier 52 ☎ 0472/65.63.01
- Vanessa LABRUYÈRE** (VE)
Chevron 56 ☎ 0498/52.60.48
- Alexandre RENNOTTE** (VE)
Chession 77 ☎ 0473/87.02.64
- Yvonne VANNERUM** (VE)
Moulin du Ruy 22 ☎ 0473/58.89.03

Conseillers communaux :

- Albert ANDRE** (VE)
La Gleize 18 ☎ 0495/11.36.88
- Coline SERVATY** (VE)
Bierleux-Haut 7 ☎ 0497/50.47.47
- José DUPONT** (SD)
Rahier 109 ☎ 0475/36.71.97
- Sébastien LAMBOTTE** (SD)
Chauveheid 30/7 ☎ 0476/34.75.78
- Nathalie GÉRARD** (SD)
Chauveheid 39 ☎ 0477/88.51.41
- Francis BASTIN** (SD)
Xhierfomont 44 ☎ 0476/35.59.35
- Stéphan GODART** (SD)
Moulin du Ruy 88 ☎ 0484/84.44.28
- Fabienne LOMBA** (SD)
Chevron 26 ☎ 0476/50.50.72

Conseil de l'Action Sociale

- Yvonne VANNERUM** (VE) PRÉSIDENTE
Moulin du Ruy 22 ☎ 0473/58.89.03
- Valérie SIMON** DIRECTRICE GÉNÉRALE
CPAS ☎ 080/29.26.85

Conseillers CPAS :

- Hindatou LY** (VE)
Bierny 17/1 ☎ 0492/52.41.42
- Eric DECHAMP** (VE)
Moulin du Ruy 84/1 ☎ 0497/23.38.41
- Pierre THIMUS** (VE)
Monthouet 2 ☎ 0495/50.80.45
- Marylène LAFFINEUR** (VE)
Hasoumont 53 ☎ 0496/92.23.30
- Jurgen BEHLING** (SD)
Borgoumont 71 ☎ 0478/90.62.83
- Claudine GABRIEL** (SD)
Roanne-Coo 33 ☎ 0496/78.45.47
- Mélanie GÉRARD** (SD)
Wérimont 9 ☎ 0495/79.80.04
- Pol PIRON** (SD)
Rte de l'Amblève 47 ☎ 0470/84.46.34

VE : Liste VivrEnsemble
SD : Liste Stoumont Demain

E-mail des Conseillers communaux et CPAS

prenom.nom@stoumont.be

Services Communaux

Directeur général
Hugo SNACKERS ☎ 080/29.26.60
✉ hugo.snackers@stoumont.be

Assistant Direction - Planu
Sébastien PONCIN ☎ 080/29.26.65
✉ sebastien.poncin@stoumont.be

Directeur financier
Jordan HALIN ☎ 080/29.26.82
✉ jordan.halin@stoumont.be

Population - Etrangers
Colette GOFFIN ☎ 080/29.26.50
✉ colette.goffin@stoumont.be

Muriel BERKENBOSCH ☎ 080/29.26.53
✉ muriel.berkenbosch@stoumont.be

Florence CALIFICE ☎ 080/29.26.50
✉ florence.califice@stoumont.be

Agent constatateur
Abdenbi FAKHAKH ☎ 0472/19.13.81
☎ 080/29.26.51
✉ abdenbi.fakhakh@stoumont.be

Assainissement
Patricia EVRARD ☎ 080/29.26.62
✉ patricia.evrard@stoumont.be

Agent technique Travaux
Philippe VOITURON ☎ 080/29.26.54
✉ philippe.voituron@stoumont.be
Charlotte BRAHAM ☎ 080/29.26.55
✉ charlotte.braham@stoumont.be
Laetitia Taelman ☎ 080/29.26.55
✉ laetitia.taelman@stoumont.be

Urbanisme
Ann-Sophie MOËS ☎ 080/29.26.56
✉ ann-sophie.moes@stoumont.be

Laetitia Taelman ☎ 080/29.26.56
✉ laetitia.taelman@stoumont.be

Comptabilité
Nicole MARVILLE ☎ 080/29.26.58
✉ nicole.marville@stoumont.be

Etat civil - comptabilité
Patricia CREMER ☎ 080/29.26.59
✉ patricia.cremer@stoumont.be

Eau
Delphine TRIBOLET ☎ 080/29.26.61
✉ delphine.tribolet@stoumont.be

Enseignement - Police - Comm.
Odile TROCH ☎ 080/29.26.67
✉ odile.troch@stoumont.be

Patrimoine - Taxes - Assurances
Patricia EVRARD ☎ 080/29.26.62
✉ patricia.evrard@stoumont.be

POLLEC - Biodiversité - Logement
Martine GROGNARD ☎ 080/29.26.66
✉ martine.grognard@stoumont.be

Ressources humaines
Nicole BONMARIAGE ☎ 080/29.26.57
✉ nicole.bonmariage@stoumont.be

Lydie NOIRFALISE ☎ 080/29.26.57
✉ lydie.noirfalise@stoumont.be

Service des travaux

Borgoumont 23 ☎ 080/78.53.67

Coordinateur
Christian COLLIERNE ☎ 0478/24.21.72
✉ christian.collierne@stoumont.be

Magasinier garage communal
Alain DELPORTE ☎ 080/78.53.67
✉ alain.delporte@stoumont.be

Fossoyeur
Pascal DUMONT ☎ 0474/97.82.03
✉ pascal.dumont@stoumont.be

Fontainiers
B. LAFFINEUR ☎ 0489/61.32.29
F. BIARD ☎ 0489/61.31.02
J.-Y. MAGAIN ☎ 0489/68.96.14

Centre Public d'Action Sociale (CPAS)

Rte de l'Amblève 45 ☎ 080/29.26.84

Directrice générale CPAS
Valérie SIMON ☎ 080/29.26.85
✉ valerie.simon@stoumont.be

Accueil - Administration
Charline LEJEUNE ☎ 080/29.26.84
✉ charline.lejeune@stoumont.be

Stoumobile
Réservation et conditions
☎ 0478/48.00.14 OU ☎ 080/29.26.87

Assistantes sociales
Heidi STEVENS ☎ 080/29.26.87
✉ heidi.stevens@stoumont.be
Sarah PASTOR ☎ 080/29.26.86
✉ sarah.pastor@stoumont.be
Christel HOUBA ☎ 080/29.26.83
✉ christel.houba@stoumont.be

Bibliothèque

Nicole BONMARIAGE ☎ 080/29.26.89
✉ bibliotheque@stoumont.be

Accueil Temps Libre

✉ atl@stoumont.be

AES
Rachel BOUHY ☎ 080/29.26.63
✉ rachel.bouhy@stoumont.be

Plaine
Lydie NOIRFALISE ☎ 0485/45.26.24
✉ lydie.noirfalise@stoumont.be

Agence Locale Emploi

☎ 080/88 06 92

Police locale

Inspecteur principal
Marc VANMUNSTER ☎ 080/28.19.40
✉ ZP.StavelotMalmedy.MPStoumont@police.belgium.eu



Au moment où je rédige ces lignes, l'année 2025 a définitivement tiré sa révérence pour laisser place à l'année 2026 !

Ce numéro de notre bulletin est un peu plus dense que les précédents. Il couvre, en effet, l'ensemble de l'année 2025.

Cette première année de cette législature a été jalonnée d'un certain nombre d'évènements récurrents et d'autres plus marquants.

Tout d'abord, d'importants chantiers concrétisant différents projets initiés lors de la précédente législature et notamment la phase 2 du Plan d'Investissement Communal 2022-2024 au centre du village de Chevron, la modernisation et la sécurisation de l'Administration Communale conjointement à sa rénovation énergétique et l'aménagement de la liaison La Gleize-Centre/Vallée du Roannay (chemin des Renontiges-Les Minières), dans le cadre de la mobilité douce.

Dans le contexte des travaux à l'Administration Communale, les séances de l'Assemblée du Conseil Communal se sont tenues au Château de Rahier. Nous devrions retrouver la salle du Conseil en mars prochain.

Je profite de ces lignes pour remercier tant les citoyens que notre personnel administratif pour la compréhension et la patience témoignées tout au long de ces chantiers.

En février, nous avons organisé à Stoumont en collaboration avec différentes communes limitrophes une formation destinée aux agents et mandataires sur l'évolution du Code de Développement Territorial (CoDT).

Ensuite des activités récurrentes ont été programmées, telles la cérémonie 'un arbre, un enfant', le petit-déjeuner OXFAM ou encore la remise des « Mérites sportifs » et des CEB et ce, avant les vacances d'été.

Début juin, nous avons accueilli une délégation de nos amis français pour célébrer les 20 ans d'amitiés entre la Commune de Stoumont et la Communauté de Communes du Val d'Armanche.

Le 30 juin, la composition du Conseil de l'Action, du Collège et du Conseil a été modifiée. La modification temporaire de la composition Conseil Communal est devenue définitive en décembre.

En juillet, notre Maison de Police a accueilli un nouveau Responsable, suite au départ à la retraite de l'INPP Jean-Philippe Louis.

Début août, notre Maison de Police a subi un incendie, heureusement rapidement circonscrit. Si l'enveloppe du bâtiment n'a pas souffert, les dégâts à l'intérieur étaient importants. Les locaux ont été indisponibles durant plusieurs mois. L'équipe a réintégré la Maison de Police à la mi-janvier 2026. Nous vous remercions pour votre compréhension, eu égard aux circonstances.

Le 1er dimanche d'octobre, l'usine de BRU a ouvert ses portes dans le cadre de la Journée « Découverte Entreprises ». Vous avez été très nombreux à répondre favorablement à l'invitation et à découvrir les coulisses de la production de l'eau de BRU.

Cette journée a également représenté une opportunité pour la société BRU de célébrer le 25^e anniversaire de l'implantation de l'usine sur les hauteurs de Lorcé.


Enfin du 03 au 26 octobre, des circuits de cartes postales ont jalonné nos villages, et ce, en collaboration avec le Centre Culturel de Spa-Jalhay-Stoumont. Ces circuits seront à nouveau présents sur notre territoire du 1er au 25 mai prochain.

Vous retrouverez plus d'informations sur différents de ces sujets dans le présent numéro. Je vous en souhaite une bonne lecture.

Pour terminer et en termes de vœux, je formule le souhait d'une année emplie d'humanité et de solidarité. Plus que jamais, soyons les artisans du dialogue, de la nuance et de la bienveillance !

Didier Gilkinet
Votre Bourgmestre

Sommaire

P.4  **Actualités communales**

P.26  **Actualités du CPAS**

P.32  **Transition**

P.36  **Histoire & Patrimoine**

P.40  **Sports**

P.41  **Vie associative**

P.47  **Tourisme**

P.48  **Jumelage**

P.51  **Journal de la jeunesse**

P.61  **Notces**



Conseils communaux



CONSEIL COMMUNAL 28 janvier 2025

Le Conseil décide, à l'unanimité, d'approuver les modifications apportées aux statuts administratif et pécuniaire du CPAS.

Il décide, à l'unanimité, d'octroyer les subventions 2024 prévues au budget pour les FC de Chevron et de Stoumont.

Il désigne, à l'unanimité, les représentants et délégués communaux aux intercommunales, sociétés et autres pour la nouvelle législature.

Il arrête le règlement fixant les avantages en nature admissibles, la prise en charge des frais et trajets pour les membres de Collège communal dans le cadre des attributions qui leur ont été confiées.

Il décide, à l'unanimité, de donner délégation au Collège communal pour lancer une procédure de recrutement ou de promotion conforme au statut général du personnel et pour recruter les agents dans le cadre d'un contrat de travail à durée déterminée, pour un travail nettement défini ou de remplacement à l'issue de cette procédure.

Il décide, à l'unanimité, de renouveler la Commission Communale de l'Accueil (CCA).

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le dossier de maintien de reconnaissance 2026-2030 des bibliothèques du réseau Amblève et Lienne.



CONSEIL COMMUNAL du 27 février 2025

Le Conseil, adopte par 7 voix pour et 6 abstentions, la déclaration de politique communale 2024-2030.

Il adopte à l'unanimité, le règlement d'ordre intérieur du Conseil communal.

Il décide, à l'unanimité, d'octroyer aux associations communales les subventions prévues au budget communal.

Il désigne, à l'unanimité, les représentants communaux pour l'Association de projet « Parc naturel des Sources ».

Il désigne, à l'unanimité, les représentants et délégués communaux pour la Commission de gestion « Parc naturel des Sources ».

Il désigne, à l'unanimité, le représentant communal à l'A.G. du Centre culturel de Spa-Jalhay-Stoumont.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver la réduction de location du droit de chasse du lot 8 à Rahier.

Il prend acte du rapport des coordinatrices POLLEC reprenant l'évolution des actions reprises dans le PAEDC.

Il décide, à l'unanimité, d'adhérer à la Centrale de marché pour la fourniture d'électricité organisée par l'intercommunale FINIMO.



CONSEIL COMMUNAL du 31 mars 2025

Le Conseil décide, à l'unanimité, de valider la dotation 2025 d'un montant de 362.216 euros à titre de dotation prévisionnelle à attribuer à la zone de police.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le 2024 de la Fabrique d'église de Chevron avec une intervention communale de 10.118 euros.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver la convention entre pouvoirs adjudicateurs relative à la réalisation d'un marché conjoint de travaux forestiers.

Il désigne, à l'unanimité, le représentant communal auprès de Crédit social du logement.

Il approuve, à l'unanimité, le profil de fonction et la forme de l'appel à candidatures à une fonction de directeur/directrice dans l'école communale de La Gleize.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le Règlement d'ordre intérieur de la Commission paritaire locale de Stoumont pour l'enseignement fondamental.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le règlement d'ordre intérieur de la Commission consultative d'aménagement du territoire et de mobilité (C.C.A.T.M.).



CONSEIL COMMUNAL du 24 avril 2025

Le Conseil décide, à l'unanimité, d'approuver le compte de l'exercice 2024

- de la Fabrique d'église de Rahier avec une intervention communale de 9.563 euros
- de la Fabrique d'église de Stoumont avec une intervention communale de 13.324 euros
- de la Fabrique d'église de Moulin du Ruy avec une intervention communale de 6.534 euros

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le modèle de convention qui sera établi entre l'exploitant et la commune de Stoumont pour la plantation de haies en vue de la réalisation d'un projet du droit de tirage « Ligneux indigènes ».

Il décide, à l'unanimité, de solliciter du Gouvernement wallon la poursuite de la subvention de base et le soutien financier nécessaire à la réalisation des missions du contrat Rivière Amblève / Rour.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver la convention de marché conjoint entre les Heures claires et l'Administration communale de Stoumont pour la phase 1 du projet de construction d'une maison de repos d'une capacité d'accueil de 75 places et de 18 résidences-services, ainsi que d'une crèche de 14 lits à La Gleize.

Il décide, à l'unanimité, de mettre à disposition de la population des pièges à raton laveur et d'approuver le règlement pour les modalités.

Il décide, à l'unanimité, de solliciter du Gouvernement wallon la mise en place de mesures urgentes et efficaces de régulation des rats laveurs afin de protéger la santé publique et la biodiversité locale.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le projet d'acte de cession pour cause d'utilité publique d'une parcelle de terrain sise route de Spa à La Gleize dans le lotissement.

Il décide, à l'unanimité, d'octroyer un subside 0,80 euro / habitant à Impact FM pour les années 2025, 2026 et 2027.

Il décide, à l'unanimité, de solliciter auprès du Gouvernement wallon les autorisations afin de soustraire 4 parcelles du régime forestier et de procéder à l'échange de plusieurs parcelles du domaine de Borgoumont conformément à la convention cadre conclue entre la Commune de Stoumont et la SA Borgoumont.



CONSEIL COMMUNAL du 17 juin 2025

Le Conseil approuve, par 7 voix pour et 6 contre, la MB 2025/1 avec un nouveau résultat positif de 1.616.184 euros au service ordinaire.

Il décide, à l'unanimité, d'octroyer :

- à Impact FM la subvention d'un montant de 2.586 euros prévue au budget ordinaire.
- au Parc Naturel des Sources la subvention d'un un montant de 16.355 euros prévue au budget ordinaire.

Il décide, à l'unanimité, d'émettre un avis favorable sur le compte 2024 de l'église protestante d'Aywaille avec une intervention communale de 2.104 euros.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le compte 2024 de la Fabrique d'église de Lorcé avec une intervention communale de 5.910 euros.

Il accepte, à l'unanimité, la démission de Madame Romanne DELMOTTE de son mandat de Conseillère de l'Action Sociale.

Il décide, à l'unanimité, d'utiliser les services de la SRL ALTIPLAN pour la conception et

la réalisation d'une crèche de 14 places intégrée au projet de construction d'une Maison de repos à La Gleize.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver les points inscrits à l'ordre du jour

- de l'A.G. du 26 juin 2025 de NEOMANSIO.
- de l'A.G. du 23 juin 2025 du C.A.C.H.
- de l'A.G. du 24 juin 2025 d'ECETIA.
- de l'A.G. du 30 juin 2025 de l'A.I.D.E.
- de l'A.G. du 18 juin 2025 d'IDELUX.
- de l'A.G. du 26 juin 2025 de FINIMO.
- de l'A.G. du 20 juin 2025 de l'U.V.C.W.
- de l'A.G. du 19 juin 2025 de la C.I.L.E.
- de l'A.G. du 25 juin 2025 du Holding Communal.
- de l'A.G. du 30 juin 2025 de la S.P.I.

Le Conseil décide, à l'unanimité, d'approuver le rapport annuel de rémunérations 2024 des mandataires.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver la convention de partenariat entre l'ASBL Les Territoires de la Mémoire et la Commune de Stoumont.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver la convention entre la Commune de Stoumont et l'ASBL Terre pour la collecte des déchets textiles ménagers.

CONSEIL COMMUNAL du 30 juin 2025

Le Conseil prend acte de l'installation de Madame Fabienne LOMBA en qualité de conseillère communale en remplacement temporaire de Madame Sophie BRONNE et adapte en conséquence le tableau de préséance des conseillers communaux.

Le Conseil accepte la démission de Monsieur Albert ANDRE de son mandat de Conseiller le l'Action Sociale et de sa fonction de Président du CPAS.

Le Conseil accepte la démission de Madame Yvonne VANNERUM de son mandat d'échevin.

Le Conseil prend acte de l'élection de Mme Yvonne VANNERUM en qualité de Conseillère de l'Action Sociale en remplacement de Mr Albert ANDRE et de l'élection de Mme Marylène LAFFINEUR en qualité de Conseillère de l'Action Sociale en remplacement de Mme Romane DELMOTTE.

Il adopte l'avenant au Pacte de majorité et déclare Mr Alexandre RENNOTTE installé dans ses fonctions d'échevin en suite à sa prestation de serment.

Mme Yvonne VANNERUM prête serment en qualité de Conseillère et puis en qualité de Présidente du Centre Public d'Action Sociale.

Mme Yvonne VANNERUM prête serment et est installée en sa qualité de membre du Collège communal.

Le Conseil, à l'unanimité, décide d'approuver la convention relative aux services proposés par la bibliothèque itinérante de la Province de Liège.

Le Conseil arrête par 7 voix pour et 5 contre, le règlement pour la taxe de séjour pour les exercices 2026 à 2031, le montant de la taxe est fixé à 150 euros par lit et par an, à 72 euros pour les gîtes communautaires, à 22 euros pour les centres de tourisme pour tous et 0.50 euro par personne et par nuit pour les camps scouts et de jeunesse.

Il désigne, à l'unanimité, les représentants pour l'A.G. de la SC Fagnes et Plateau.

Il désigne, par 10 voix pour et 2 abstentions, les représentants à l'O.A. de FINIMO et de Fagnes et Plateau.

Il décide, à l'unanimité, de ramener à 200 m² le seuil de surface commerciale nette des implantations commerciales soumises à permis.

Il décide, à l'unanimité, d'octroyer à l'ASBL L'Espoir la subvention prévue au budget 2025.

CONSEIL COMMUNAL du 21 août 2025

Le Conseil approuve, à l'unanimité, les comptes communaux de l'exercice 2024 avec un résultat positif de 2.584.139 euros au service ordinaire.

CONSEIL COMMUNAL du 28 août 2025

Le Conseil décide, à l'unanimité, d'octroyer les subventions prévues au budget 2025 pour

- le T.C. Chevron d'un montant de 1.350 euros ;
- l'Association GALFHA d'un montant de 4.250 euros ;
- le C.M.H. d'un montant de 7.500 euros ;
- le Centre culturel de Spa-Stoumont-Jalhay d'un montant de 13.231 euros ;
- l'Extratrail d'un montant de 1.205 euros.

Il décide, à l'unanimité, d'établir pour les années scolaires 2025 à 2031, une redevance pour la participation financière des parents fréquentant l'Accueil Temps Libre organisé par la commune de Stoumont.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver

- le compte 2024 de la Fabrique d'église de La Gleize avec une intervention communale de 6.524 euros ;
- le budget 2026 de la Fabrique d'église de Rahier avec une intervention communale de 8.513 euros ;
- la M.B.2025/1 de la Fabrique d'église de Stoumont ;
- le budget 2026 de la Fabrique d'église

de Stoumont avec une intervention communale de 12.241 euros.

Il décide, à l'unanimité, d'organiser une vente publique groupée de bois marchands le vendredi 3 octobre 2025 au Centre récréatif de Remouchamps.

Il désigne, à l'unanimité, les représentants à l'A.G. et à l'O.A. de l'Agence locale pour l'emploi de Stavelot, Stoumont et Trois-Ponts.

CONSEIL COMMUNAL du 2 octobre 2025

Le Conseil décide, à l'unanimité, d'approuver le budget 2026

- de la fabrique d'église de La Gleize avec une intervention communale de 2.508 euros.
- de la fabrique d'église de Lorcé avec une intervention communale de 2.392 euros.
- de la fabrique d'église de Chevron avec une intervention communale de 7.724 euros.

Il décide, à l'unanimité, d'émettre un avis favorable sur le budget 2026 de l'église protestante d'Aywaille avec une intervention communale de 1.955 euros.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver la reconduction de la participation de la commune au contrat de rivière Amblève-Rour et désigne les représentants communaux.

CONSEIL COMMUNAL du 5 novembre 2025

Le Conseil décide, par 7 voix pour et 4 abstentions, d'approuver la modification budgétaire 2025/2 avec un nouveau résultat positif de 1.720.674 euros.

Il décide, à l'unanimité, d'octroyer au Comité de Chauveheid, la subvention de 1.650 euros prévue au budget.

Il décide, à l'unanimité, d'octroyer à l'ASBL GALFHA une avance de trésorerie d'un montant de 15.000 euros.

Il décide, par 7 voix pour et 4 abstentions, d'octroyer une subvention de 603 euros à l'ASBL Les amis de l'ancien château de Rahier pour l'organisation de la journée du patrimoine.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le budget 2026 de la fabrique d'église de Moulin du Ruy avec une intervention communale de 13.776 euros.

Il décide, à l'unanimité, de prolonger la durée de la convention de gestion entre l'ASBL FC Chevron et la commune de Stoumont.



CONSEIL COMMUNAL du 13 novembre 2025

Le Conseil décide, à l'unanimité, d'approuver la clé de répartition de la dotation des communes à la zone de secours et d'inscrire une somme de 117.727 euros au budget communal 2026.

Il adopte à l'unanimité,

- une taxe communale annuelle sur les immeubles bâtis inoccupés.
- une redevance sur le changement de prénom.
- une taxe communale sur les dépôts de mitrailles et sur les véhicules usagés ou abandonnés.
- une redevance pour les travaux de raccordement d'immeubles au réseau de distribution d'eau.
- une redevance pour la délivrance de photocopies ou de copies électroniques.
- une taxe communale annuelle sur les embarcations mises à l'eau.
- une taxe communale indirecte sur la distribution gratuite à domicile d'écrits publicitaires non adressés.
- une redevance sur les concessions de sépultures.
- une taxe communale sur les inhumations, dispersions de cendres et mises en colombarium dans les cimetières.
- une taxe communale sur la délivrance de documents administratifs.
- une taxe communale sur les campings touristiques.
- une taxe communale sur le changement de nom.
- une redevance sur l'enlèvement des versages sauvages.
- une taxe sur les secondes résidences.
- une redevance sur la demande de renseignements d'urbanisme et de documents urbanistiques.
- une taxe communale annuelle sur les piscines privées.

Il adopte, par 7 voix pour et 5 contre, une taxe sur l'enlèvement et le traitement des déchets ménagers et assimilés.

Il adopte, par 7 voix pour et 4 contre, une taxe communale annuelle sur les secondes résidences.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le pourcentage du coût-vérité de 96 % pour les déchets ménagers et assimilés.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver les points inscrits à l'ordre du jour de l'

- A.G. IMIO du 1er décembre 2025 ;
- A.G. A.I.D.E. du 16 décembre 2025 ;
- A.G. « Les Heures Claires » du 19 décembre 2025.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver la convention de maintenance des parcours EXTRATRIL.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le R.O.I. de la Commission paritaire locale (COPALOC).

CONSEIL COMMUNAL du 16 décembre 2025

Le Conseil prend acte de la démission de Madame Sophie BRONNE de son mandat de conseillère communale.

Le Conseil procède à la prestation de serment de Mme Fabienne LOMBA et la déclare installée dans ses fonctions de Conseillère communale en remplacement de Mme Sophie BRONNE.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver la M.B. 2025/1 du Conseil de l'Action Sociale.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le budget 2026 du C.P.A.S. avec une prévision de recettes et de dépenses d'un montant de 1.786.432 euros.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver les points inscrits à l'ordre du jour de l'

- A.G. du 17 décembre 2025 de la S.P.I.
- A.G. du 18 décembre 2025 de la C.I.L.E.
- A.G. du 18 décembre 2025 de FINIMO

Il décide, à l'unanimité, d'établir pour les années scolaires 2025-2031, la participation financière des parents pour l'Accueil temps libre.

Il décide, à l'unanimité, d'établir la taxe communale indirecte sur la distribution gratuite à domicile d'écrits publicitaires imprimés pour les exercices 2026 à 2031.

Il décide, à l'unanimité, d'établir la taxe communale sur les terrains de camping pour les exercices 2026 à 2031.

Il décide, par 7 voix pour et 6 abstentions, d'arrêter le budget 2026 ordinaire avec une prévision de recettes et de dépenses d'un montant de 2.771.913 euros.

Il décide, à l'unanimité, d'établir le montant de la redevance sur la consommation d'eau pour les exercices 2026 à 2030 avec un C.V.D. de 3,15 euros/m³.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le règlement relatif à l'octroi d'une prime communale pour la destruction de nid de frelons asiatiques.

Il décide, à l'unanimité, de prolonger la convention d'occupation d'infrastructure sportive entre la commune de Stoumont et l'asbl TC Chevron.

Il décide, à l'unanimité, d'organiser une vente publique de bois de chauffage le vendredi 23 janvier 2026 à 17h30 au restaurant La Vieille Forge à Neufmoulin, 54.

ALBERT ANDRÉ
Conseiller communal

2025, une année de changement

au sein des assemblées du Conseil Communal et du Conseil de l'Action Sociale

L'année 2025 a été synonyme de changements au sein de nos assemblées, illustrant ainsi parfaitement une citation de Bouddha, je le cite :

« il n'existe rien de plus constant que le changement ».

Tout d'abord au niveau du Conseil de l'Action Sociale, suite à la démission de la conseillère Romanne Delmotte, pour raisons personnelles, le Conseil Communal a acté le retour de Marylène Laffineur, représentant la Groupe VivrEnsemble.

Cette expérience n'est pas nouvelle pour Marylène, qui a déjà occupé ce mandat tout au long de la précédente législature.

C'est ainsi que le 30 juin dernier, Marylène a presté serment entre les mains du Bourgmestre.



A cette même date, le Conseil Communal a pris acte de l'absence pour une durée de 6 mois de la conseillère Sophie Bronne. Dans ce contexte et conformément au CDLD, c'est Fabienne Lomba, première suppléante, qui a presté serment entre les mains du Bourgmestre, afin d'assurer le remplacement ad interim pour le Groupe Stoumont Demain.

Ensuite, conformément aux engagements du Groupe VivrEnsemble d'assurer une transition entre les générations et tels qu'exprimés lors de la séance d'installation du nouveau Conseil Communal le 2 décembre 2024, l'assemblée a pris acte de la démission d'Albert André de la Présidence du CPAS, laissant ainsi cette dernière à Yvonne Vannerum. Un nouveau pacte de majorité actualisé a été soumis à l'approbation de l'assemblée confirmant le changement de Présidence du CPAS et l'intégration d'Alexandre Rennotte au poste de 3^e Echevin, Albert André conservant son mandat de conseiller communal.

Alexandre a ainsi repris pleinement dans ses attributions le patrimoine forestier, la chasse et la pêche, l'agriculture et la ruralité, le développement économique, la jeunesse & les aînés.

Ces matières ayant été gérées de manière transversale par le Collège Communal durant ces premiers mois de la législature.



Enfin, le 16 décembre dernier, suite à une démission définitive de la conseillère Sophie Bronne, pour raisons personnelles et après avoir assuré son remplacement ad interim, Fabienne Lomba a rejoint définitivement les conseillers du Groupe Stoumont Demain.

Dans ce contexte, Fabienne a de nouveau presté serment entre les mains du Bourgmestre.

Yvonne et Alexandre ont également presté serment entre les mains du Bourgmestre.

Ces moments ont représenté l'opportunité pour le Bourgmestre

- de remercier Albert pour son engagement et son implication inconditionnelles au sein du Collège et du CPAS depuis 2006, souhaitant pouvoir toujours compter sur sa « sagesse » au sein de l'assemblée du conseil communal
- de souhaiter succès et bonne route à Romanne et à Sophie dans leurs projets personnels et professionnels
- de souhaiter la bienvenue et un bon travail dans l'intérêt des Stoumontois-es à Fabienne, à Marylène et Alexandre.

DIDIER GILKINET
Bourgmestre



Le budget communal 2026

La première année de cette législature a été particulière, offrant peu de visibilité sur l'impact des mesures impulsées par les autres niveaux de Pouvoir.

En témoignent, par exemple, un budget fédéral proposé au Parlement ou l'annonce des montants du nouveau FERI (Fonds Extraordinaire Régional d'Investissement), après la réalisation de nos travaux budgétaires ... ou encore une bien compliquée projection de l'impact de la réforme des allocations de chômage ...

L'équilibre reste donc fragile.

A l'ordinaire, le résultat budgétaire aux exercices antérieurs s'élève à un montant positif de € 1.731.450,73.

A l'exercice propre, les recettes ordinaires sont estimées à € 7.930.905,65 et se déclinent comme suit :

- Recettes de transfert, soit 78% ou € 6.192.716,59
- Recettes de prestations, soit 21% ou € 1.665.389,06
- Recettes de dette sont marginales, soit 1% ou € 72.800

Les sources principales des recettes de transfert sont la fiscalité, la dotation du Fonds des Communes ainsi que les subventions-traitements au travers des points APE.

Les recettes de prestations sont issues essentiellement du produit de la vente de l'eau ainsi que celui de la vente des bois marchands.

A l'exercice propre, les dépenses ordinaires sont estimées à € 7.832.569 et sont ventilées comme suit :

- 46,..% de dépenses sont consacrées au personnel
- 24,..% de dépenses sont consacrées aux transferts, avec une dotation au CPAS stabilisée par un prélèvement interne sur le Fonds de réserves, une dotation à la Zone de Secours en légère baisse et une dotation à la Zone de Police identique à celle de 2025
- 22,..% sont alloués aux frais de fonctionnement. Ces dépenses sont stables par rapport à 2025
- 7,..% de dépenses sont consacrées à la dette. La charge de la dette est stable tout en étant légèrement supérieure au plafond de € 600.000 que le Collège Communal s'est fixé depuis plusieurs années.

Le fonds de Réserve Ordinaire présente un solde disponible s'élevant à € 25.268,45 tandis que les provisions sont maintenues à € 40.000.

Tout comme les exercices antérieurs, le budget extraordinaire a été élaboré avec réalisme et prudence. Il est équilibré à € 2.771.913.

Les priorités fixées pour 2026 sont définies dans le programme des travaux et investissements qui en précise également les voies et moyens.

Le budget extraordinaire prévoit un prélèvement d'un montant s'élevant à € 1.190.623,21 du Fonds de Réserve Extraordinaire, dont le solde s'élève à un montant de € 298.138,39 (incluant € 215.000 de recettes prévisionnelles en lien avec l'urbanisation du terrain de Xhierfomont)

Les investissements au service extraordinaire (exercices antérieurs et exercice propre) d'un montant de € 2.540.976 sont financés comme suit :

• Subsidés	€ 750.352,79
soit	29%
• Prélèvement FRE	€ 1.190.623,21
soit	47%
• Emprunts	€ 600.000
soit	24%

Principales évolutions du service ordinaire :

Au niveau du service ordinaire, le résultat budgétaire de l'exercice s'élève à € **1.731.450,73**, le résultat aux exercices antérieurs à € **1.751.114,08**, tandis que l'exercice propre présente un résultat positif s'élevant à € **98.336,65** et ce, dans le respect du principe d'équilibre.

Ce résultat positif à l'exercice propre est à pondérer de l'activation, en début d'exercice, du « crédit spécial de recettes des dépenses non engagées » (préfigurant, pour rappel, que 3% des dépenses de personnel et de dettes ne seraient pas engagés au cours de l'exercice 2026 et s'élevant à € **125.507,21**).

En ce qui concerne les dépenses à l'ordinaire, il est à souligner :

Au niveau des dettes de transfert, une stabilisation à €595.700,35, via un prélèvement interne du Fonds de réserve du CPAS, de la dotation au CPAS (soit **€ 184,25/habitant**), une dotation à la Zone de Police maintenue au niveau de 2025, soit €362.216,51 (ou **€ 112,03/habitant**) ainsi qu'une légère diminution de la dotation à la Zone de Secours à €117.727,88, tenant compte l'intervention provinciale (soit **€ 36,41/habitant**)

- Le maintien au même niveau de nos dépenses en matière d'assurances, dans l'attente du résultat du nouveau marché lancé en cette fin d'année 2025
- Une augmentation sensible du traitement du personnel de l'ATL, en lien avec un élargissement des horaires
- La budgétisation d'achat de pièges et de la destruction de nids dans le cadre de la lutte contre les frelons asiatiques
- Une augmentation de 5% de notre cotisation à l'AIVE (+ €18.000)

En ce qui concerne les recettes à l'ordinaire, il est à noter :

- L'impact de la réforme des subventions APE avec une réduction de 4,4%, soit (- €28.000)
- Une légère augmentation de l'intervention du Fonds des Communes, à pondérer de la perte d'un 1%, soit €-15.000
- Une diminution sensible des intérêts créditeurs en lien avec la diminution de taux de placements
- Une majoration du produit lié aux taxes additionnelles au PI et à l'IPP dont le taux reste inchangé, sans prise en compte de l'impact des mesures fiscales à venir
- Une augmentation des produits des taxes et redevances diverses, suite à leur récente actualisation pour les 6 prochaines années (+ €86.000)
- Une budgétisation prudente du produit lié à la concession de nos sources à BRU (€210.000)
- Une budgétisation prudente du produit de la vente de bois sur pied (€250.000)
- Une légère augmentation du produit de la vente de l'eau en lien avec l'augmentation du CVD, telle qu'approuvée par le Ministre en charge

Informations relatives au budget extraordinaire :

Le budget du service extraordinaire 2026 a été élaboré avec réalisme et prudence. Il est équilibré à **€ 2.771.913**.

Il n'intègre pas de travaux en lien avec le nouveau FERI, les montants alloués à notre commune nous étant parvenus fin novembre, après la réalisation des travaux budgétaires. Par ailleurs, nous ne disposons à ce jour d'aucune information sur les modalités d'utilisation de ce nouveau Fonds.

Au niveau du programme d'investissement, à souligner notamment :

- Un budget pour divers investissements informatiques et aménagements de la salle des mariages et du Conseil communal
- Un budget relatif aux travaux divers de réparations, en lien avec les inondations de juillet 2021 et notamment la réalisation d'un nouveau pont sur le Roannay
- Un budget pour des travaux de voiries hors FERI
- Un budget pour la réfection de la voirie agricole à Bierleux (dossier déjà introduit en 2025 mais en attente de sélection)
- Un budget pour l'achat de terrains forestiers, de bois sur pieds et d'équipements divers, dans le cadre des mesures de compensation liées au projet Life VA
- Différents investissements au niveau du patrimoine communal : remplacement de châssis et travaux de maintenance à la crèche de Chevron, travaux de maintenance au TC Chevron, rénovation partielle de la toiture du Club House du TC La Gleize, finalisation des travaux d'aménagement au garage communal (mezzanine, bureau et logettes), travaux de maintenance à la salle La Vallonia, remplacement des châssis et de la chaudière à l'école de Moulin du Ruy, végétalisation partielle du parking de Rahier, placement d'un collecteur et installation d'une station d'épuration collective à Stoumont
- Un budget relatif à la poursuite de différents travaux sur le réseau de production et de distribution d'eau (travaux aux conduites, maintenance et protection des captages)
- Un budget pour l'acquisition de l'un ou l'autre véhicule tant pour le service des Travaux que le service des Eaux, dans la philosophie du renouvellement plus régulier de notre parc
- Un budget en lien avec la future urbanisation du terrain de Xhierfomont
- Un budget dans le cadre de l'élaboration d'un Schéma de Développement Communal

Les projets programmés au service extraordinaire seront financés pour partie par la voie de subsides, par la voie de prélèvements divers sur le Fonds de réserve extraordinaire (FRE) et par la voie d'emprunts.

L'équilibre budgétaire est de plus en plus difficile à atteindre, eu égard encore aux récentes mesures prises par les niveaux de Pouvoir supérieurs, telles :

- L'augmentation de la quotité exonérée d'impôt, impactant la taxe additionnelle à l'IPP
- La suppression du 1% additionnel à l'indexation du Fonds des communes
- La suppression de l'indexation puis la réduction des subventions APE
- La réforme des allocations de chômage, impactant le budget de notre CPAS
- ...

L'actualisation de la fiscalité communale telle que nous l'avons approuvée en novembre dernier pour les six prochaines années et la reprise progressive par la Province, de la part communale dans le financement de notre Zone de Secours ne compensent pas cette diminution de moyens budgétaires, imposée à notre commune et impactent considérablement nos capacités d'investissements

Par ailleurs, ce budget a été élaboré sans vision claire sur certains éléments dont nous n'avons pas la maîtrise aujourd'hui, tels par exemple :

- L'impact de la non-indexation partielle des salaires, programmée à 2 reprises d'ici 2029
- L'impact progressif de la cotisation de responsabilisation, qui avoisinerait €135.000 en 2031
- L'impact à moyen terme de la réforme de fonction publique sur les dépenses de personnel

Enfin, nous restons toujours exposés d'une part, à la volatilité des recettes historiques (produits de la vente de bois marchands et produit de la concession des sources de Bru) et d'autre part, nous ne sommes pas à l'abri de nouveaux impacts liés au changement climatique (scolyte, inondations, sécheresse, ...).

Rigueur et vigilance resteront de nouveau nos leitmotivs, tout au long de cette deuxième année de mandature.

DIDIER GILKINET

Bourgmestre, en charge des finances

Rappel du service Population

Si vous devez refaire votre passeport, carte d'identité, carte de séjour pour les étrangers ou Kids-ID, vous devez apporter une nouvelle photo (type pro – photographe ou photomaton). La photo doit être très ressemblante au demandeur afin de permettre de l'identifier facilement.

Pourquoi ces règles ?

La photo est comparée au détenteur du document, parfois à l'aide d'un logiciel spécial. Cette comparaison automatisée entre l'image et la personne n'est possible que si l'image répond à certains critères. L'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI) définit ces critères. La photo du document ne doit donc pas nécessairement être belle. Elle doit avant tout être ressemblante et conforme aux critères de l'OACI.

Quatre réflexes de base à adopter

- 1 Avoir une expression neutre : bouche fermée, pas de sourire.
- 2 Garder la tête et les épaules droites, face à l'objectif.
- 3 Bien dégager votre visage : on doit voir votre front, votre menton et la naissance des oreilles.
- 4 Avoir les yeux bien visibles : pas de reflet dans les lunettes, pas de verres teintés, pas de monture trop large ou qui passe au ras des yeux. Pour éviter toute difficulté si vous portez des lunettes, vous pouvez les enlever pour faire votre photo, même si vous les portez au quotidien.

Le paiement

Pour les paiements, ils peuvent se faire via Bancontact et smartphones (via le terminal) ou liquide mais pas de Visa ni de QR Code.

Le service Etrangers

Le service étrangers est accessible uniquement sur rendez-vous auprès de :

Muriel Berkenbosch

au 080/29 26 53

muriel.berkenbosch@stoumont.be

Si votre photo n'est pas conforme, votre commune devra la refuser.



Exigences pour les photos de passeports, Kids-ID, cartes d'identité électroniques pour les Belges et documents de séjour pour les étrangers



Expression du visage	Fond	Position	Lunettes
Visibilité du visage	<p>Plus d'infos : www.photopasseport.be www.ibz.rrn.fgov.be</p>		Luminosité

Certaines photos sont issues du document ICAO9303 et sont reproduites avec l'aimable autorisation de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale. SPF Affaires étrangères et SPF Intérieur - 12/2016



Des nouvelles du service des travaux

Après un peu plus d'un an de retour au service des Travaux et au service des Eaux, je souhaite profiter de ce premier bulletin communal de la législature pour vous donner des nouvelles de ces services.

Commençons, si vous le voulez bien, par les gros chantiers. Trois chantiers d'importance, et un plus petit, tous initiés par ma prédécesseure, Madame Labruyère.

Le premier se situe à Chevron

Il s'agit de la poursuite de la rénovation de la voirie dans le centre du village, de la pose d'une nouvelle conduite d'eau, d'un égouttage et d'une station d'épuration fonctionnelle. Les travaux sont aujourd'hui terminés à 90 %. Il restera, au printemps, à aménager l'espace situé entre le dessous de l'église et le carrefour.

C'est à cet endroit que sera implantée la station d'épuration.

Nous prévoyons également d'y réhabiliter l'ancienne fontaine afin de redonner à cet espace sa convivialité et son charme bucolique.

Le montant estimé des travaux est de 932.000,00 € (subsidé à 60%).



Le deuxième chantier, vous le connaissez tous : ce sont les travaux à la maison communale

Il s'agit de la rénovation énergétique du bâtiment : isolation, nouvelle toiture, panneaux solaires... Un beau projet, mais avec de nombreuses contraintes. Un peu pour les usagers, beaucoup pour le personnel. Vraiment beaucoup : le bruit, la poussière, le parking...

À l'heure où vous lirez ces lignes, espérons que le souvenir de tous ces désagréments se sera estompé et qu'il ne restera que le plaisir de bénéficier d'un nouveau confort.

Le montant des travaux est de 940.000,00€ (avec un subside 654.000,00 €).





Enfin, le troisième gros chantier concerne l'aménagement d'une voirie dédiée à la mobilité douce

Il s'agit du chemin n° 111 reliant le village de La Gleize au chemin longeant le Roannay vers Moulin-du-Ruy.

Ce projet s'inscrit dans la création d'un itinéraire réservé à la mobilité douce depuis le bas du village de Stoumont jusqu'à Moulin-du-Ruy. En effet, le SPW prévoit l'aménagement d'une nouvelle route entre Stoumont et La Gleize, incluant un espace réservé aux piétons et aux cyclistes.

Dans ce cadre, la réhabilitation du chemin n°40 prenait tout son sens, d'autant plus que le projet était largement subsidié. Attention toutefois : qui dit subside dit aussi contraintes. Ainsi, l'asphaltage nous était imposé.

Pendant l'exécution des travaux, nous avons été particulièrement attentifs aux problématiques de ruissellement. En principe, la pose de drains, de canalisations et de chambres de visite devrait garantir de bonnes conditions d'utilisation et préserver les accès aux propriétés riveraines.

Tout est désormais pratiquement terminé. Il reste la question de la signalisation : comment faire pour que l'usage de cette voirie soit réservé exclusivement à la mobilité douce et aux riverains ?

Compter sur le seul sens des responsabilités des usagers semble illusoire. Il faudra donc faire preuve d'ingéniosité pour contraindre chacun au respect des règles.

Le montant des travaux est estimé à 422.000€ dont une part communale de 67.400€

Trois gros chantiers, trois budgets conséquents, trois réunions de chantier par semaine pour l'administration — et pour votre serviteur — sans compter la gestion administrative. On ne s'en rend pas toujours compte, mais le travail de bureau lié à ces dossiers est considérable. Merci à toutes celles et ceux qui s'y sont attelés avec rigueur et enthousiasme.

Le plus petit chantier concerne la réhabilitation des murs et des couvre-murs de l'ancien cimetière de Chevron. Un budget de plus de 25.000 € qui permettra de maintenir en état un lieu mémorial et patrimonial.

Voilà pour les travaux confiés à des entreprises extérieures.



Mais qu'avons-nous fait, nous, au service des travaux ?

Beaucoup de choses, en réalité. Des choses visibles et d'autres que l'on remarque surtout lorsqu'elles ne sont pas faites.

Ainsi, de manière non exhaustive : le curage des fossés, le nettoyage des bouches d'égout, le fauchage des accotements, la surveillance des captages, le déneigement et le traitement du verglas, le placement des barrières « Nadar » demandées par le monde associatif (il y a peu de week-ends sans festivités sur notre commune — et ce n'est pas un reproche), l'entretien du balisage et des chemins de promenade, la taille des haies, l'entretien des espaces verts et des parterres, les inhumations et l'entretien des cimetières, les réparations dans les bâtiments communaux, les réunions diverses, la signalisation, la pose de filets d'eau, la réparation des nids-de-poule (quand il y en a), les plantations et travaux forestiers, la construction de barrières et de grilles...

D'autres travaux, plus importants ou plus visibles, ont également été réalisés : l'aménagement de nouveaux locaux au garage communal, la création d'une douche à l'AC (en cours), l'abattage de plusieurs arbres dangereux, la création d'une piste d'atterrissage pour l'hélicoptère médicalisé de Bra-sur-Lienne (le long de la nationale 645, en face du centre cardiologique), ainsi que l'entretien et la restauration du petit patrimoine.

Au service des eaux, outre l'entretien régulier, deux gros chantiers ont mobilisé les équipes : la pose d'une nouvelle conduite d'eau à Chevron, ainsi que des travaux sur les conduites et les captages à Borgoumont.

Ces travaux ont occupé les services des Voiries et des Eaux et les machinistes pendant de nombreuses semaines.



Le service des travaux, ce sont aussi des hommes, avec des départs et des arrivées

Un seul départ en 2024 :

Éric Garsou, parti vers une pension bien méritée. Après de nombreuses années à la commune, il était spécialisé dans les travaux forestiers. Nous l'avons fêté lors de la fête du personnel communal du 17 janvier 2026.

Côté arrivées, 2024 fut une année faste avec l'engagement de trois nouvelles recrues.



Tous trois ont été engagés comme ouvriers polyvalents, chacun avec sa spécialité.

Par ordre d'entrée :

- **Au 1er juin, Quentin Natalis**, spécialiste des travaux forestiers et particulièrement de l'abattage. Diplômé grimpeur-élagueur de l'Institut provincial de La Reid, il grimpe avec dextérité au sommet des arbres les plus hauts pour les démonter et les abattre avec une précision remarquable. C'est un travail d'équipe, bien sûr, mais dans l'équipe, c'est lui l'écureuil. Depuis son arrivée, il a déjà abattu de nombreux arbres morts ou malades en bord de voirie, des travaux qui étaient auparavant confiés à des entreprises extérieures.
- **Au 1er juillet, Philippe Beco** nous a rejoints. Sa spécialité : la maçonnerie de pierre, mais pas seulement. Très habile dans tout ce qui touche aux bâtiments et au patrimoine, je dirais que sa grande qualité est la minutie — voire un certain perfectionnisme. C'est lui qui a restauré le pied de la Vierge d'Hasoumont, réparé le Christ de Neufmoulin dans un état très dégradé et restauré les deux fontaines de Meuville.
- **Au 1er août, Benjamin Renaville** est venu compléter l'équipe. Machiniste pendant plus de dix ans aux entreprises Bodarwé, c'est un véritable spécialiste du terrassement. Dix ans d'expérience au service de notre commune. Une bonne nouvelle pour nos services.

Trois jeunes recrues motivées, compétentes et de bonne humeur, qui ont apporté un véritable plus à notre belle équipe.

Après les hommes, le matériel.

Depuis plusieurs années, nous avons adopté une politique de remplacement du matériel vieillissant. Ainsi, au cours de l'année 2025, nous avons acquis :

- une voiture Dacia Duster
- une camionnette Peugeot

Pour des équipes performantes, il faut aussi un matériel à la hauteur.

Voilà un résumé de ce qui a été accompli. C'est sans doute un peu long, mais dites-vous bien que si je devais vous dresser la liste de ce qu'il reste à faire, ce serait bien plus long encore.

Néanmoins, avec la belle équipe mise en place, un bon encadrement et du bon matériel, je suis convaincu que nous viendrons à bout de toutes ces tâches et que nous continuerons à être fiers de notre belle commune.

PHILIPPE GOFFIN

Échevin des Travaux et du service des Eaux



le 28 novembre 2025

Notre agent, Léonard Siva a presté serment

Le 05 novembre 2025, le Collège Communal a proposé la nomination de Léonard Siva, agent au service des travaux, à l'Assemblée du Conseil Communal.

Conformément au statut, l'Assemblée a nommé Léo à titre définitif, sans réalisation d'un stage, eu égard à la qualité de son évaluation et à son ancienneté au sein de l'institution communale.

Léonard a entamé sa carrière le 31 mars 2003, au travers de l'Asbl GREOA (aujourd'hui GREOVA), sous contrat PTP et détaché au Service des Travaux. Ce contrat s'est terminé le 30 juin 2005.

Léonard a ensuite été officiellement engagé sous contrat APE dès le 05 juillet 2005, en tant qu'agent contractuel au Service des Travaux. Attaché au Service « Voiries », Léo a également la charge de la coordination de la mise en place de la signalisation lors des manifestations multiples et variées, organisées annuellement sur notre territoire. Ces dernières n'ont plus aucun secret pour lui.

Par ailleurs, Léo occupe le poste de convoyeur, lors des opérations de déneigement en période hivernale.

Cette nomination a été ponctuée par la prestation de serment officielle, en présence de notre Directeur Général, des membres du Collège Communal et du Responsable du Service des travaux, le vendredi 28 novembre 2025.

Un moment toujours particulier et empreint d'émotion, pour l'ensemble des participants.

Ce moment a représenté une belle opportunité pour le Collège de remercier Léo, pour sa positive attitude, étant toujours partant pour les tâches lui confiées mais aussi, pour sa loyauté et pour sa bienveillance constante à l'égard de ses collègues de travail. Le Collège lui a souhaité bonne continuation dans son action et son engagement, au service des citoyens.

DIDIER GILKINET
Bourgmestre



« Virage vers le Futur »

Dans le cadre de la semaine de la mobilité (du mardi 16 septembre au lundi 22 septembre 2025), s'est déroulée la projection du film « Virage vers le futur ».

Ce film nous a présenté une région rurale de France ayant développé des modes de déplacement alternatifs à l'autosolisme.

La projection a eu lieu au Château de Rahier le lundi 22 septembre 2025, jour de clôture de la semaine de mobilité. Le débat-citoyen qui a suivi, a permis au public intéressé d'émettre des avis, des suggestions et de faire part de ses propres expériences.

Merci à Caroline Lecomte, gestionnaire de projet au sein de l'asbl Fahr Mit et à Martine Grogard, coordinatrice POLLEC (Politique Locale Energie Climat) au sein de l'Administration communale d'avoir organisé cette manifestation de sensibilisation à la mobilité sans voiture.

VANESSA LABRUYÈRE
Échevine de la Mobilité



Journées wallonnes

visite de deux captages communaux

La commune de Stoumont gère son propre réseau d'eau : captages, forages et zones de prévention, préservation de la qualité de l'eau potable, distribution aux consommateurs, maintenance des conduites, stations de pompage, installation des compteurs, facturation, assainissement... les services communaux qui entrent en jeu sont nombreux.

En quelques chiffres, 80 km de conduites alimentent 1554 compteurs d'eau qui distribuent 115000 m3 à un peu moins de 3000 abonnés. 20 captages répartis sur tout le territoire approvisionnent le réseau de distribution.



Pour mieux comprendre les enjeux d'une gestion responsable de l'eau de consommation, le service technique des eaux propose une visite de deux captages communaux.

Le samedi 21 mars 2026

- ◆ Réservoir de Chevron, pour une visite à 9h30 et une autre à 13h30.

Le samedi 28 mars 2026

- ◆ Captage à Neuville, pour une visite à 9h30 et une autre à 13h30.

Le lieu de rendez-vous, vous sera communiqué lors de l'inscription.

L'INSCRIPTION EST OBLIGATOIRE :

- ✉ martine.grogard@stoumont.be
- ☎ 080/292.666

Les places sont limitées, inscrivez-vous sans tarder !



Pour en savoir plus

www.stoumont.be/service-des-eaux



Challenge « un mois pour avancer autrement »

Le challenge, organisé en mai 2025 par l'ASBL Fahr mit et le GAL Fagnes Haute Amblève, a permis de mettre en lumière plusieurs constats en lien avec la mobilité douce et active.

Le principe était de se passer au maximum de la voiture individuelle et de privilégier l'utilisation des transports en commun ainsi que du vélo à assistance électrique, prêté aux participants pendant un mois.

Cette action a permis de renouer avec la nature tout en favorisant le bien-être et l'activité physique. Elle a été l'occasion de belles rencontres, d'un rythme plus apaisé et d'une réelle diminution du stress. En offrant un sentiment de liberté, elle a encouragé chacun à sortir de sa zone de confort et à éprouver une véritable fierté personnelle. En plus de réduire la consommation de carburant, cette démarche s'inscrit pleinement dans une dynamique respectueuse de l'environnement.



Les participants ont également souligné plusieurs difficultés rencontrées. La mobilité douce demande une organisation préalable importante et manque de spontanéité. Elle peut engendrer de la fatigue, notamment sur des trajets plus longs qu'en voiture, et pose la question de la sécurité et de l'insertion dans le trafic. Les déplacements deviennent plus complexes en cas de courses lourdes ou par temps pluvieux. Enfin, le manque de parkings sécurisés et les limites d'intermodalité — comme l'absence de vélo gratuit dans le train ou de possibilité de l'emporter dans le bus — restent des freins importants.

Les communes du GAL Fagnes Haute Amblève, dont Stoumont fait partie, se sont associées à cette action et travaillent en collaboration afin de dégager des solutions facilitant certains déplacements de loisirs et du quotidien, autrement qu'en étant seul dans sa voiture.

Il s'agit d'un travail de longue haleine, tant pour les communes, appelées à mettre en place des alternatives de mobilité, que pour les citoyens, invités à changer leurs habitudes. L'objectif est néanmoins de donner à chaque citoyen la possibilité de se déplacer au quotidien et de se rendre au travail, même sans disposer d'une voiture individuelle.

Une deuxième édition du challenge est prévue en mai 2026. L'appel à candidatures sera diffusé prochainement.

Merci aux deux candidates qui ont représenté la commune de Stoumont à savoir Françoise Skirole, habitante de Chession et Charlotte Braham, architecte employée à l'Administration communale de Stoumont.

CAROLINE LECOMTE

Gestionnaire de projet au sein de l'asbl Fahr mit

VANESSA LABRUYÈRE

Échevine de la Mobilité





Appel public
aux candidats :
20 candidatures
ont été reçues

Renouvellement de la Commission Consultative communale d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM)

Sur proposition du Collège communal, le Conseil communal en séance du 18 décembre 2024 a pris la décision de renouveler la CCATM et a chargé le Collège communal de procéder à un appel public aux candidats.

L'appel a donc été lancé le 10 février 2025 avec invitation à adresser sa candidature au plus tard pour le 12 mars 2025 ; 20 candidatures ont été reçues durant cette période.

La Commune de Stoumont comptant moins de 10.000 habitants, la CCATM doit être composée, outre le président, de 8 membres effectifs, incluant les représentants du conseil communal (« quart communal »). Un ou plusieurs membres suppléants représentant les mêmes intérêts peuvent être désignés pour chaque membre effectif.

Pour constituer ce quart communal, les conseillers communaux de la majorité, d'une part, et de la minorité, d'autre part, doivent désigner respectivement leurs représentants (effectifs et suppléants) selon une représentation proportionnelle à l'importance de la majorité et de la minorité.

« A titre personnel, je souhaite remercier tous les candidats qui se sont manifestés, pour l'intérêt qu'ils portent à l'aménagement du territoire, à la mobilité et au cadre de vie de notre Commune. Je remercie tous les membres de la commission, effectifs et suppléants, pour leur implication citoyenne et pour le travail déjà accompli et je remercie tout particulièrement notre CATU qui organise et prépare les réunions, présente les dossiers, résume les débats et j'en passe, aux côtés de notre nouveau Président ».

VANESSA LABRUYÈRE

*Échevine de l'Aménagement du Territoire,
de l'Urbanisme et de la Mobilité*

Les membres doivent être choisis en respectant les critères suivants :

- 1 une représentation spécifique à la commune des intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux, énergétiques et de mobilité ;
- 2 une répartition géographique équilibrée ;
- 3 une répartition équilibrée des tranches d'âges de la population communale ;
- 4 une répartition équilibrée hommes-femmes.

Le membre du Collège communal ayant l'aménagement du territoire, l'urbanisme et la mobilité dans ses attributions à savoir Madame Vanessa LABRUYERE, ainsi que le conseiller en aménagement du territoire et urbanisme (CATU), y compris s'il assure le secrétariat, à savoir Madame Ann-Sophie MOËS, siègent d'office à la CCATM, avec voix consultative.

Les candidatures reçues ont dès lors été analysées au regard des motivations émises par les candidats ainsi que les critères énoncés ci-dessus et la composition proposée et approuvée par le Conseil Communal en date du 31 mars est la suivante :

a. Un président : Monsieur Pierre LAFFINEUR

b. Huit membres effectifs (et leurs suppléants) siégeant avec voix délibérative :

1. **Monsieur Etienne GELAI**
1er suppléant : Madame Eliane FONTAINE
2. **Madame Anne-Sophie DEFOEUX**
1er suppléant : Monsieur Gilbert ANSOUL
3. **Madame Gabrielle LEYDEN (AVALA)**
1er suppléant : Monsieur Jacques COULONT (GRACQ)
4. **Madame France DEVILLERS**
1er suppléant : Monsieur Patrick SERVAIS
5. **Madame Vinciane WUIDAR**
1er suppléant : Madame Amélie THEODORE
6. **Monsieur Pierre THIMUS**
1er suppléant : Monsieur Jérémie DANHEUX

Représentant le Quart communal :

7. **Monsieur Christophe LEJEUNE**
1er suppléant : Madame Joëlle MARECHAL
2ème suppléant : Monsieur Didier GILKINET
8. **Monsieur Frédéric LECRENIER**
1er suppléant : Madame Fabienne LOMBA
2ème suppléant : Monsieur José DUPONT
3ème suppléant : Monsieur Francis BASTIN
4ème suppléant : Monsieur Sébastien LAMBOTTE

Les candidatures non retenues ont été versées dans une réserve.

A noter que tous les membres, effectifs et suppléants, sont invités à participer aux débats de chaque réunion. Seuls les membres effectifs et les membres qui suppléent leurs effectifs, ont voix délibérative. Le Ministre en charge a validé la composition de la nouvelle CCATM en mai 2025.



Discours
prononcé par
Didier Gilkinet
Bourgmestre

Le 29 janvier 2025

Fête du personnel

C'est au Château de Rahier que notre Bourgmestre s'est adressé à l'ensemble du personnel dans le cadre de l'An Neuf



Chers membres du personnel,
cher-es toutes et tous, bonjour,

Accompagné de nos Directeurs, Valérie et de Hugo, des membres du Collège et en présence de membres du Conseil communal et du Conseil de l'Action Sociale, je suis très heureux de vous pouvoir vous accueillir cet après-midi et de vous adresser ces quelques mots, dans le cadre de notre traditionnelle réception du Nouvel An.

Nous voici rassemblés dans une formule différenciée, telle que souhaitée par certains. Nous espérons qu'elle répondra à vos attentes, sachant que rien n'est figé et que nous restons à l'écoute de vos propositions.

Toutes nos pensées vont vers celles et ceux qui n'ont pu nous rejoindre en raison d'un problème de santé et nous leur souhaitons un prompt rétablissement.

L'année 2024 a définitivement tiré sa révérence. Rythmée par les élections communales, elle a représenté pour bon nombre d'entre nous, une année quelque peu « mouvementée ».

Nous sommes particulièrement conscients que cette période n'est pas toujours confortable et nous souhaitons vivement vous remercier pour tout le travail accompli en ces circonstances, propres à votre statut.

Comme dans toutes les villes et communes de Wallonie, le Collège et le Conseil ont été renouvelés et installés le lundi 02 décembre tandis que le nouveau Conseil de l'Action Sociale a été installé le lundi 09 décembre.

Les mandataires ne sont que de « passage » et nous sommes convaincus que vous êtes, toutes et tous, les garants de la continuité, de la stabilité et de la neutralité dans l'exercice de notre mission de service public.

Soyez assurés que nous comprenons parfaitement bien que ces renouvellements ne rencontrent pas nécessairement l'adhésion de chacune et chacun d'entre vous. Vous êtes avant tout également des citoyens.

Quoi qu'il en soit, c'est tous ensemble que, durant les 6 prochaines années, nous travaillerons au bénéfice de notre commune et de l'ensemble de ses habitants.

L'année 2025 annonce ainsi un nouveau cycle de 6 ans et avec lui, de nombreux enjeux, dans un monde en constante évolution et où les changements sont la norme.

La Déclaration de Politique Communale sera traduite dans un Programme Stratégique Transversal (PST). Avec cet outil qui guidera l'action communale tout au long de cette législature, notre travail commun prendra plus de sens encore !

Ce n'est qu'ensemble que nous pourrons relever les nombreux défis qui se présenteront à nous ! Que notre engagement mutuel soit la véritable clé de la réussite !

C'est dans cette vision, que nous vous présentons nos souhaits les plus chaleureux pour une année 2025, au cours de laquelle nous cultiverons ensemble, la solidarité et la bienveillance.

Cela étant, cette réception représente toujours également une belle opportunité pour l'Administration Communale et pour le CPAS de féliciter et remercier ses jubilaires mais aussi ses retraités.





Les jubilaires

Cette année, les jubilaires sont au nombre de sept.

Vous représentez bien plus qu'un simple chiffre d'années de service. Vous incarnez à la fois une richesse d'expérience, un savoir-faire et une histoire vivante qui mérite d'être soulignée.

Votre parcours nous rappelle l'importance de la persévérance et de l'engagement.

Avec 10 ans d'ancienneté :

- **Marie-Françoise Perat**, entrée le 04 avril 2014
- **Martine Grogard**, entrée le 22 juillet 2014
- **Brenda Maertens**, entrée le 1er novembre 2014

Avec 20 ans d'ancienneté :

- **Sarah Pastor**, entrée le 1er avril 2004

Avec 25 ans d'ancienneté :

- **Carine Vansteenkiste**, entrée le 25 janvier 1999

Avec 30 ans d'ancienneté :

- **Nicole Bonmariage**, entrée le 24 novembre 1994

Avec 40 ans d'ancienneté :

- **Patrick Peerboom**, entré le 02 novembre 1984

Félicitations à toutes et tous ! Merci pour votre attachement à nos institutions de proximité et à votre mission de service au public ! Belle continuation dans la suite de votre carrière.

Par ailleurs, quatre d'entre nous sont partis à la retraite.

Vous êtes entrés dans une nouvelle phase de votre vie. La retraite est une opportunité de découvrir de nouveaux horizons, de passer du temps avec vos proches, et de poursuivre des passions que vous n'aviez peut-être pas eu le temps d'explorer.

Dans l'ordre des départs, je cite :

- **Roland Remacle**, retraité depuis le 1er mai 2024
- **Philippe Hourlay**, retraité depuis le 1er mai 2024
- **Josiane Goffard**, retraitée depuis le 05 juillet 2024

Permettez-nous de vous adresser à chacune et chacun ces quelques mots plus personnels.

Votre livre n'est pas terminé. Un nouveau chapitre s'est ouvert à vous. Profitez-en pleinement !

Avant de clôturer, je souhaiterais, au nom du Collège communal, vivement remercier :

- **les membres du personnel communal** qui se sont investis dans l'organisation et la préparation de ce goûter
- **les Amis de l'Ancien Château** qui, toujours, répondent présents à nos sollicitations
- **Philippe, notre Echevin des Travaux** pour sa coordination et son suivi rapproché

Chères vous toutes, chers vous tous,

Pour nourrir notre réflexion, je terminerai par ces quelques mots, en vous partageant une citation de Jean-Paul Sartre :

« La solidarité est la seule manière de s'élever au-dessus de soi-même »

La solidarité nous pousse en effet, à transcender nos intérêts personnels pour le bien commun.

Très belle année 2025 à toutes et tous !
Profitons de cet instant !



Discours prononcé, pour Roland Remacle,

par Vanessa Labruyère,
anciennement Echevine
des Travaux

Roland,

Tu as commencé ta carrière au sein de l'administration communale de Stoumont le 20 novembre 2017 et y as travaillé à temps plein jusqu'au 31 décembre 2021. A partir de 2022 et jusqu'à ta pension le 30 avril 2024, tu te réserves un jour de congé par semaine et travailles en 4/5ème temps.

Roland a travaillé sur les machines, a travaillé comme forestier où il abattait un travail conséquent et a terminé sa carrière sur le tracteur pour l'entretien des accotements. Si je devais qualifier Roland, je dirais de lui que c'était un travailleur, fonceur parfois fougueux, un tantinet râleur mais je pense que tout ça fait partie du personnage. Ce qui est sûr c'est qu'aucune haie ne lui résiste et que les véhicules resteront marqués par son passage, nous aussi.

Discours prononcé, pour Philippe Hourlay,

par Vanessa Labruyère,
anciennement Echevine
des Travaux

Philippe,

Tu es entré à l'administration le 8 août 2005 et a travaillé à temps plein jusqu'au 30 juin 2017. Tu as également terminé ta carrière en 4/5ème temps jusqu'au 30 avril 2024. Tu as travaillé la plupart de ta carrière en tant que machiniste, sur la tractopelle qui a bien vécu et qui elle aussi a fini carrière (et oui pour ceux qui hésitent, on dit « une » tractopelle, il s'agit d'un engin féminin, je comprends mieux son attractivité). Mais revenons sur Philippe si j'ose dire... Philippe est quelqu'un de plus réservé que Roland, le fonceur, mais n'hésite quand-même pas à pousser une petite gueulante quand les horaires ne sont pas respectés. Luc, son binôme pendant quelques années, pourra peut-être vous en dire un peu plus.

A tous les deux, je vous souhaite de profiter pleinement du temps qui vous est offert, de vivre vos passions et loisirs, avec vos amis et vos familles. J'espère que vous êtes fiers du travail accompli et surtout du service que vous avez rendu aux citoyens Stoumontois. Nous vous souhaitons tous, une bonne retraite !



Discours prononcé, pour Josiane Goffard,

par Yvonne Vannerum,
Echevine de
l'Enseignement

Josiane

Le 1er septembre 1985, tu faisais ton entrée dans le giron communal pour y rester jusqu'au 31 décembre 2024. Je n'ose compter les années.

Une page du livre de ta vie se tourne. Après avoir pris le temps d'enseigner avec soin, méthode, patience, rigueur, professionnalisme, te voilà mise à l'honneur.

Tu vas pouvoir profiter de ton temps libre et on le sait, en dehors de ta classe, tu as toujours été très occupée avec entre autres :

- les marchés de Noël que tu préparais avec soin et bonne humeur, entraînant avec toi ton mari dans l'aventure
- les soupers d'école où là aussi tu ou plutôt vous (merci Jean-Luc) étiez de la partie et jamais prêts à repartir
- les matchs de foot inter-écoles où tu étais présente sur le bord du terrain pour hurler et encourager les enfants de nos écoles.

Petite anecdote: un jour, tu as même été dans l'obligation de faire revenir une maman à l'école. En effet, l'enseignante que tu étais a dû faire face à un enfant qui se tenait le doigt qui saignait mais tu ne pouvais pas voir l'ampleur du problème. Le doigt du pauvre Renaud était resté coincé malencontreusement dans une porte et il refusait de montrer ce doigt. Difficile de faire la loi avec un enfant qui ne veut pas laisser apparaître ce petit corps meurtri. Dès lors, tu as été dans l'obligation de rappeler la maman pour régler ce problème.

On te remercie pour tout ton investissement, ta gentillesse, ta bonne humeur, ta douceur, ton professionnalisme, tu as passé le flambeau maintenant.

Au nom de l'Administration communale, nous te disons merci et te souhaitons beaucoup de bonheur dans ta nouvelle vie. Profitez bien Jean-Luc et toi du temps libre que tu as bien mérité.

Ce sera toujours avec plaisir que nous nous croiserons pour prendre un café ou un bon verre et tailler une petite bavette pour connaître l'évolution de nos écoles ainsi que les joies de ta nouvelle vie.

Bon vent Josiane et encore merci.



Le 17 janvier 2026 Réception du Nouvel An

C'est en la Salle La Vallonia à Moulin du Ruy, que notre Bourgmestre s'est adressé à l'ensemble du personnel dans le cadre de l'An Neuf

Discours
prononcé par
Didier Gilkinet
Bourgmestre



Chers membres du personnel,
cher-es toutes et tous, bonsoir,

Accompagné de Valérie et de Hugo, nos Directeurs, des membres du Collège, en présence de membres du Conseil communal et du Conseil de l'Action Sociale, c'est avec un plaisir renouvelé que je suis heureux de vous accueillir et que je m'adresse à vous ce soir, pour la 20^è fois déjà, dans le cadre de notre traditionnelle réception du Nouvel An.

Tout d'abord, permettez-nous de vous remercier d'avoir répondu présents à cette invitation.

Une réception organisée cette année, dans une approche différenciée telle que souhaitée par d'aucuns d'entre vous. Nous revenons à une formule plus traditionnelle et nous avons élargi ce moment de rencontre, à celle ou celui qui partage votre vie et qui, inmanquablement, partage également vos joies mais aussi vos éventuels soucis ou questionnements sur le plan professionnel !

Avant toute chose, je vous prie de bien vouloir excuser les absences de la conseillère communale Fabienne Lomba (retenue par ses charges) et des enseignantes Anne et Caroline de notre école de Rahier (en formation ce week-end).

Cette réception du Nouvel An représente un moment privilégié qui nous permet de nous retrouver dans un contexte différent de celui qui fait notre quotidien, de prendre du recul et surtout de reconnaître le travail accompli par chacune et chacun d'entre vous.

Dans le rythme parfois soutenu de nos missions quotidiennes, nous n'avons pas toujours l'occasion de nous arrêter pour mesurer pleinement ce que représente l'engagement, souvent discret mais de plus en plus exigeant, du personnel communal.

Dans une petite commune rurale comme la nôtre, le service public n'est pas abstrait : il est concret, humain, proche des citoyens. Le service public a un visage. Il a le vôtre.

Il se vit au quotidien, dans les bureaux, au garage, sur le terrain, dans nos écoles, dans l'accompagnement social ou encore au niveau l'entretien de nos espaces et de nos infrastructures.

Chez nous, chacun se connaît, chacun compte, et chaque geste a un impact direct et visible sur la vie des Stoumontoises et des Stoumontois.

Vous êtes les premiers interlocuteurs de nos habitants, ceux qui écoutent, ceux qui orientent, ceux qui rassurent et qui trouvent des solutions. Vous représentez la continuité du service. Grâce à vous, notre commune reste vivante, solidaire et accueillante. Ce qui est essentiel à nos yeux ! Soyez-en ici, remerciés !

L'année qui vient de s'écouler a, comme partout, apporté son lot de défis. Des changements, des collègues absents, des contraintes (je pense notamment à l'important chantier de rénovation énergétique de la Maison communale) mais aussi parfois des incertitudes. Vous avez su y faire face avec patience, adaptabilité et esprit d'équipe.

Ce qui fait la force d'une petite commune, ce n'est pas la taille de son budget ni l'ampleur de ses projets. Ce sont précisément ces qualités humaines et professionnelles qui en font la richesse et qui la font vivre mais qui aussi, font la qualité du service délivré à nos habitants.

Pour l'année qui commence, je formule un vœu simple mais essentiel : que nous poursuivions un travail commun, dans un climat de confiance, d'écoute, de dialogue et de reconnaissance mutuelle.

Que chacune et chacun puissent trouver du sens dans son travail, se sentir utile, respecté et soutenu.

Les défis ne manqueront pas. Mais je suis convaincu qu'avec votre compétence, votre engagement et votre attachement, ensemble, nous saurons les relever.

Ensemble, nous continuerons à faire de notre commune un lieu où il fait bon vivre, un lieu où il fait bon travailler, un lieu où il fait bon grandir et s'épanouir.

C'est tout le sens du message que je souhaite vous partager ce soir.

Je vous souhaite, ainsi qu'à vos familles et à vos proches, une année 2026 qui soit lumineuse à souhait, avec en filigrane la zénitude, la sérénité mais aussi et surtout la santé, qui reste à mes yeux, une des clés.

Cela étant, cette soirée représente toujours également une belle opportunité pour l'Administration Communale et pour le CPAS de féliciter et remercier ses jubilaires mais aussi, ses retraités.





Nous débuterons d'abord par celles et ceux qui fêtent un anniversaire d'ancienneté. Cette année, vous êtes au nombre de 11 !

Nous vous appellerons par ordre croissant d'ancienneté et vous demanderons de rester à nos côtés.

Avec 10 ans d'ancienneté :

- **Benoît Laffineur**,
entré le 10 août 2015
- **Julien Lagamme**,
entré le 17 août 2015
- **Nathalie Bastin**,
entrée le 1er septembre 2015

Avec 20 ans d'ancienneté :

- **Michèle Noël**,
le 24 mars 2005
- **Léonard Siva**,
entré le 05 juillet 2005
- **Caroline André**,
entré le 1er septembre 2005

Avec 30 ans d'ancienneté :

- **Eric Garsou**,
entré le 06 avril 1995
- **Pascal Dumont**,
entré le 28 août 1995

Avec 35 ans d'ancienneté :

- **Christiane Constant**,
entrée le 17 avril 1990

Avec 40 ans d'ancienneté :

- **Christiane Legros**,
entrée le 1er septembre 1985
- **Christine Corbay**,
entrée le 1er octobre 1985

Nous vous félicitons toutes et tous ! Ces années de service ne représentent pas uniquement un chiffre. Elles symbolisent votre loyauté et votre fidélité, qui témoignent de votre attachement à nos institutions de proximité et à votre mission de service au public ! Que la suite votre cheminement professionnel soit à la hauteur de vos espérances !

Ensuite, cette cérémonie représente également l'opportunité de rendre un hommage tout particulier à celles et ceux qui s'apprêtent à emprunter un nouveau chemin de vie.

Après de nombreuses années de service au profit de la collectivité, vous laissez derrière vous une empreinte durable.

Vous êtes aujourd'hui cinq à être partis à la retraite. Et je vous cite, dans l'ordre des départs et vous invite à nous rejoindre :

Au niveau du service des Travaux :

- **Eric Garsou**,
retraité depuis le 1er mai 2025

Au niveau du CPAS :

- **Ariane Bacquelaine**,
retraîtée depuis le 1er juillet 2025
- **Ruth Ragazzo**,
retraîtée depuis le 1er juillet 2025

Au niveau de l'Enseignement :

- **Dominique Salmon**,
actuellement en DPPR
et retraitée le 1er mai 2026
- **Marc Mathieu**,
actuellement en DPPR
et retraité le 1er mai 2026

Permettez à Philippe puis à Yvonne de vous adresser à chacune et chacun, ces quelques mots plus personnels.

Ariane, Ruth, Dominique, Eric, Marc, vous avez vu évoluer les métiers, les outils, les pratiques, mais vous êtes toujours restés fidèles aux valeurs du service public : la loyauté, le respect, la proximité et l'attention portée aux citoyens. Au nom du Collège communal, de nos Directions respectives et de la population, permettez-moi de vous remercier et de vous souhaiter une nouvelle étape épanouissante, riche en projets, en découvertes et en temps pour vous et vos proches

Avant de clôturer, je souhaiterais, au nom du Collège communal, vivement remercier :

- **les membres du personnel**
qui se sont investis dans l'organisation et la préparation de cette soirée
- **Le traiteur Spadois, Alain Delhougne et son équipe**,
pour le repas nous préparé
- **les membres du Comité de l'Asbl La Vallonia et leur Présidente, Catherine**,
qui assurent le service « bar »

Chères vous toutes, chers vous tous,

Je terminerai ces quelques mots, en vous partageant un proverbe indien, je le cite :

« Si tu vois tout en gris, déplace l'éléphant » !
Puisse-t-il nous inspirer tout au long de cette année 2026 !

Merci pour votre attention et très belle soirée !



Discours prononcé, pour Eric Garsou,
par Philippe Goffin,
Echevin des Travaux

Eric Garsou

Quand on demande à Eric quand il est entré à la commune, la réponse est immédiate : le 09 avril 1995. Une date qu'il connaît par cœur, et pour cause : cela fait bientôt 31 ans. Un jour important, évidemment, pour notre jubilaire.

Avant d'arriver à la commune, Eric a déjà touché à pas mal de métiers : parcs et jardins, rejointolement, peinture, bûcheronnage....Quand il entre au service communal, il commence, comme beaucoup, comme ouvrier polyvalent mais très vite on comprend que la maçonnerie, c'est son domaine. Il faut dire qu'il avait suivi une formation de carreleur. Son premier chantier, il s'en souvient encore très bien : le mur d'entrée du cimetière de La Gleize.

Pendant une bonne quinzaine d'années, Eric travaille le plus souvent en duo avec Frédéric. Ensemble, ils réalisent notamment l'abribus de La Gleize, celui de Stoumont, le mur de soutènement en pierre au-dessus de Roua... et bien d'autres chantiers encore, trop nombreux pour tous les citer aujourd'hui.

Avec le temps, la santé devient plus fragile. La commune lui propose alors un autre type de travail, mieux adapté : les travaux forestiers ! Ce n'est pas plus facile, loin de là, mais l'avantage c'est de pouvoir organiser son travail à son rythme et de s'accorder les pauses nécessaires. C'est dans ce service qu'Eric termine cette carrière, en duo avec Julien.

Quand on lui demande ce qu'il retient le plus de toutes ces années à la commune, il parle surtout de l'ambiance, de la bonne humeur et de l'esprit d'équipe. C'est ce qui lui a plu ici et c'est sans doute ce qui lui manquera le plus.

Il y a quand même un souvenir qui ressort particulièrement : le chantier du lieu-dit La Rochette. Personne ne voulait y aller... Eric, lui y est allé. Il a fait le travail et ça lui a valu les félicitations du préposé forestier, et même de la cheffe de cantonnement.

Ce que je viens de vous dire, c'est l'histoire officielle. Mais il y a aussi celle qui n'est pas écrite, celle qui ne figure ni dans les plannings ni sur les feuilles de route.

Ainsi, on m'a raconté l'arrosage des scouts endormis couchés sur la place de La Gleize, ou encore ses parties de luge dans les bois de Monthouet assis sur un bidon de mazout. Il m'est revenu également cette histoire de gendarmes et de voleurs où tu as fait rire tout le monde... sauf la maréchaussée.

Moins amusant, lors de travaux forestiers, la branche qui te tomba sur la tête, te laissant inanimé avec une clavicule cassée. Heureusement, Jean-Yves, ton équipier du jour, était là pour prévenir les secours.

Pour préparer ce petit mot, je l'ai rencontré il y a quelques jours -merci pour l'accueil- et j'ai découvert comment il occupe ses journées hivernales.

Je l'ignorais, nous l'ignorions tous, je pense : Eric est aussi un artiste. Il sculpte, avec beaucoup de talent, des planches de chêne sur lesquelles il fixe des massacres. Une belle collection qui garnit les murs de son salon.

Au-delà du travail, je retiendrai sa bonne humeur, ses rires et son humour....comment dire.....son humour très tactile.

Alors pour conclure, Eric, sache que tes collègues au service des Travaux, de l'Administration, le Conseil communal et bien sûr l'Echevin des Travaux te souhaitent une très belle et longue retraite.

Discours prononcé, pour Ariane Bacquelaine,
par Yvonne Vannerum,
Présidente du CPAS

Ariane Bacquelaine

J'ai 2 personnes à mettre à l'honneur aujourd'hui. J'avoue Albert m'a bien aidée car je n'étais pas au CPAS quand ces deux dames sont parties pour une retraite bien méritée.

Ariane,

Après un passage par le CPAS de liège puis de Vielsalm, tu es arrivée à Stoumont le 1er avril 2003. Tu as débuté par un mi-temps et ensuite un trois-quarts temps dès le premier août 2020.

C'est d'ailleurs Albert qui était secrétaire à l'époque et l'équipe composée de Rik et Liliane qui t'ont accueilli.

Ton engagement et ton professionnalisme ont marqué tous ceux qui ont croisé ton chemin, tes collègues les Conseillers, les Présidents et les nombreuses voire les centaines de personnes que tu as aidées et accompagnées avec bienveillance. Tu as acquis de la bouteille, tu es montée en grade, tu es devenue assistante en chef.

Si tes collègues étaient embarrassées avec un dossier, tu étais là pour analyser le dossier et les rassurer.

Quand tu avais des soucis avec les horaires de la Stoumobile, des aide-ménagères, des ouvriers, un petit café et tu te relançais.

Le 30 juin 2025, tu as quitté ton bureau pour profiter de cette nouvelle étape de la vie.

Nous te souhaitons à toi et à Jacky de prendre du bon temps bien mérité. On a jamais assez de temps pour faire tout ce que l'on voudrait.

Discours prononcé, pour Ruth Ragazzo,
par Yvonne Vannerum,
Présidente du CPAS

Ruth Ragazzo

Après avoir notamment travaillé une dizaine d'années à l'école de la Communauté française et ensuite au GB de Trois-ponts, tu as intégré le CPAS le premier janvier 2009.

Au début, à mi-temps, puis à trois-quarts temps en qualité d'aide-ménagère.

Après les années à faire briller les sols, affronter les poussières, être à l'écoute de tes familles, tu as raccroché ton balai le 30 juin 2025 en même temps qu'Ariane et avec le même âge.

Tu as toujours pris soin des lieux et surtout de tes familles. Un mot gentil, un sourire, une petite attention, cela fait toute la différence.

Nous comprenons pourquoi tu étais tant attendue dans les familles. Toutes ces personnes regrettent bien ton départ même si d'autres collègues ont pris la relève mais tu avais tes habitudes, tu faisais un peu partie de la vie de ces personnes qui parfois sont si seules.

Néanmoins, nous te souhaitons de passer de bons moments avec Philippe qui aura vite du temps libre à te consacrer. Tu vas aussi pouvoir t'occuper de tes petites filles qui aiment venir à Roua pour se faire cajoler et gâter par vous deux. Profite bien de les voir grandir, c'est important.



Discours prononcé, pour Dominique Salmon et Marc Mathieu,

*par Yvonne Vannerum,
Echevine de
l'Enseignement*



Dominique Salmon et Marc Mathieu

Nous venons de vivre une période délicate pour nos écoles.

Il faut savoir que nous avons trois implantations et que nous souhaitons bien sûr maintenir le nombre de trois.

Nos écoles sont des lieux de vie et d'apprentissage très importants pour l'avenir de nos enfants. Le problème que nous avons vécu: c'est qu'il a fallu organiser le changement des trois directions.

J'ai d'abord cru que les directions avaient pris peur de mon arrivée mais il n'en était rien. C'est simplement que nos directrices et directeur arrivaient aux termes de leur carrière. Nous avons donc lancé des appels à candidatures et mis en place de nouvelles personnes qui en réalité ne nous étaient pas inconnues. C'était déjà des enseignantes dans nos écoles.

Dominique,

Tu es entrée en fonction en 91 pour terminer en 2026. Tu as toujours aimé ton métier. La preuve, tu as transmis le virus et l'amour de l'enseignement à une de tes filles.

Jamais tu n'as lésiné sur 1 heure supplémentaire car tu ne voulais pas laisser un élève à la traîne. Tu as toujours été à la pointe des informations administratives et tes collègues t'ont fait confiance jusqu'au bout, elles n'ont jamais douté de tes paroles et regrettent bien ton départ.

Bon vol vers un nouveau chapitre de ta vie et profite bien de la vie.

Marc,

Toi Marc, fils d'une institutrice devenue directrice à l'école de la Gleize, que pouvais-tu faire d'autre que de devenir enseignant comme maman?

Après quelques difficultés pour changer de réseau dans l'enseignement, tu es arrivé chez nous en 2012 et cerise sur le gâteau tu es même devenu directeur.

Cependant, tu as quand même quelques petits défauts, tu es très gourmand. Pour preuve, si on laisse une bouteille de chocolat ? sur la table, on la retrouve vide.

Autre chose, quand tu remontes tes lunettes d'une drôle de façon et que tu regardes les collègues, elles ont compris, tu vas encore les appeler "tes jambons d'Ardenne".

Il est temps de prendre du temps pour toi car je sais que lors des dernières excursions: tes paupières devenaient lourdes que ce soit au cinéma, dans le car et même au Nausicaa.

Quoi qu'il en soit, je sais que tu as été bien fêté lors de ton dernier jour d'école qui d'ailleurs était bien long jusque tard dans la nuit.

Profite bien de ta famille qui s'agrandit mais prends soin de toi.

Je tiens à souligner que ce soit à Rahier ou à la Gleize de nombreux parents et élèves ont regretté votre départ mais ils ont été consolés et réconfortés par les nouvelles directions qui ont su rendre votre départ moins douloureux.

Merci à vous pour toutes ces années passées chez nous.





Réouverture de la maison de police de Stoumont

La maison de police de Stoumont est rouverte depuis ce 12 janvier.

Après l'incendie accidentel du 2 août dernier, les travaux de rénovation sont terminés et le commissariat est à nouveau pleinement opérationnel.

Quelques changements au sein de votre maison de police.

C'est l'inspecteur Principal VANMUNSTER qui est désormais responsable du poste.

Il est épaulé par le 1er Inspecteur SURETING qui assure son remplacement en cas de besoin ainsi qu'un appui opérationnel à tous les agents de quartier du poste.

Vos agents de quartier :

Le Premier Inspecteur G. TOURNAY

Route de l'Ambième - Village - Froidcour - Monthouet - Roua - Route de Spa

Le Premier Inspecteur B. DEMOITIE

Beauloup - Bierny - Cheneux - Monceau - La Vaux-Renard - Gare de La Gleize - Gare de Stoumont - Fagnenaze - Naze - La Bruyère Chession - Froidville - La Liègne - Le Thier - Lorcé - Meuville Moulin de Rahier - Moulin de Targnon - Rahier - Targnon Xhierfomont - La Venne

La Première Inspectrice C. LAMBAY

Bierleux-Bas - Bierleux-Haut - Bru - Chauveheid - Chevron Les Forges - Habémont - La Platte - Neucy - Neufmoulin - Neuville Oufny - Picheux-Bas - Picheux-Haut

La Première Inspectrice V. MAWET

Andrimont - Borgoumont - Chevrouheid - Cour - rue de l'Eglise Exbomont - La Gleize - Hasoumont - Heilrimont - Les Minières Moulin du Ruy - Moustier - Roannay - Roanne - Roanne-Coo Roanne- Coo Grand'route - Le Rosier - Roumez - Ruy - Wérimont

Nous remercions les services et partenaires impliqués dans la réhabilitation du site ainsi que les citoyens pour leur patience et leur compréhension.

MAISON DE POLICE DE STOUMONT

Route de l'Ambième 19
080/28 19 40



Les rendez-vous peuvent dès lors reprendre à Stoumont **les lundis et jeudis** via notre site :

<https://www.police.be/5290/fr> -> prendre rendez-vous.



Prestation de serment au Conseil de Police

Après avoir été désigné par l'Assemblée du Conseil Communal, Albert André a presté serment le 26 février 2025, pour représenter notre commune, aux côtés du Bourgmestre, au sein du Conseil de Police.

Le Conseil de Police est composé des membres du Collège de Police (les Bourgmestres des 6 communes constituant la Zone) ainsi que de 17 conseiller-ères de police, issus des différents conseils communaux, siégeant sur le territoire de la Zone de Police.

Ce Conseil se réunit en moyenne 4 fois par an et chaque fois que les affaires l'exigent.

Il prend principalement des décisions stratégiques, en matière de finances (budgets), de recrutements et d'investissements en moyens et matériels.

Nous souhaitons à Albert un excellent travail dans cette fonction de Conseiller de Police.

DIDIER GILKINET

Bourgmestre





**Deux soirées
d'informations**
organisées en collaboration
avec notre Zone de Police.



Collaborations entre la commune et la Zone de Police

Une première, le 30 janvier 2025,
Information orientée sur la cybercriminalité

Une problématique particulièrement d'actualité et à laquelle nous sommes toutes et tous exposés.

Nous remercions le Premier Inspecteur, Frédéric Laurent, en stage au Service Prévention mis en place au sein de la Zone, pour la qualité de son exposé et de l'échange avec les citoyens qui l'a suivi.

Une seconde, le 15 mai 2025
Rencontre citoyenne

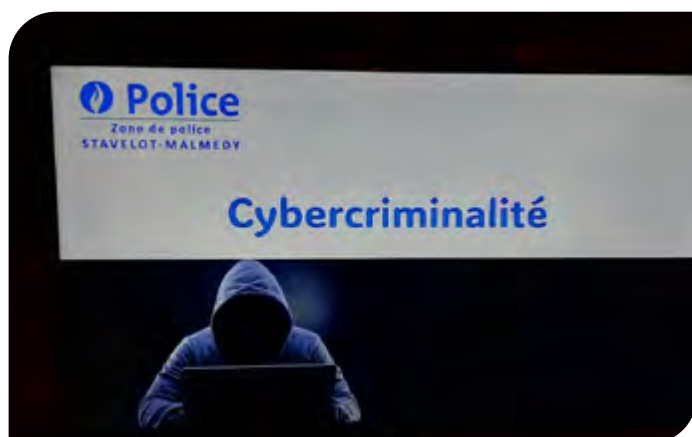
initiée par la Direction de notre Zone de Police, notre Maison de Police et avec la collaboration de la commune.

Cette rencontre citoyenne a permis d'une part, de présenter le fonctionnement de la Zone de Police Stavelot-Malmedy, d'expliquer son organigramme et d'autre part, d'ouvrir le dialogue avec les citoyens et de répondre à leurs questions diverses.

Elle a également été l'opportunité pour les représentants de la Zone d'entendre leurs besoins et attentes afin d'y répondre au mieux.

Nous remercions vivement notre Chef de Corps, les responsables des différents départements (Opérations, Proximité et Judiciaire) ainsi que le responsable de notre Maison de Police, pour cette initiative conjointe, qui s'inscrit parfaitement dans le cadre de la philosophie de proximité, telle que souhaitée par le législateur, à la création des Zones de Police en 2001.

DIDIER GILKINET
Bourgmestre





Une rencontre conviviale a été organisée le 24 décembre dernier à la maison de l'ILA



Envie de vous engager à votre tour ?

Le projet ILA est continuellement à la recherche de bénévoles souhaitant s'inscrire dans une démarche d'intégration et de solidarité. Plusieurs formes d'engagement sont possibles :

- échanger et pratiquer le français avec les résidents lors de moments conviviaux,
- devenir bénévole « taxi » pour accompagner les personnes dans leurs déplacements,
- apporter un coup de main pour de petits travaux du quotidien, comme la réparation de vélos,
- proposer ou animer des activités selon vos talents et vos envies : tricot, bricolage, ateliers créatifs ou toute autre idée est la bienvenue.

Chaque geste compte et contribue à construire une commune plus ouverte, solidaire et accueillante pour toutes et tous.

Contact : heidi.stevens@stoumont.be

Le projet ILA

quand l'intégration rime avec rencontre et convivialité

Dans le cadre du projet ILA (Initiative Locale d'Accueil), une rencontre conviviale a été organisée le 24 décembre dernier à la maison de l'ILA, lieu de vie et d'accompagnement destiné à des personnes étrangères au sein de notre commune.

Une Initiative Locale d'Accueil (ILA) est un dispositif mis en place par les communes, en collaboration avec le CPAS et les autorités fédérales, visant à accueillir temporairement des personnes en demande de protection internationale. L'ILA de Stoumont est une ILA familiale, à taille humaine, pouvant accueillir un maximum de cinq personnes. Elle offre un logement ainsi qu'un accompagnement social, administratif et d'intégration, favorisant leur autonomie et leur participation à la vie locale.

À cette occasion, les résidents ont ouvert leurs portes et accueilli Monsieur le Bourgmestre, les membres du CPAS (conseillers, présidente et employés) ainsi que les bénévoles. Cette petite fête s'inscrivait dans une volonté de créer un moment d'échange informel, favorisant la rencontre et la compréhension mutuelle entre les acteurs communaux et les personnes accompagnées par le projet.

La convivialité était au rendez-vous autour d'une table gourmande mêlant saveurs d'ici et d'ailleurs. Les invités ont ainsi pu déguster des pâtisseries syriennes, préparées avec soin par une résidente de l'ILA, aux côtés de douceurs belges réalisées par l'assistante sociale en charge de l'intégration. Un symbole simple mais fort de la richesse que représente la diversité culturelle lorsqu'elle est partagée.

Au-delà de l'aspect festif, cette rencontre poursuivait un objectif clair : faire vivre et découvrir les valeurs de partage, d'accueil et de solidarité, valeurs profondément ancrées dans les fêtes de fin d'année et au cœur même du projet ILA. Les échanges, les sourires et les discussions ont témoigné de l'importance de ces moments pour renforcer le lien social et encourager le vivre-ensemble.

Cette initiative rappelle que l'intégration passe aussi par des temps de rencontre, de reconnaissance et de convivialité, où chacun peut trouver sa place et contribuer à la vie collective de la commune. Une belle réussite pour le projet ILA, rendue possible grâce à l'engagement des résidents, des équipes du CPAS et au soutien des autorités communales.





Fonds Social Chauffage

On a tous droit à
un foyer chaleureux,
non?

*Votre facture
de chauffage
vaut de l'argent!*

Demandez votre allocation de chauffage

Pour des ménages qui se chauffent au
gasoil de chauffage, au pétrole lampant
(type c) et/ou gaz propane en vrac

et vous avez un revenu limité.



Les coûts d'énergies du logement, de l'alimentation et des transports sont de plus en plus élevés, ce qui fait que de nombreuses personnes ont du mal à joindre les deux bouts.

C'est peut-être aussi le cas pour vous.

Pour de nombreuses familles et personnes seules, ceci se fait sentir directement dans le porte-monnaie, mais ce sont les personnes à faibles revenus qui sont les plus touchées. Le chauffage de votre logement est le poste de dépense le plus important dans votre facture énergétique.

Le Fonds Social Chauffage intervient partiellement dans le paiement des factures de chauffage des personnes qui se trouvent dans une situation difficile.



VOTRE COMBUSTIBLE

Le Fonds Social Chauffage accorde des allocations pour les combustibles suivants :

- **mazout de chauffage** (également appelé gasoil de chauffage ou fioul domestique) **en grands volumes**.
- **gaz propane** (également appelé gaz de pétrole liquéfié) **en grands volumes**.
- **mazout de chauffage** également appelé gasoil de chauffage ou fioul domestique) **en petites quantités** à la pompe.
- **pétrole lampant** (type c) utilisé pour le chauffage, à la pompe, à utiliser pour les **poêles à pétrole**.



VOTRE DROIT À L'ALLOCATION

Le Fonds Social Chauffage offre 2 types d'aides financières :

- **Allocation de volume par litre.**
Pour le remplissage de votre citerne à mazout ou votre réservoir de gaz propane, livraison en vrac à votre domicile.
 - Un maximum de 1.500 litres de combustible donne droit à une allocation de chauffage*.
 - L'allocation dépend du prix d'achat que vous avez payé et varie entre 0,14 et 0,20 € par litre*.
- **Une allocation forfaitaire.**
Pour le mazout de chauffage ou le pétrole lampant (type c) acheté à la pompe en petites quantités.
 - Allocation forfaitaire de 210 euros par année civile*.

Dans tous les cas, il s'agit du combustible que vous utilisez principalement pour chauffer votre logement.

* Conditions applicables au moment de l'émission de ce dépliant (09/2025). Consultez les conditions les plus récentes sur notre site web.



VOTRE SITUATION FAMILIALE

L'aide financière octroyée par le Fonds Social Chauffage s'adresse uniquement aux familles ou aux personnes isolées qui ont des difficultés à payer leurs factures.

Il s'agit aussi bien des propriétaires que des locataires d'une maison ou d'un appartement. Trois groupes de ménages peuvent compter sur notre support :

- **CATÉGORIE 1**
Vous avez droit à une allocation majorée de l'assurance maladie invalidité ; dans ce cas, les revenus de votre ménage doivent être inférieurs ou égaux aux limites fixées pour la catégorie 2 ; (exception : pas d'enquête sur les revenus pour les personnes isolées ou les familles où chacun bénéficie d'une allocation majorée).
- **CATÉGORIE 2**
Vos revenus sont inférieurs à un certain montant annuel défini.
 - Le revenu annuel brut imposable doit être inférieur à un plafond maximal. Celui-ci est soumis à des indexations.
 - Vous trouverez les montants exacts sur notre site internet ou en nous contactant ou en vous adressant à votre CPAS local.
- **CATÉGORIE 3**
Vous êtes en situation de surendettement. Dans ce cas, vous devez remplir 2 conditions :
 - Vous êtes en situation de médiation de dettes ou de règlement collectif de dettes.
 - Il vous est impossible de payer votre facture de chauffage.



COMMENT FAIRE LA DEMANDE?

! Vous devez soumettre votre demande dans les 60 jours suivant la livraison du combustible.

- Contactez la cellule énergie du CPAS de votre ville ou commune.
- Elle vous demandera les documents nécessaires et traitera votre demande.
- Si tout se passe bien, une décision positive suivra dans un délai d'un mois. Ensuite, 15 jours plus tard, l'allocation sera sur votre compte !



Quelques exemples

1. Marc et Maria ont 2 enfants à charge et ils appartiennent à la catégorie 2 (familles à faibles revenus).



- Le 26 juillet, ils se sont fait livrer 2.000 litres de mazout au prix de **0,8071 euros/litre TVAC**. Ça leur a coûté **1.614,20 euros**.
- L'intervention maximale par an est de 1.500 litres de combustible et pour le prix d'achat (0,8071 euros/litre), le seuil d'intervention en vigueur sera de **14 cent/litre***.
- Marc et Maria pourront recevoir une allocation de chauffage de 1.500 litres x 14 cent soit **210 euros***.

2. Jean est célibataire et a droit à une allocation majorée de l'assurance maladie et invalidité (catégorie 1).



- Le 16 juin, il s'est fait livrer 750 litres de mazout au prix de **0,7955 euros/litre TVAC**. Ça lui a coûté **596,25 euros**.
- L'intervention maximale par an est de 1.500 litres de combustible et pour le prix d'achat (0,7955 euros/litre), le seuil d'intervention en vigueur sera de **14 cent/litre***.
- Jean pourra recevoir une allocation de chauffage de 750 litres x 14 cent soit **105 euros***.
- Jean aura encore la possibilité d'introduire une/les demande(s) pour une/ des livraison(s) supplémentaire(s) jusqu'à un volume de 1.500 litres durant l'année calendrier*.

* Conditions applicables au moment de l'émission de ce dépliant (09/2025). Consultez les conditions générales les plus récentes sur notre site web.

5 conseils pour économiser de l'énergie



Gardez la chaleur dans la maison autant que possible en colmatant les fissures et les trous pour éviter les courants d'air. Avec quelques petits ajustements, vous pouvez obtenir des résultats immédiats. Vous pouvez également isoler les radiateurs contre un mur extérieur en collant un film pour radiateur derrière ceux-ci.



Des tentures serrées le soir permettent de conserver la chaleur dans la pièce. Veillez à ce que les tentures se terminent sur le rebord de la fenêtre. La chaleur peut ainsi entrer dans la pièce. Et n'oubliez pas d'ouvrir les tentures pendant la journée pour les fenêtres orientées au sud. Même le soleil d'hiver peut apporter quelques degrés de chaleur gratuite dans votre maison.



Mettez le chauffage en mode nuit lorsque vous quittez la maison ou une heure avant d'aller vous coucher. Ne chauffez que les pièces où vous vivez le plus.



Baissez le thermostat de 1°C pendant la journée vous permettra d'économiser immédiatement 5 à 7% sur votre facture de chauffage.



Ventilez votre maison de manière appropriée. Ouvrir complètement les fenêtres pendant 15 minutes, puis les refermer, est beaucoup plus efficace que de les laisser entrouvertes pendant des heures.

Utilisez notre module de simulation pratique !



Sur notre site web, nous vous offrons un module de simulation pratique qui vous permet de vérifier vous-même si vous remplissez les conditions pour bénéficier d'une allocation et, le cas échéant, quel sera le montant de cette allocation pour vous.

En outre, nous publions quotidiennement les prix maximums officiels de nos combustibles de chauffage, ce qui est pratique si vous souhaitez connaître le prix maximum aujourd'hui ou à un moment donné dans le passé.

Ne passez pas à côté et faites votre demande.
Beaucoup ont déjà fait appel à nous !



Fonds Social Chauffage

ASBL Fonds Social Chauffage
rue Joseph Stevens 7
1000 Bruxelles

Appelez-nous au numéro

080/29 26 83

Une question ?

Permanence le mercredi matin de 09h à 12h
Christel HOUBA, Assistante sociale
CPAS de Stoumont

Vous voulez en savoir plus ?

www.fondschauffage.be

Vous pouvez aussi soumettre
votre question par e-mail

cpas@stoumont.be

fonds Social de l' eau

Un coup de pouce pour garder la tête hors de l'eau !

**Des difficultés
à payer votre facture ?**

**Ne laissez pas la situation s'aggraver.
Des solutions existent.**

Vous recevez une facture ou un rappel difficile à payer ?

Contactez rapidement votre distributeur.
Il vous proposera un étalement
de paiement sans frais.

FACTURE



Vous n'êtes pas seuls face aux difficultés de paiement.

Le Fonds Social de l'Eau peut vous aider.
Renseignez-vous auprès du CPAS de votre commune.
Il pourra évaluer votre situation et vous
accompagner dans les démarches.



Votre consommation d'eau semble excessive ?

Vérifiez s'il n'y a pas une fuite sur votre installation.

Vous pouvez également bénéficier d'une aide pour financer
des travaux visant à réduire votre consommation d'eau :
réparation de fuite, installation d'équipements plus économes...
Demandez plus d'infos auprès du CPAS.





Fonds Social de l'eau

Surveillez votre consommation d'eau, votre facture s'allégera !

Quelques conseils à suivre...



Nous vous encourageons à boire l'eau du robinet. Elle est **100 à 300 fois moins chère** que l'eau en bouteille. Vous faites ainsi de belles économies... Et c'est bon pour l'environnement !

Privilégiez les douches

Avec un pommeau économique, vous pouvez consommer jusqu'à 5x moins d'eau. Vous pouvez aussi installer un minuteur de douche pour mieux contrôler le temps passé sous l'eau.

Quelques repères :

- 1 min sous la douche = 12 litres d'eau
- Une douche de 15 min = 1 bain

Faites attention aux fuites

Afin de détecter d'éventuelles fuites d'eau et éviter une surconsommation, vérifiez régulièrement votre installation et effectuez le relevé de votre compteur de temps en temps.

Equipez vos robinets de mousseurs

Ces aérateurs d'eau sont un moyen simple et peu coûteux de diminuer votre consommation d'eau.

Privilégiez la petite chasse d'eau

- La petite chasse = 3 à 6 litres d'eau
- La grande chasse = 6 à 9 litres d'eau



**Ma machine
à laver, c'est mieux
entre 11h et 17h.**

**Ça fait moins tache
sur la facture.**



**Le bihoraire
change d'horaire!**

CWAPE
Tous acteurs de l'énergie



Quoi de neuf pour le Parc naturel des Sources ?

L'année qui a commencé charrie son lot de nouveaux défis pour l'équipe du Parc naturel, laquelle invite d'ailleurs les citoyens à embarquer dans des projets participatifs concrets en faveur du territoire.

Mais avant le programme, rétrospective de l'année écoulée.

Assurer une continuité à des enjeux de long terme

- **Au rayon des belles images, 2025 a vu un cheval arpenter la forêt stoumontoise.** Il s'agissait d'une démonstration de débardage, lors d'un après-midi de formation sur la conduite sylvicole à tenir sur des parcelles où l'on souhaite ensuite extraire les bois par traction chevaline. En plus du calme et de l'émerveillement qu'il offre, l'animal manœuvre dans des zones difficilement accessibles aux machines, en préservant le sol forestier.
- **Des mares ont également été créées ou rajeunies en partenariat avec PlantC.** Le but : redéployer un réseau de points d'eau, essentiel pour la biodiversité.
- À Monthouet ainsi que dans les jardins des citoyens intéressés, des fruitiers anciens de variétés ultra-locales ont été plantés après un vaste état des lieux de notre patrimoine arboricole unique.
- À Rahier, le paysage et la structure du village ont fait l'objet de premières analyses dans le cadre du **projet "Villages et territoires résilients" du GAL Fagnes Haute-Amblève.**
- **Le Parc naturel a en outre rédigé des avis d'aménagement du territoire,** contribué à la restauration écologique de nombreuses parcelles, poursuivi ses inventaires faunistiques et floristiques, coconstruit deux dossiers de mise sous statut de réserve naturelle, accompagné des porteurs de projets en faveur de la biodiversité...

Assurer une continuité à des enjeux de long terme



Le programme de 2026 est lui aussi bien fourni.

- L'équipe prévoit bien sûr de s'atteler aux suivis scientifiques de l'évolution des chantiers de restauration écologique qu'elle a menés, en précieux partenariat avec des propriétaires, gestionnaires et entrepreneurs du territoire.
- Sur base de la cartographie de la trame noire (zones laissées sombres la nuit) élaborée en 2024 et 2025, le Parc naturel fournira des conseils aux acteurs privés et publics et entreprendra des aménagements pour limiter les nuisances qu'occasionne l'éclairage artificiel sur la faune et la flore.
- Il est aussi prévu de poursuivre l'enrichissement de la biodiversité globale du site de Bronromme (plantation de haies, restauration de prairie de fauche sub-montagnarde, étrépage, mares...).
- Ce début d'année est également l'aube d'un partenariat avec Spadel au sujet de l'hydrologie régénérative, pris en main par un doctorant venu renforcer l'équipe pour ces actions qui visent à restaurer le cycle de l'eau.

**Appels à la population :
le Parc naturel a besoin de vous !**

Appel à candidatures pour les habitants de Rahier

Rahier a été retenu comme village pilote dans le cadre du projet Villages et Territoires résilients (2024-2027).

Ce projet vise à renforcer la biodiversité, la résilience climatique et la qualité paysagère du village, en s'appuyant sur la connaissance du territoire et la mobilisation des habitants autour de leur cadre de vie.

-Vous habitez Rahier ou vous portez un intérêt particulier à ce village ou à cette démarche ?

-Vous souhaitez connaître l'évolution du projet et des prochaines étapes ?

Une démarche participative sera mise en place dans les mois à venir, à travers différents ateliers et formations, accessibles à toutes et tous, sans prérequis particulier.

**Pour recevoir les informations et les invitations liées aux prochaines activités, il suffit de transmettre votre adresse e-mail à :
e.weerts@parcnatureldessources.be**

Votre adresse intégrera ainsi la liste des contacts du projet.

Ces éléments ne donnent qu'un aperçu des actions menées par l'équipe du Parc naturel : pour ne rien manquer de son actualité, suivez-la sur les réseaux sociaux. Un exemple marquant est le projet de Malchamps, où un réseau de haies, mares, arbres isolés et pierriers a été mis en place. Ces aménagements contribuent à restaurer des habitats naturels et à favoriser les interactions écologiques.

Coup de pouce pour les propriétaires "Natura 2000"

Si vous êtes propriétaire de parcelles classées Natura 2000, le Parc naturel propose un accompagnement concerté et personnalisé pour la restauration de vos espaces. L'équipe vous offre son expertise pour la mise en œuvre de travaux d'aménagement en faveur de la biodiversité.

- **1er avantage :** ces actions seront le fruit de suggestions coconstruites en phase avec vos aspirations. Elles pourront avoir lieu sur toute ou partie de la zone, à degrés divers, des modifications les plus légères (haies, lisières) aux manœuvres de génie écologique plus importantes (mares, étrépages...).
- **2ème avantage :** l'équipe du Parc assure le montage du dossier, les demandes éventuelles de permis, le contact et le cahier des charges envers l'entrepreneur, le suivi de chantier.
- **3ème avantage :** la Région wallonne subventionne intégralement les travaux.

**Intéressé ? Envoyez un mail à
p.crismer@parcnatureldessources.be**



**Pour en savoir plus ou rejoindre nos actions :
www.parcnatureldessources.be**

GAËTAN SPINHAYER
Pour le Parc naturel des Sources



Le frelon asiatique fait partie des nouvelles espèces exotiques envahissantes.

Protégeons nos abeilles, agissons contre le frelon asiatique

Originare d'Asie, cette espèce s'est adaptée à notre climat et est considérée comme invasive, car elle ne possède pas de prédateur naturel.

Le frelon asiatique est problématique car il s'attaque aux insectes mais surtout à nos abeilles, essentielles à la pollinisation des fleurs et à la production de fruits. En milieu urbain, les abeilles constituent deux tiers du régime alimentaire des frelons. Ces derniers se postent devant les ruches et les attrapent au vol. Selon une étude française, en l'absence de protection adéquate, 30% des colonies d'abeilles pourraient dépérir (source : biodiversité.wallonie.be).

L'activité du frelon débute au printemps. Les fondatrices qui ont survécu à l'hiver construisent un nid dans un endroit protégé. Ce nid, de la taille d'une balle de tennis, est généralement situé à moins d'un mètre cinquante du sol. Il ressemble à un nid de guêpe. Lorsque le nid devient trop petit vers la fin juin, les frelons en construisent un nouveau, beaucoup plus grand (pouvant atteindre 80 cm de diamètre), en hauteur, généralement en haut d'un arbre. En hiver, on peut apercevoir les nids mais il n'est plus nécessaire de les détruire, car ils sont remplis de frelon morts. Un ancien nid ne sera pas réutilisé l'année suivante. Les fondatrices, quant à elles, quittent le nid pour passer l'hiver cachées dans un tas de bois ou dans une autre cachette.

Il est fortement déconseillé de détruire soi-même un nid (même petit), car le frelon est très protecteur.

La colonie peut se sentir agressée dès qu'on s'approche à moins de 5 m de son nid. Lors d'une attaque, en plus de piquer, ils peuvent projeter un liquide provoquant des lésions oculaires. Si vous êtes allergique ou si vous avez reçu plus de 20 piqûres, n'hésitez pas à consulter un médecin ou à contacter le centre antipoison.



Vous voulez en savoir plus sur le frelon ?

Vous voulez agir ?

La Commune de Stoumont a décidé de prendre des mesures contre cette espèce envahissante. Avec l'aide du Contrat Rivière Ourthe Amblève et de la Province de Liège, elle va mettre à disposition des pièges à frelons pour les citoyens intéressés.

Depuis cette année, une prime est disponible pour la destruction des nids de frelons.

La Commune prend en charge 50% du coût de l'intervention pour détruire un nid (avec un maximum de 75 €). Les conditions d'éligibilité et les modalités sont détaillées sur le site internet de la Commune.

Il existe deux périodes propices pour agir sur la population de frelons : au printemps, en piégeant les fondatrices, ou entre le printemps et l'automne, en détruisant les nids.





Le raton laveur

Un envahisseur redoutable
dissimulé sous une bouille adorable

Le raton laveur est un mammifère repris dans la liste des Espèces Exotiques Envahissantes préoccupantes pour l'Union européenne (si vous ne savez pas de quoi on parle, lisez notre article sur le Myriophylle). Originaire d'Amérique du Nord et centrale, le raton-laveur a fait son apparition en Europe de manière accidentelle. Introduit en Allemagne dans les années 1930 pour l'élevage de sa fourrure, certains individus se sont échappés. En France, certains ont également été relâchés après la guerre par des soldats américains qui les avaient amenés comme "mascottes".

En Belgique, la première observation remonte à 1980. La dynamique de l'espèce (longévité jusqu'à 15 ans, 3 à 7 jeunes par an, forte capacité d'adaptation) couplée à la quasi absence de prédateurs expliquent pourquoi sa population a augmenté de manière exponentielle depuis les introductions en Europe. La population wallonne est actuellement estimée entre 50 000 et 75 000 individus.

Intelligent, peu farouche et très opportuniste, il colonise des milieux variés allant de milieux forestiers aux fonds de vallées et aux milieux urbains. Au niveau de sa nourriture, là aussi, il mange tout ce qui se trouve à la portée de ses petites mains : céréales, baies, glands, racines, batraciens, écrevisses, poissons, rongeurs, oiseaux et même des ordures ménagères. Redoutable grimpeur et excellent nageur, rien ne l'arrête ! Il présente une menace pour de nombreuses espèces de notre faune wallonne, dont des espèces aquatiques menacées (grenouilles, moules perlières ou encore nos écrevisses à pattes rouges). Il déstabilise également les chaînes alimentaires en diminuant le nombre de proies disponibles.

**Attention, ne nourrissez pas ces petits séducteurs
ou vous risquez de le regretter !**

Cet opportuniste masqué n'hésitera pas à profiter de vous. Évitez de laisser de la nourriture proche de votre habitation (par exemple de la nourriture pour chat ou oiseau). Car en plus de vider vos poubelles, il est capable de rentrer dans les maisons par les chatières ou les fenêtres. Vous risquez alors de voir le vrai visage que cache le raton derrière son petit masque.



Autre mauvaise nouvelle, cet animal nocturne est porteur de différents pathogènes qu'il peut transmettre, tant à nous qu'à nos animaux de compagnie (notamment la rage, la leptospirose, la tuberculose, la listériose, ...).

Un raton chez vous ? Votre commune peut vous aider !

Retrouvez ci-dessous, la liste des moyens déployés par les communes du bassin de l'Ambleve à ce propos.

Commune	Pièges en prêt	Neutralisation	Liste de Contacts
Arnel	Gratuit	À vos frais	Oui
Aywaille	Nor	À vos frais	Oui
Büttingen	Gratuit (1 mois)	À vos frais	Oui
Bütgenbach	Caution 1 an	À vos frais	Oui
Combain-au-Point	Nor	À vos frais	Oui
Gouvy		En cours de réflexion	
Liernux		En cours de réflexion	
Malmédy	Gratuit	Gratuit	Oui
Manhay	Nor	À vos frais	Oui
Saint-Vith	En cours de réflexion, collaboration avec le DNF		
Sprimont	Nor	À vos frais	Oui
Stavelot	En cours de réflexion		
Stoumont	Caution 60€/3 sem.	À vos frais	Oui
Trois-Portis	En cours de réflexion		
Vielsalm	En cours de réflexion		
Vauxmes	Caution 20€/2 sem.	Gratuit (chasseurs)	Oui



Deane Hancock French, fille unique du capitaine Hancock



Un espace qui, dès l'an prochain, fera la part belle à La Gleize, son histoire, son église et sa statue.

La Gleize à l'honneur aux États-Unis

U.S. Army Airborne & Special Operations Museum

Le 1er février 1945, le Capitaine américain Walker Hancock, membre de l'unité spéciale Monuments Men, chargée d'identifier et de protéger les œuvres d'art convoitées par les nazis, a activement participé à la préservation de la sculpture (début du 14e S.) de la Vierge Marie veillant dans l'église Notre-Dame de l'Assomption.

Il est parvenu, non sans peine, à convaincre les villageois de l'extraire de l'édifice fortement endommagé par les bombardements de décembre 44 pour la dissimuler dans la cave de la ferme de M. Arthur George, au centre du village.

Il y a trois ans, le musée des forces spéciales ASOM (U.S. Army Airborne & Special Operations Museum), situé à Fayetteville, en Caroline du Nord, a contacté Bernard Geenen, un Gleizeois de souche, établi aux États-Unis depuis 1981, dans l'espoir d'obtenir une réplique exacte de la statue en vue de son installation en qualité de pièce maîtresse d'un espace permanent consacré aux protecteurs et secourus du patrimoine artistique au cours de la WWII.

Après avoir exploré la possibilité d'une copie 3D en matériaux composites, fidèle au micron près, le choix s'est finalement porté sur une copie fidèle réalisée en chêne d'Ardenne par un artiste wallon, M. Michel Gérard (Natoye - Province de Namur).

L'œuvre (105 cm - 28 kg), bénie par Mgr. Jean-Pierre Delville, évêque de Liège, vient de traverser l'Atlantique.

En mars dernier, le musée ASOM (5.500 m² - 130.000 visiteurs/an), ouvert depuis un quart de siècle, a organisé une soirée-conférence pour présenter ses plans de réaménagement majeur, estimés à 8,5 millions de dollars. Ces travaux incluent la création d'une vaste section spéciale consacrée aux célèbres Monuments Men et, plus spécifiquement au Capitaine Hancock, devenu un sculpteur de renom. Un espace qui, dès l'an prochain, fera la part belle à La Gleize, son histoire, son église et sa statue. Les photos, les panneaux explicatifs et les ressources provisoires en place dans le lobby laissent présager un éclairage particulier.

C'est un honneur exceptionnel pour notre petit village d'ainsi figurer dans ce prestigieux musée situé non loin de Fort Bragg, la plus grande base militaire du monde, avec pas moins de 63500 soldats et réservistes.

BERNARD GEENEN





Légende 1

Commémorations du 08 mai et du 11 novembre

Discours
prononcé par
Didier Gilkinet,
Bourgmestre

Le jeudi 08 mai 2025, nous avons commémoré le 80^e anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale en Europe et de la capitulation des nazis.

Le samedi 08 novembre 2025, s'est déroulé le Relai Sacré. A chaque étape, nous avons allumé le flambeau. La Flamme symbolise le souvenir et sa transmission de génération en génération, afin que jamais il ne disparaisse. Par ailleurs, elle invite au recueillement.

C'est, accompagnés de nos collègues du Collège de la Commune de Trois-Ponts, des représentants de la Fédération Nationale des Combattants (FNC) et des porte-drapeaux, que nous avons déposé des fleurs et que nous nous sommes recueillis, au pied de différents monuments sis sur notre territoire et sur celui de notre commune voisine.

L'opportunité de saluer la fin des combats et de rendre hommage aux femmes et aux hommes qui ont donné leur vie pour notre liberté.

L'opportunité de rappeler l'impérieuse nécessité de se souvenir et de préserver la mémoire !

L'opportunité de remercier l'ensemble des personnes présentes lors de notre passage dans les villages et hameaux, en particulier les enfants.

Cette présence est essentielle car l'équilibre reste fragile. En témoignent la montée, la banalisation et la normalisation des extrêmes dans de nombreux pays européens et d'ailleurs.

L'opportunité de rappeler que nous sommes toutes et tous acteurs et que nous devons oser porter et défendre les valeurs démocratiques telles la liberté, l'égalité, la solidarité, l'ouverture et la tolérance.

L'opportunité d'inviter à la réflexion au travers d'une citation du philosophe italien, Antonio Gramsci :

« Le vieux monde se meurt, le nouveau tarde à apparaître, et c'est dans ce clair-obscur que surgissent les monstres »

DIDIER GILKINET
Bourgmestre





Le 13 septembre 2025

Les journées du Patrimoine à Stoumont

C'est dans le village de Rahier et plus particulièrement sur le site classé de l'ancien Château et de l'Eglise Saint-Paul avec son cimetière ancien que se sont déroulées les journées du Patrimoine le samedi 13 septembre 2025, sur le thème du Patrimoine gourmand.

C'est la fabrication du pain à la farine d'épeautre, cultivé sur les terres stoumontoises (ferme Counasse de Chauveheid), qui a été mise à l'honneur, en toute convivialité.

Les visiteurs ont été accueillis chaleureusement avec une dégustation de bières et de fromages locaux. Ils ont ensuite pu assister à une visite commentée de l'église Saint-Paul, de son cimetière et de l'ancien château.

Un atelier de fabrication du pain a ensuite été animé par Tanguy Wera, ancien Échevin et passionné par la boulangerie. Durant la cuisson des pains dans un four loué pour l'occasion, les visiteurs ont pu assister gratuitement au spectacle de Tanguy intitulé « La tragique histoire de Gilson le Rossay ».

Et si le destin d'un meunier, échevin, brûlé sur la colline du Rouge-Thier, à Rahier en 1630 nous donnait l'occasion de nous questionner sur la manière dont nous sommes, d'hier à aujourd'hui, façonnés par notre alimentation, nos conventions sociales et les valeurs que nous nous attachons à défendre ?

L'après-midi s'est terminé autour de la dégustation des pains encore chauds.

Ces activités faisaient partie intégrante du programme des Journées du Patrimoine en Haute Ardenne.

VANESSA LABRUYÈRE
Echevine du Patrimoine



Explore ma Commune

un projet participatif pour découvrir autrement Stoumont et Jalhay

« Explore ma commune » est un projet collectif initié par le Centre culturel Spa-Jalhay-Stoumont, porté par les citoyens de Stoumont et de Jalhay. Son ambition ? Mettre en lumière les richesses locales à travers une série de mini-capsules vidéo dynamiques, conçues par les habitants eux-mêmes.

Une démarche citoyenne et créative

Des groupes locaux, associations, comités et citoyens motivés ont choisi de s'impliquer activement pour valoriser ce qui leur tient à cœur : un lieu emblématique, un pan de l'Histoire, une tradition, un événement, un trésor caché... Chaque capsule reflète un thème fort et représentatif de leur commune.

Le projet a misé sur l'implication directe des citoyens, qui se sont réapproprié leur patrimoine, ont mené leurs propres recherches et ont construit ensemble un récit qui leur ressemble.

Un format court, ludique et accessible

Les vidéos, conçues pour être visionnées facilement sur smartphone, sont accessibles via des QR codes installés dans divers lieux publics en lien avec les sujets traités. Elles sont disponibles en ligne sur la chaîne YouTube du Centre culturel et pourront être utilisées dans les écoles, offices du tourisme, bibliothèques ou lors d'événements locaux.

Une production professionnelle, une coordination locale

La société audiovisuelle Otra Vista a assuré la réalisation et le montage des vidéos. L'équipe d'animation du Centre culturel, quant à elle, a coordonné le projet, accompagné les groupes et a fait le lien entre les habitants et l'équipe de tournage.

Au total, 20 capsules ont été créées : 10 à Stoumont et 10 à Jalhay. Grâce à l'investissement des participants, souvent novices face caméra et après une période de tournage intense suivie d'un travail de montage rigoureux, les vidéos ont été présentées au public.

Pour la Commune de Stoumont, l'avant-première a eu lieu de dimanche 23 novembre 2025 dans la salle « Loisirs & Jeunesse » de Rahier.

Mettons en valeur le patrimoine matériel et immatériel local ; encourageons la participation et la collaboration citoyennes ; créons des outils de découverte ludiques, vivants et intergénérationnels ; laissons une trace pour aujourd'hui et pour demain.

Découvrez ce témoignage vivant porté par les habitants, reflet de leur commune telle qu'ils la perçoivent, la vivent et la chérissent.

L'équipe d'animation du Centre culturel Spa-Jalhay-Stoumont

VANESSA LABRUYÈRE
Echevine du Patrimoine

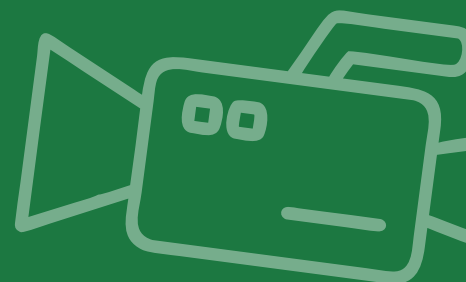


Des thèmes riches et variés

Les capsules abordent une grande diversité de sujets, choisis pour leur importance historique, culturelle, affective et/ou identitaire.

À JALHAY : les carnivals / le wallon / les promenades et chemins / les vieux métiers / les contes et légendes / les perrons / le barrage de la Gileppe / l'Harmonie et son histoire / les lieux de culte / l'esprit de la commune de Jalhay.

À STOUMONT : les anciennes gares / le sanatorium / décembre 44 / la sidérurgie / la fête à La Gleize / le château de Froidcour / les légendes / les paysages / le cœur historique de Rahier / l'église de Lorcé.





Discours
prononcés à
cette occasion
par **Vanessa
Labruyère**
Echevine des sports

Remise des mérites sportifs

Etoile Forestière Stoumontoise, mérite sportif (sport collectif)



Chers membres de l'équipe de l'Etoile Forestière Stoumontoise,

Il y a à peu près 2 ans, nous fêtons les 40 ans du club et les 5 ans de l'inauguration de la buvette.

Tout a commencé par le don d'un sapin à la commune d'Etterbeek, d'une invitation à un match amical à la fête du village sur une prairie mise à disposition par Georges Legrand, d'une roulotte aménagée en guise de buvette, de vestiaires dans un hangar... et c'était parti, l'Etoile Stoumontoise naissait !

Lorsque l'équipe a intégré la Royale Inter Corporation Liégeoise (RIL), qui fonctionnait uniquement avec des entreprises, l'Etoile Stoumontoise est devenue l'Etoile Forestière Stoumontoise.

Il y a deux ans, après avoir tracé un bref historique de la construction de cette magnifique buvette, je terminais mon discours par : « Maintenant, on veut des résultats ! ». Je ne pensais que vous me prendriez au mot et que les résultats tomberaient si vite. Nous en sommes évidemment tous ravis et fiers !

D'après mon enquête, vous avez été champions une première fois en 2005, soit il y a 20 ans, ce qui me laisse quelques années pour écrire le prochain discours.

Trêve de plaisanterie, vous méritez pleinement votre titre : votre engagement, votre ténacité ardennaise, votre esprit d'équipe, sur le terrain mais aussi durant la 3ème mi-temps, qui

a toute son importance, n'est-ce pas Albert, vous ont amenés à survoler le championnat et à vous imposer assez vite. Je pense ne pas me tromper si je dis que le suspense est vite tombé.

Alors je voudrais tous vous féliciter pour cette magnifique saison et vous souhaiter à chacun le meilleur pour l'avenir. Une mention particulière pour les capitaines, d'abord Paul Forthomme et ensuite Jean-Paul Schmitz dit Polo, qui se sont arrachés, au sens propre comme au sens figuré, pour mener l'équipe à la victoire.

Merci évidemment à tous celles et ceux qui encouragent, qui organisent et qui s'occupent de la logistique. Difficile de tous les nommer mais on peut néanmoins citer Jean-Pierre Cremer, toujours fidèle au poste, notamment au traçage des lignes.

Enfin, impossible de terminer ce discours sans mettre Albert à l'honneur, votre plus grand soutien à tous niveaux. Mais que va-t-il faire les samedis après-midi si vous ne jouez plus à la RIL ? Je compte sur vous y réfléchir !

Merci à tous et encore bravo !



Hugo Lemmens, mérite sportif (sport individuel)



Cher Hugo,

Si tu es ici ce soir, c'est bien-sûr grâce à ton indéniable talent, mais aussi parce-que tu as une grande sœur et des parents qui sont fiers de toi et qui nous ont proposé ta candidature.

Nous avons été impressionnés par ton parcours et avons estimés que tu méritais en effet ce prix.

Ta progression dans le squash est fulgurante. Tu as découvert ce sport il y a 3 ans et quelques mois après tes débuts, ta coach t'inscrit au championnat de Belgique ; finaliste malheureux l'année dernière, tu n'as rien lâché et a pris ta revanche cette année.

En trois ans seulement, tu as réussi à être champion de Belgique en catégorie U13, à force de cours et d'entraînements mais aussi de caractère.

Sportif accompli, tu joues au football depuis tes cinq ans ce qui t'a apporté de bonnes bases physiques mais désormais, tu as acquis une maîtrise technique qui te permet d'affronter et de battre des adultes à priori plus impressionnants que toi, et pourtant.

Depuis ce titre de champion de Belgique, tu as pris confiance en toi et a remporté tous les tournois juniors auxquels tu as participé et a même remporté deux tournois en catégorie messieurs.



Tu as récemment décidé d'arrêter le football pour te consacrer pleinement au squash, ce qui te permettra d'augmenter ton nombre d'entraînements par semaine et de participer à plus de tournois internationaux partout en Europe. Bonne nouvelle pour tes parents qui pourront voyager !

Le squash est désormais devenu ta passion et je sais que tu rêves grand. Tu as bien raison car le début de la réussite commence par le rêve alors ne t'en prive surtout pas.

Donne-nous des nouvelles de tes résultats car nous te suivrons.

Félicitations Hugo !



Marcheurs de Chevron

Cela fait 42 ans que cela dure

On les voit tous les samedis après-midi sillonner nos bois et nos villages en quête d'oxygène et de beaux paysages.

Chaque semaine en effet les membres des « Marcheurs de Chevron » se donnent rendez-vous quelque part dans notre belle région pour une double balade en fonction des capacités de chacun. Systématiquement sont prévus un parcours de +/-10km et un autre de +/-5km avec un guide volontaire pour chacun.

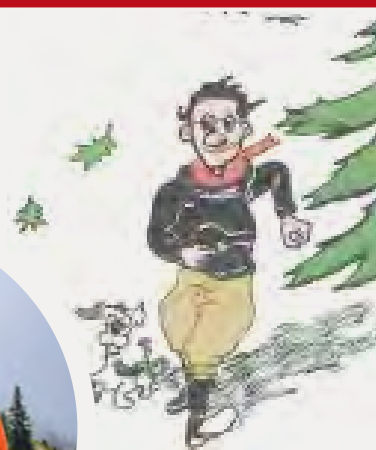
Ils sont une septantaine d'inscrits avec une moyenne de 20 participants hebdomadaires.

Avec l'avancée en âge certain (e)s marcheur(euse)s se retrouvent mensuellement pour une balade plus soft de quelques kms. Ce sont les « Eclopés »

« Les marcheurs de Chevron » créés par quelques habitants de Chevron en 1984 n'ont jamais raté un samedi quelque soit la météo. Il s'agit là de l'un de leurs principes sans parler de l'esprit d'amitié qui anime le groupe.

« Les marcheurs de Chevron » c'est aussi actuellement quelques manifestations plus festives telles qu'un souper de fin d'année animé musicalement par plusieurs de ses membres ou un barbecue à la bonne saison. C'est aussi deux séjours annuels de randonnées à l'étranger.

DANY HERMANS



Pour toute information complémentaire il suffit de consulter le site : marcheursdecheyron.wixsite.com/marcheursdecheyron



Une inauguration « surprise » y attendait les participants

Apéro village et inauguration surprise

L'Union CRELLE de Lorcé organise chaque année un ou deux « Apéro Village ».

Cette année, un de ces « Apéro Village » a eu lieu le 1 mai 2025. Une inauguration « surprise » y attendait les participants : l'inauguration d'une plaque de gare de la SNCB avec la mention « LORCE ».

Comment est-elle arrivée chez nous ?

Lors d'une marche organisée par « Les Marcheurs de Chevron » qui passait par Les Vilettes, quelle ne fut pas notre stupéfaction de voir sur un talus à l'entrée d'une prairie, une plaque bleue, type plaque SNCB d'indication de gare, avec la mention « LORCE ».

Plus tard, trouvant que la place de cette plaque devait être à la salle de Lorcé, Dany H. (Membre de l'Union CRELLE et président des Marcheurs de Chevron, dont le siège social est situé à ... Lorcé) est allé la récupérer. Elle était en mauvais état, toute cabossée et fragilisée ; elle fut nettoyée et montée sur un support en bois.

Cette plaque était accrochée à la façade de l'ancienne gare de Lorcé. Elle faisait partie d'un ensemble « LORCE-CHEVRON » dont le deuxième élément a jusqu'à nouvel ordre disparu.

La gare fut construite en même temps que la ligne de Remouchamps à Trois-Ponts en 1885.

En 1908, la gare de Naze a changé de nom en Lorcé-Chevron.

La gare de Lorcé-Chevron a été détruite de février à mai 1975, mais un arrêt y était maintenu.

L'arrêt de Lorcé-Chevron a été fermée aux voyageurs en juin 1984.

Merci à Dany H. pour la récupération et la mise en valeur de cette plaque historique datant du siècle passé, de la grande époque du chemin de fer, où les gares étaient nombreuses.

Comme chaque fois, cet « Apéro Village » attira beaucoup de villageois heureux de se rencontrer.

MARC CORNILLE
Pour l'Union CRELLE



Dany H. découvre la plaque.

Au dessus de la plaque nous trouvons la copie d'une ancienne photo de la gare de Lorcé, avec quelques explications sur l'histoire de celle-ci.





**Discours
prononcé
par Vanessa
Labruyère**
*Echevine de la vie
associative*

Le 08 juin 2025

30 ans du Fagotin



Mesdames, Messieurs,
Chers amis du Fagotin,

C'est en tant qu'échevine de la vie associative que je prends la parole aujourd'hui pour célébrer les 30 ans de l'ASBL Le Fagotin.

Le Fagotin, c'est une belle vitrine de notre commune de Stoumont mais c'est surtout un ancrage local fort. Au travers des ateliers, des stages et des nombreuses actions et animations, c'est tout un tissu social qui s'est construit au fil des années. Vous êtes nombreuses et nombreux à avoir contribué à faire de ce centre un acteur essentiel avec un réel rôle à jouer sur notre territoire.

Depuis trois décennies, Le Fagotin incarne un engagement citoyen auprès des jeunes et des moins jeunes : celui de transmettre le goût de la nature, de la solidarité, et du vivre ensemble. Ici, dans ce cadre rural et accueillant, on apprend autant avec la tête qu'avec les mains, autant dans les champs et les forêts que dans les échanges.

En trente ans de passion et de transmission, le Fagotin a su s'imposer comme acteur essentiel de l'écopédagogie rurale, un lieu où la nature devient une école de vie, et où chaque jeune peut découvrir, apprendre, comprendre et s'éveiller.

A une époque où l'on parle souvent de crise de vocation, d'éloignement de la chose publique, vous avez su montrer qu'il est possible et même essentiel de former des citoyens responsables, sensibles aux enjeux environnementaux, solidaires et acteurs de changement.

Votre travail n'est pas seulement éducatif, il est transformateur au travers de chaque enfant qui repart d'ici un peu plus conscient de son lien avec le vivant, un peu plus curieux et peut-être un peu plus libre.

Ici, on vous invite à croiser les cultures par un retour à l'essentiel. On y cultive la terre, mais aussi la conscience, la curiosité, la créativité, le respect et la citoyenneté. Ces valeurs ne peuvent que nous toucher.

Depuis de nombreuses années, la Commune de Stoumont soutient les actions du Fagotin, parce qu'elle sait à quel point l'éducation et la culture sont vitales à l'émancipation et à la formation d'un esprit critique, parce qu'elle voit l'impact de vos actions, petites et grandes, sur notre jeunesse, nos écoles et sur la société.

Alors aujourd'hui, je souhaite remercier toutes celles et ceux qui font vivre cette ASBL depuis 30 ans : les fondateurs, les équipes engagées, les bénévoles passionnés, tous celles et ceux qui travaillent avec beaucoup de conviction et beaucoup de cœur.

Je vous souhaite encore de très longues années à éveiller, à semer et à rassembler.

Bravo, merci, et bon anniversaire, Le Fagotin !



Le 
Fagotin
Asbl
Centre écopédagogique rural



Discours prononcé par Vanessa Labruyère
Échevine de la Vie associative



Mesdames, Messieurs,
Chers amis de Roua,

C'est en tant qu'échevine de la vie associative que je prends la parole aujourd'hui pour inaugurer officiellement ce lieu-dit « Al Creux ».

Il s'agit d'un petit espace mais hautement symbolique, il ne s'agit pas simplement de bancs, de gravier et de plantes mais d'un projet imaginé par vous et pour vous. C'est un projet que vous avez initié et que nous avons construit ensemble, avec les idées, les envies et les besoins de chacun.

Ce lieu devenu convivial est le résultat d'une coparticipation : un mot un peu long pour dire que l'on s'est écoutés, respectés et que l'on a avancé main dans la main, habitants, élus et services communaux, un vrai travail d'équipe !

Chacun a pu donner son avis, chacun a eu sa place dans ce projet, et c'est pour cela que cet aménagement est une réussite. Il est à votre image : accueillant et vivant.

Cette place, c'est un point de rencontre, un endroit pour discuter, pour jouer, pour se poser, pour tisser du lien, tout simplement. J'espère qu'il deviendra un exemple et lancera des idées d'initiative dans les autres hameaux et villages. Aucun projet n'est plus respecté que lorsqu'on l'a

pensé et réalisé.

Vous l'aurez remarqué, même un projet à l'échelle d'un quartier prend du temps. Parce qu'il faut se réunir, mettre ses idées sur papier, créer une asbl, rencontrer les pouvoirs locaux, vérifier, s'accorder, adapter, se réunir à nouveau, financer pour enfin réaliser. Mais j'imagine votre satisfaction et votre fierté d'avoir abouti ensemble, pour vivre ensemble. Ce sont des valeurs qui nous touchent évidemment.

Alors aujourd'hui, on inaugure cet espace mais on ouvre surtout un nouveau chapitre pour Roua. Un chapitre où la convivialité est mise à l'honneur, cette convivialité qui fait du bien et qui promet de beaux moments de joie en perspective.

Merci à tous ceux qui ont participé, de près ou de loin à la concrétisation de ce projet, merci pour votre temps, vos idées, votre énergie. Et surtout, profitons de cet espace ! Qu'il vive, qu'il résonne de rires, de conversations, de moments partagés et que les verres claquent !

Le bonheur est la seule chose qui se double si on le partage.

Je vous souhaite de très bons moments de fête « Al Creux », Bravo !



Le 28 juin 2025

Inauguration de la place de Roua dite Al Creux





**SI L'ENVIRONNEMENT
EST ADAPTÉ,
IL N'Y A PAS
DE SITUATION
DE HANDICAP**

SOYEZ INCLUSIFS !

Vous organisez des évènements ?
N'oubliez pas les personnes en situation de handicap et les PMR
grâce aux conseils repris dans la brochure.
N'attendez pas et téléchargez-la !



Téléchargez la brochure de conseils
www.greova.be



GREOVA
Place de Chézy 1, 4920 Aywaille
Tél. 04 384 67 88
pcdr@greova.be - www.greova.be





Annoncez vos manifestations dans notre agenda



Vous êtes une association, une asbl, un comité, une commune et vous voulez promouvoir vos activités ! Inscrivez-vous sur notre site

<https://pro.ovatourisme.be/>

Vos évènements apparaîtront dans l'agenda du site de la Maison du Tourisme Ourthe-Vesdre-Amblève et seront repris (sous réserve des délais de parution) dans l'agenda papier... et tout ceci GRATUITEMENT !



Date limite pour présence dans l'agenda papier
Nov./déc./janvier(01/10)
Février/mars/avril (01/01)
Mai/juin (01/04)
Juillet/août (01/06)
Septembre/octobre (01/08)





**Trophée de
l'Inspiration du
Tourisme durable
avec son projet
de balades
gourmandes**

Moulin du Ruy La FROMENADE récompensée

La Fromenade est un concept original qui allie randonnée en pleine nature et plaisirs gourmands, au travers de produits de qualité. Un concept simple et authentique.

En septembre dernier, lors de la deuxième édition des Trophées du Tourisme durable, organisée par la Fédération du Tourisme de la Province de Liège, la Fromenade s'est vu décerner le prix « Inspiration du Tourisme durable ».

Une belle reconnaissance pour cette initiative originale qui associe à la fois activité en plein air et promotion de produits du terroir.



« Depuis 10 ans maintenant, nous organisons en semaine ou les WE, des balades sur notre commune pour les touristes, les amoureux de la nature, ...

L'idée est donc de partir de chez nous à Moulin-du-Ruy et, plan à la main, découvrir les paysages de notre vallée. Au moment où l'estomac crie famine, les clients s'installent dans des endroits recommandés et réalisent une fondue au fromage (ou au chocolat) avec les produits locaux de nos artisans.

Les prix varient entre 13,50€ et 30,00€ par personne, selon la formule choisie.

Nous sommes ouverts toute l'année en fonction de la météo (lafromenade.be).

Tant les fromages que la charcuterie et les vins proposés, ... sont issus de nos régions. Nous avons à cœur de promouvoir ces produits faits avec passion.

Nous avons à cœur également de préserver cette nature et de respecter les habitants. Notre projet reste donc à taille humaine ».



Félicitations à Séverine et Christophe pour cette approche durable du Tourisme, axée sur la mobilité douce et le soutien aux producteurs locaux, renforçant ainsi l'ancrage économique local !

DIDIER GILKINET

Bourgmestre

En charge du Tourisme



www.lafromenade.be



Le week-end des 6, 7 et 8 juin dernier, nous avons accueilli pour la dernière fois, une délégation de nos amis français, afin de célébrer ensemble les 20 ans d'amitié qui lient notre commune et la Communauté de Communes du Val d'Armanche.

La Communauté de Communes du Val d'Armanche et la Commune de Stoumont :

20 ans d'amitié Clap de fin

Le week-end des 6, 7 et 8 juin dernier, nous avons accueilli pour la dernière fois, une délégation de nos amis français, afin de célébrer ensemble les 20 ans d'amitié qui lient notre commune et la Communauté de Communes du Val d'Armanche.

Le vendredi en fin de journée, un apéritif dinatoire préparé avec soin par les membres du Jumelage les attendait à l'Ancien Château de Rahier. Un premier moment de retrouvailles avant un accueil plus personnalisé en famille.

Le samedi, l'ensemble des acteurs s'est retrouvé en début d'après-midi en la salle de Lorcé, pour un goûter précédé par les « nœuds d'Angelo ». Le goûter a été ponctué par les blagues et sketches de Didier Boclinville, artiste liégeois bien connu. Un moment de rires partagé !

Le dimanche, nous nous sommes rassemblés à la Salle du Cercle St-Paul à Chevron, pour un apéritif suivi d'un repas 4 services, en présence d'un photomaton et sur fond d'une animation musicale par « Jihaimé ». L'invitation avait été élargie à toutes celles et tous ceux qui avaient participé durant tout ou partie de ces 20 années à notre rapprochement franco-belge.

Vers 17h30, nos amis ont repris le chemin du Val d'Armanche après la traditionnelle photo, immortalisant cette dernière rencontre.

Un très beau week-end d'échanges et de partages. De nombreux souvenirs et des relations qui perdureront au-delà de la fin des rencontres officielles.

ETIENNE GELAI

Président du Comité de Jumelage

DIDIER GILKINET

Bourgmestre, en charge du Jumelage



**Discours
prononcé par
Etienne Gelai**
*Président du Comité
de Jumelage*



Permettez-moi au nom du Comité de Jumelage de STOUMONT de vous souhaiter la bienvenue à cette festivité du 20ème anniversaire.

Commençons par nous souvenir des membres fidèles de notre jumelage, qui au fil du temps, sont partis vers d'autres cieux. A cette intention, je voudrais vous associer et ainsi respecter un moment de recueillement.

Remercions également les personnes qui ont apporté leur aide à l'organisation de ce week-end :

- Le personnel administratif et les ouvriers de la commune de STOUMONT
- Les bénévoles des Amis du Château de RAHIER
- Les membres de l'Union Crelle de LORCE pour la mise en place de la salle lors du spectacle de ce samedi
- Les membres du comité de la salle de CHEVRON qui nous accueillent aujourd'hui pour ce repas en commun
- Les membres du comité de jumelage de STOUMONT
- Ainsi que toutes les personnes qui de près ou de loin ont rendu possible l'organisation de ce week-end

Je propose de les applaudir tous ensemble.

Je ne voudrais pas oublier nos élus communaux qui tout au long de cette aventure nous ont suivis en nous accordant les moyens nécessaires, financiers et autres. Merci à eux.

Il y a 20 ans, une personne a consacré du temps et de l'énergie pour mettre en route ce jumelage. Au nom du comité actuel, remercions vivement Paolo. Pensons également à Roger qui l'a bien aidé.

Ce dimanche est la dernière journée officielle du jumelage. Au fil du temps, nous cumulons les années et quelques soucis de santé. Il devient difficile de continuer cet échange dans de bonnes conditions.

Cette dernière journée n'est pas la fin du jumelage. Il s'agit de mettre le programme sur « pause ».

Dans un futur, que j'espère proche, un autre comité, d'autres participants, peut-être plus jeunes, redémarreront cet échange amical entre nos deux communes.

A l'avenir chacun ou chacune d'entre vous est invité à conserver ces liens d'amitié que nous avons tissés durant ces 20 années.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite déjà un bon appétit.

Vive le jumelage, vive ERVY et sa communauté de communes, vive STOUMONT



**Discours
prononcé par
Didier Gilkinet**
*Bourgmestre en charge
du Jumelage*



Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs, Vice-Présidente, Président et représentants des Comités de Jumelage,
Mesdames, Messieurs, membres du Collège et du Conseil communal,
Monsieur le Directeur Général,
Madame l'Echevine de Trois-Ponts,
Chers amis du Val d'Armanche et de Stoumont,
Chers vous toutes et tous,

Au nom de la Commune de Stoumont, des membres du Collège, du Conseil et des habitants ici présents, je suis particulièrement heureux de vous accueillir aujourd'hui, en cette salle du Cercle Saint-Paul à Chevron, pour fêter ensemble 20 années de rencontres régulières, qui ont forgé de profonds liens d'amitié et d'estime réciproques entre notre Commune de Stoumont et la Communauté de Communes du Val d'Armanche.

En juillet 2005, notre regretté Jean Lebrun écrivait ces mots dans le numéro 33 de notre bulletin communal, je le cite : « Stoumont, aux premières lueurs du matin. Un car. Autour du car, une cinquantaine de personnes. Et voilà le tableau initial d'une grande saga, dont le premier acte s'est déroulé ce WE des 9 et 10 juillet et dont l'épisode suivant (« Jumelage : le retour) est programmé les 20 et 21 août prochain, lorsque nous recevrons chez nous, nos nouveaux amis d'Ervy. Quant aux chapitres suivants, que nous espérons innombrables, ils restent à écrire par chacun d'entre nous, chacun d'entre vous, gens d'Ervy et gens de Stoumont. »

Ce n'est donc pas sans une certaine émotion que je prends la parole aujourd'hui à l'occasion de ce 20e anniversaire. Deux décennies d'amitié, d'échanges et de rencontres qui ont enrichi nos vies et renforcé nos liens.

Il y a vingt ans, nos communes ont décidé de s'unir par des valeurs communes, par le désir de tisser des ponts entre nos cultures, nos traditions et nos histoires. Depuis lors, chaque échange, chaque visite, chaque projet commun a laissé une empreinte indélébile dans nos mémoires. Ces moments partagés nous ont permis de nous découvrir, de nous comprendre, et surtout d'amener un peu de l'autre en nous.

Mais, permettez-moi de revenir à l'origine de sa création.

C'est lors d'un vernissage à la très belle Halle d'Ervy, qu'au cours de l'année 2004, Jean Thuriez (qui m'adressé quelques mots cette semaine) propose pour la première fois à Monsieur Fresnais, Maire et Président de la Communauté de Communes du Val d'Armanche, l'idée de la création d'un jumelage. Son objectif est d'apporter animation nouvelle et ouverture sur le monde.

Jean-Pierre Fresnais accueille la proposition avec un certain intérêt et suggère à Jean Thuriez de contacter Madame Gibier (tenancière du magasin de presse à Ervy et qui avait déjà évoqué une idée similaire.

Le 13 novembre 2004, l'initiative est ainsi lancée par Jean, avec le soutien de Corinne Gibier.

Des recherches sont opérées, tant auprès de l'Ambassade de Belgique qu'auprès de la Région Wallonne. Il semble, qu'à ce jour, ils en attendent toujours les réponses ...

En décembre, Monsieur Moreau rejoint l'équipe et à partir de l'Office de Tourisme d'Ervy poursuit les recherches, avec le soutien de Jean-Marie Nogaret.

Le 17 décembre 2004, la Maison du Tourisme d'Ourthe-Ambève informe que la Commune de Stoumont n'est pas encore jumelée.

Il n'en faut pas plus à Jean pour prendre contact avec Stéphan Godart, secrétaire communal ad interim à l'époque, lequel lui réserve un chaleureux accueil.

Affaire conclue et le 18 janvier 2005, Robert Cassemiche et Jean Thuriez se déplacent à Stoumont, avec en poche, l'accord de la Communauté de Communes du Val D'Armanche. Ils y rencontrent le Bourgmestre de 2005, José Dupont, présent parmi nous en ce jour de célébration.

Le 22 février, une délégation stoumontoise est reçue en retour, à Ervy. Le projet est entériné.

Le premier voyage des Stoumontois à Ervy est programmé les 09 et 10 juillet 2005.

Le premier déplacement des Champardennais à Stoumont s'effectue les 20 et 21 août, lors des 48 heures de La Gleize.

Une charte d'Amitié et de Collaboration entre la Communauté de Communes du Val D'Armanche et notre Commune de Stoumont est signée en double exemplaire à Ervy-le-Chatel, le 9 juillet 2005 !

Je souhaiterais adresser mes plus vifs remerciements à celles et ceux qui sont à l'origine de ce lien qui nous unit, et notamment côté belge, à deux artisans incontournables de notre rapprochement, je cite : Paolo Tatullo (Président de l'Office de Tourisme puis 1er Echevin) et Roger Schyns, Roger qui s'est vu décerner le titre de Citoyen d'Honneur du Val d'Armanche.

Je souhaiterais également adresser mes chaleureux remerciements à toutes celles et ceux qui ont contribué, sans discontinuer, à faire de nos relations, tout au long de ces 20 années, de réels moments de partages, de découvertes, d'authenticité et de convivialité !

Et ces moments ont été nombreux ! Je cite notamment : 20 échanges officiels agrémentés de très belles découvertes, diverses expositions d'artistes à Ervy et à Stoumont, des expositions d'objets du folklore et de tradition (les costumes de Tchantchès et Nanesse, des masques et costumes carnavalesques ou encore les marionnettes liégeoises, ...), notre participation à la foire aux livres, l'organisation d'un repas liégeois à Ervy, vos participations successives au marché de Noël et salon des saveurs à Stoumont, une animation de la soirée médiévale, les retrouvailles des jumelages franco-liégeois organisées par la Province de Liège, l'exposition franco-belge sur la Grande Guerre et l'exposition sur Georges Simenon, la fête de la Saint-Jean à Racine, la présence d'un stand du Val d'Armanche lors de la fête de la Pomme à Moulin du Ruy, ... auxquels s'ajoutent les nombreux moments d'échanges informels partagés en groupe plus restreint.

Sans oublier les intronisations de Jean-Pierre Fresnais et de Jean Thuriez par la Confrérie des Magneûs d'Makêye de La Gleize, une Rue de Stoumont inaugurée à Ervy, un Magnolia planté à Stoumont, la BD du Folklore Wallon et le Tee-shirt du 5è anniversaire, la bière « la Jumelée » brassée à l'occasion du 10è anniversaire, une borne Stoumont placée à Ervy, une plaque actualisée à nos nouveaux logos échangée lors du 15è anniversaire, célébré de manière décalée suite à la crise sanitaire ...

Bref de nombreux moments de joies ... jalonnés aussi de moments de peines partagées.

Et tout comme l'a souligné notre Président, toutes nos pensées vont aujourd'hui vers celles et ceux qui nous ont quittés prématurément mais également vers toutes celles et tous ceux qui connaissent des problèmes de santé personnels et/ou familiaux, qui les ont empêchés de pouvoir participer et de vivre pleinement nos retrouvailles !

Chers vous toutes et tous,

Oui, notre jumelage a été et est avant tout une rencontre entre des citoyens, entre deux communautés, entre deux histoires, entre deux cultures, ... riches de leurs différences et de leurs complémentarités.

Aujourd'hui, alors que nous marquons cet anniversaire, force est de reconnaître que le contexte actuel conjugué aux difficultés liées au renouvellement des participants, nous conduit à la mise en sommeil de cette belle aventure. Seules les nouvelles vocations représentent en effet un gage de pérennité car ce sont nécessairement les femmes et les hommes de nos communautés respectives qui donnent vie et consistance à notre rapprochement.

Le temps a façonné notre parcours, les centres d'intérêts et les priorités ont évolué, et il devient difficile de maintenir la dynamique d'échanges qui a présidé à sa création.

Mais je souhaite que nous restions positifs car si le programme officiel s'arrête ici, les souvenirs précieux que nous avons construits perdureront. Ces liens tissés au fil des années resteront vivants dans nos cœurs, dans nos familles, et dans nos communautés.

La véritable essence de notre jumelage réside dans ces liens humains et dans l'espoir que, peut-être un jour, nos chemins se recroiseront à nouveau.

Puissent la richesse de ces souvenirs, la force des relations nouées et l'esprit de partage qui nous a animés, continuer à inspirer nos actions et notre amitié.

Je terminerai en saluant toutes celles et tous ceux qui ont œuvré à la réussite de ce jumelage : vous, les bénévoles, les familles, vous, les élus et vous, tous les participants qui avez su faire vivre cette belle aventure. Votre investissement, votre ouverture d'esprit et votre enthousiasme ont été le socle de cette réussite !

A l'instar de notre Président, un merci particulier à toutes et ceux qui ont contribué à faire de ce week-end, un week-end de fête et notamment :

- A Nicole, Muriel, Odile et au service des travaux pour l'encadrement et pour toutes leurs interventions diverses et variées
- A Etienne, notre Président et aux membres du Comité de Jumelage
- Aux Amis de l'Ancien Château et à son Président Philippe, pour l'accueil de vendredi soir
- A l'Union Crelle et à Dominique pour l'organisation et l'accueil de ce samedi après-midi, en la salle de Lorcé
- A Angelo pour ses histoires de nœuds et à Maryse, son assistante volontaire désignée
- A Didier Boclinville, animateur public, raconteur, pour ses blagues et le beau moment de rires partagé
- Au Comité du Cercle Saint-Paul, pour l'accueil et le service de ce dimanche, en la salle de Chevron
- A Jihaim pour l'animation musicale de cet après-midi
- Au traiteur Patton de Manhay, pour le menu aux saveurs régionales nous proposé ce midi
- A Jacques François, pour tous les échanges rapprochés jusqu'au dernier jour

Chers amis du Val d'Armanche, chers amis de Stoumont,

Simplement merci pour votre présence. Merci de partager à nos côtés ce moment et cette émotion particulière.

Célébrons ce 20ème anniversaire avec le sourire, en regardant l'avenir avec optimisme, fierté et gratitude pour tout ce que nous avons construit ensemble au fil de toutes ces années !

Savourons cet instant comme il se doit !

Vive le Val d'Armanche ! Vive Stoumont !

Et une très joyeuse fête à tous les papas du monde !

Merci pour votre attention.





**Discours
prononcé
par Yvonne
Vannerum**
*Echevine de
l'Enseignement*

Le 02 juillet 2025

Remise des C.E.B

À l'ancien château de Rahier




Monsieur le bourgmestre, Madame et Messieurs les Échevins, Mesdames et Messieurs les Conseillers, chers enseignants, chers parents, chers élèves,

Aujourd'hui est un jour particulier pour nos élèves, c'est la remise du C.E.B.

Le C.E.B symbolise le couronnement de six années de découvertes et d'apprentissages dans plusieurs domaines notamment : la lecture, l'écriture, les mathématiques et bien d'autres sujets. C'est l'occasion pour les enseignants de faire le point sur les acquis de chacun.

A vous les enseignants, nous tenons à vous rendre hommage car vous avez inspiré, guidé et encouragé nos jeunes. Le rôle des enseignants est de faire naître chez les enfants la curiosité, la persévérance et la confiance en leurs capacités. L'école tout comme la vie est un chemin fait de réussites mais aussi d'apprentissages à travers les obstacles, chaque expérience, chaque effort compte.

A vous les jeunes, c'est de tout cœur que le Collège se joint à moi pour vous adresser nos plus vives félicitations et c'est avec plaisir que nous allons vous remettre un petit souvenir de votre passage dans nos écoles. Vous allez recevoir un bic gravé de votre prénom, cela vous permettra d'écrire une nouvelle page dans le grand livre de votre vie. Vous allez de l'avant mais n'hésitez pas à vous retourner et venir dire bonjour à vos enseignants qui seront toujours heureux de vous revoir. Votre école aura quand même été votre deuxième maison durant quelques années. Nous vous souhaitons bon vol vers vos nouvelles destinations même si nous avons un pincement au cœur de vous voir partir. 

Cofinancé par l'Union européenne, La Teignouse ASBL et l'AMO ZIG ZAG t'invitent à te joindre au projet « DYNAMO », des ateliers et chantiers participatifs pour se bouger et préparer ton avenir, dès maintenant et en continu !

Ce projet en collaboration avec des acteurs de l'aide à la jeunesse (SAJ, SAS...) et le secteur d'insertion (SIS, FOREM, CPAS...) te proposent 4 grands axes :

- 1** Des chantiers participation citoyenne où tu te mobiliseras avec d'autres jeunes pour apporter votre aide et votre soutien à la collectivité. Ces chantiers vont te permettre de valoriser tes compétences mais aussi d'en développer au contact de professionnels.
- 2** Des modules collectifs auxquels tu participeras pour élaborer ton projet personnel et professionnel.
- 3** Un stage en entreprise de 3 semaines te sont proposés pour clôturer le projet par une mise en situation professionnelle. Ce stage a pour objectif de te permettre d'essayer un secteur d'activité qui t'intéresse tout en te confrontant aux réalités et aux exigences du terrain.
- 4** Un accompagnement individuel est prévu tout au long du processus afin de travailler ton projet.

Dynamo : une nouvelle dynamique pour les jeunes !

Tu as entre 15 et 29 ans ? Tu cherches à retrouver du sens dans tes projets personnels et professionnels ?



Des ateliers et chantiers participatifs pour se bouger et préparer l'avenir

Intéressé de participer à un projet convivial qui met en avant les jeunes et leurs projets ?

Inscris toi auprès de La Teignouse au 04/384.44.60 ou à info@lateignouse.be
61 Avenue François Cornesse, B-4920 Aywaille

Dynamo, c'est 4 grands axes :



Des chantiers participation citoyenne

Les jeunes se mobilisent ensemble pour soutenir la collectivité. L'occasion pour eux de mettre en avant leur savoir-faire et d'en apprendre plus au contact de professionnels.



Stages en entreprise

Des stages de trois semaines en entreprise pour permettre aux jeunes de découvrir un métier qui les intéresse et de mieux comprendre les réalités du travail.



Modules collectifs

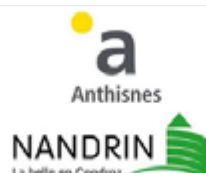
Ils réfléchissent à leur avenir et construisent leur projet personnel et professionnel.

Accompagnement individuel

Tout au long du processus, un accompagnement est prévu afin de travailler le projet des jeunes.



Le projet se construit autour d'une **collaboration** rassemblant des acteurs de l'**aide à la jeunesse** (AMO, SAJ, SAS...) et le **secteur insertion** (SIS, Forem, CPAS...).



Un arbre, un enfant 2025



**Discours
prononcé
par Yvonne
Vannerum**

*Échevine en charge
de la petite enfance*



Aujourd'hui est un jour particulier, nous mettons à l'honneur les enfants nés en 2024, vos bébés.

En 2024, nous avons accueillis 28 petits Stoumontois sur notre commune, 13 filles et 15 garçons.

Nous avons planté des genévriers, un geste symbolique et important pour le souvenir et pour la nature.

Depuis 3 années le même endroit a été choisi dans le cadre de l'opération "un arbre, un enfant", déjà plus d'une centaine de genévriers plantés.

Nous avons sélectionné l'endroit car c'est un lieu particulièrement magnifique.

Le site a été défriché et trois mares y ont été creusées afin d'aider la biodiversité. Le site est entretenu lors de chantiers de gestion gérés par le Fagotin et le Parc naturel des Sources, le tout avec des bénévoles, qu'ils soient des citoyens, des

élèves de l'Institut provincial de l'enseignement agronomique de la Reid ou encore de la Teignouse.

Il est indispensable d'entretenir le site pour y maintenir la faune et la flore indigènes qui s'y développent.

Je vous invite à revenir sur ce lieu en famille. Un caillebotis a été restauré et permet de se promener et d'admirer l'ensemble du site.

Un panneau didactique a été installé expliquant ce projet en faveur de la biodiversité informant sur ce type de milieu et une promenade balisée de 4,2 kilomètres permet au public de découvrir ce site exceptionnel.

Vos enfants ont la chance d'être nés et de grandir en pleine nature authentique où ils pourront toujours venir se ressourcer. Essentiel à la vie et au bien-être de chacun et de notre planète.

Une jolie planète et un monde meilleur ne sont pas qu'utopie, ils sont les porteurs de vie.



Prime pour les langes lavables

Pour les parents qui ont des jeunes enfants et qui utilisent les langes lavables, il faut savoir que l'Administration communale intervient dans les frais pour l'achat de langes lavables.



La demande de prime doit être introduite auprès de l'administration communale avant que l'enfant n'atteigne l'âge de 3 ans.

A la demande de la prime, il faudra annexer une copie de la facture d'achat ainsi qu'une déclaration de créance dûment complétée.

Afin d'encourager les jeunes ménages dans des choix écologiques, économiques et pour permettre de réduire les déchets. Le montant de la prime équivaut à 50% de la facture d'achat avec un plafond maximum de 125 euros par enfant. La prime est octroyée une seule fois par enfant.

Yvonne Vannerum
Échevine de la Petite Enfance

Ecole communale de Rahier



Texte réalisé par la classe de 5ème et de 6ème années

Cette année, l'école a démarré sous le signe de la bienveillance avec la découverte des chaudoudoux. Les enseignantes nous ont raconté « Le conte chaud et doux des chaudoudoux », une histoire qui rappelle combien des mots doux et réconfortants peuvent rendre les gens heureux et réchauffer les cœurs.

Chaque lundi après-midi, petits et grands, nous nous rassemblons pour vivre des activités et créer des liens. Peindre des jeux dans la cour, préparer des tartes et des gâteaux, créer des cartes de Noël, fabriquer des chaudoudoux en laine... autant de moments qui renforcent les liens entre tous à l'école.

Nous nous sommes également engagés dans plusieurs projets. En novembre, nous avons participé au projet HOPE, une initiative de la RTBF pour prévenir le harcèlement scolaire et apprendre à vivre

ensemble. Des échanges sur ce thème ont eu lieu ainsi qu'une grande chaîne humaine. Depuis ce même mois, l'école fait partie du projet « Génération Zéro Watt » qui sensibilise les enfants à la réduction de la consommation d'électricité.

De plus, nous avons vécu plusieurs animations : la découverte des activités du Fagotin pour les grands, des ateliers sur la fabrication du pain, ainsi que des ateliers scientifiques offerts par saint Nicolas. Depuis le début du mois de janvier, nous participons également à des séances de shiatsu, favorisant la détente et le bien-être.

Enfin, nous avons dû dire au revoir à deux élèves, Hannah et Zoey, parties s'installer au Canada. Si cette séparation a été émouvante, l'année est loin d'être finie. Nous nous réjouissons déjà de notre voyage prévu en février à Eupen où nous découvrirons l'univers du cirque.





Chasse aux gaspillages d'énergie

L'école de Rahier se lance dans le défi « Génération 0 Watt »

C'est décidé, cette année, les classes de 5 et 6ème primaires de Madame Fransolet se lancent à la chasse aux gaspillages d'énergie dans leur école.

Les élèves avaient ensuite comme but d'informer l'ensemble de l'école de leurs actions et d'inciter les autres classes à faire attention à la consommation d'énergie. Ils ont donc réalisé de superbes affiches pour rappeler les bons gestes à adopter à l'école ... et chez soi.

Avec l'aide de leur Directrice, Madame Fransolet, les enfants ont réfléchi aux actions à mettre en place pour pouvoir sensibiliser l'école. Ils ont alors réalisé une présentation aux autres classes en expliquant les gestes à adopter pour réduire la consommation d'énergie : éteindre la lumière quand on quitte une pièce ou si la lumière naturelle est suffisante, éteindre la photocopieuse en fin de journée, ne pas jouer avec les interrupteurs...

Le programme scolaire a été un peu adapté et une animation sur les énergies renouvelables et le stockage d'énergie a été réalisée par Technifutur.

Rendez-vous au printemps, pour savoir si leurs actions ont porté leurs fruits

Martine Grognard
Coordinatrice Plan Climat



Dans le cadre du défi Génération zéro watt, l'école de Rahier s'était engagée à réduire sa consommation en électricité durant les longs mois d'hiver.

Pour les épauler dans cet objectif, l'ASBL Jeunesse Scientifique est venue les aider à réaliser un audit énergétique de leur école.



C'est ainsi que munis de compteur de consommation électrique, ils sont partis à la recherche des consommations cachées de leur école :

Savez-vous qu'une machine à café branchée peut consommer de l'électricité même si elle ne fonctionne pas ? L'objectif des élèves était de les dénicher et de placer, quand c'était possible, des multiprises à interrupteur.

L'école a-t-elle besoin de wifi durant le week-end quand il n'y a personne ? Bien sûr que non, un programmeur a donc été installé sur les bornes wifi.

Ecole communale de la Gleize

Ça bouge en maternelle....

Les élèves de maternelle ont vécu une super journée sportive avec le CERÉKI. De quoi bien se dépenser entre natation et jeux sportifs.

Activités autour des pommes

Les élèves ont récolté des pommes et, avant d'aller les conduire au pressoir, ils en ont profité pour réaliser différentes activités. Ils les ont pesées, se sont mesurés avec, et ont même fait de l'art. Il n'aura fallu que quelques jours pour vendre les 400 bouteilles de jus...

Une journée à Malmedy

Toute l'école s'est rendue à la patinoire pour partager un moment convivial entre glisse et chutes (sans gravité heureusement). Chaque classe a pris le temps d'immortaliser cette sortie en posant devant de magnifiques pains d'épices géants, pour le plus grand plaisir des enfants (et des enseignants). Avant cela, les élèves se sont émerveillés devant le fabuleux spectacle de Monsieur Timoté : La Fleur de Plumechon. Une journée inoubliable qui laissera de merveilleux souvenirs à tous.

Plaisirs d'hiver

Les élèves ont pu profiter de la neige et s'amuser en faisant de la luge dans une ambiance des plus joyeuses. Rires, cris et encore des chutes étaient au rendez-vous tout au long de cette après-midi. Pour clôturer cette journée en douceur, les enfants ont partagé un délicieux chocolat chaud chez une maman d'élèves.



Ecole Sainte-Thérèse de Chevron



Le 3 juillet 2025 a eu lieu la remise des CEB à l'école Sainte Thérèse de Chevron.

Un moment festif, convivial, empreint d'émotions pour clôturer le parcours de ces 12 élèves.

Voici ce que nous avons envie de leur dire à l'aube de l'entrée en secondaire...

Chers élèves, chers parents, chers collègues, chers amis, Aujourd'hui, nous sommes réunis pour célébrer un moment précieux : la remise des Certificats d'Études de Base, autrement dit des CEB.

Un moment qui marque la fin d'un cycle, mais surtout, le début d'un autre.

Un moment où l'on regarde en arrière avec fierté, et vers l'avant avec confiance.

Ces enfants que vous voyez devant vous, souriants, émus, parfois un peu intimidés, sont bien plus que des élèves qui terminent leur primaire.

Ce sont des jeunes qui ont traversé une épreuve que peu d'enfants de leur âge ont connue : ils ont commencé leur scolarité en pleine crise sanitaire. Leur première année, celle où l'on apprend à apprivoiser l'école, à se faire des amis, à découvrir plus en profondeur le monde des lettres et des chiffres... s'est faite dans l'incertitude, la distance, parfois le silence.

Et pourtant, les voilà.

Debout, solides, curieux, et pleins de vie.

Dans notre petite école de village, nous avons choisi de croire en eux. De leur faire confiance. De leur offrir une pédagogie vivante, active, où l'on apprend en faisant, en explorant, en se trompant parfois, mais toujours en avançant.

Ici, chaque enfant est un être unique, un monde à découvrir, une promesse à accompagner.

Le philosophe Alain disait : « L'éducation, c'est l'art de faire aimer ce qui est nécessaire. »

Et vous, chers élèves, vous avez appris à aimer ce qui est nécessaire : la persévérance, l'écoute, la coopération, la joie d'apprendre.

Vous avez compris que l'école n'est pas seulement un lieu de savoirs, mais un lieu de vie, de liens, de sens.

Vous avez grandi dans un monde qui change vite, parfois trop vite.

Mais vous avez appris à y poser des racines. À penser par vous-mêmes. À rêver.

Et cela, c'est peut-être la plus belle réussite.

Alors aujourd'hui, nous vous disons bravo.

Bravo pour votre courage, votre ténacité, votre lumière.

Merci aussi à vos familles, qui vous ont soutenus, encouragés, portés.

Merci à l'équipe éducative, passionnée, engagée, humaine.

Et surtout, souvenez-vous : ce que vous avez appris ici ne tient pas seulement dans un bulletin ou un certificat.

Il tient dans votre regard, dans votre cœur, dans votre capacité à être pleinement vous-mêmes.

Allez, volez maintenant. Le monde vous attend. »

À l'école Sainte-Thérèse de Chevron, l'avenir se construit avec enthousiasme. Les projets s'y enchaînent et témoignent d'une belle énergie : classes de mer, école du dehors, « Je cours pour ma forme », séances de cinéma, journée « sports d'hiver », visite de saint Nicolas, excursion à Riveo, fabrication de jus de pommes...

Autant d'expériences variées qui stimulent la curiosité des enfants et nourrissent leur envie d'apprendre.

À Sainte-Thérèse de Chevron, on grandit, on découvre, on s'épanouit. Il fait bon y vivre, tout simplement.

Ecole communale de Moulin du Ruy



En route dans la remorque du tracteur, direction Exbomont pour la traditionnelle récolte des pommes



Tous les élèves participent avec joie à la cueillette des pommes



Les maternelles se rendent à l'école du dehors, travail sur les nombres, découverte des fruits d'automne



Les grands préparent des gâteaux et biscuits à la pomme. Vive l'autonomie, l'entraide pour réussir ces gourmandises



Les élèves de maternelles préparent une délicieuse soupe à la pomme pour toute l'école



Après la cueillette et les recettes, pressage et mise en bouteilles du jus



Les grands font la pub pour les bouteilles de jus de pommes à vendre



Durant le spectacle de Saint Nicolas les maternelles ont mis en scène la chanson du livre de la jungle

Les filles sont prêtes pour faire la danse « gitano » du spectacle de Saint-Nicolas

Arrivée de saint Nicolas après notre spectacle



Quel plaisir d'offrir et de recevoir un petit cadeau lors des sœurs cacahuètes



Les maternelles ont préparé un délicieux goûter juste avant les vacances

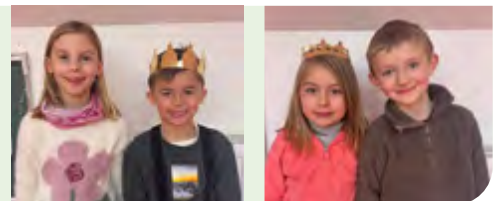


Cette année, les élèves de primaire ont profité de la neige. Ils ont construit un igloo et plusieurs bonshommes de neige



Pour la pension de notre chère Madame Clesse, nous avons organisé une petite fête surprise avec vin et jus de pomme chauds pour la remercier

Voici les rois et reines de cette année en P1-P2



Les élèves de P4-P5-P6



Le 23 avril 2025 et le 08 mai 2025

Noces de Diamant

de Joseph et Georgette
Michel-Harquemanne
et René et Anne Colard-Paquay

Joseph, Georgette, René et Anne ont souhaité célébrer cet anniversaire dans l'intimité familiale.

C'est ainsi que les membres du Collège se sont déplacés les 23 avril et 08 mai, à leur domicile respectif.

Les Noces de Diamant consacrent une union longue et solide. Le diamant qui fait partie des métaux naturels les plus durs et qui représente également la plus célèbre des pierres précieuses.

Cette célébration de soixante ans de mariage a représenté une belle opportunité partager ensemble, en présence de leurs proches ce moment particulier de leur parcours commun et symbolisé par l'éclat du diamant.

L'opportunité de s'arrêter un instant, de se remémorer nombre de souvenirs et anecdotes qui ont jalonné ces parcours communs et de fêter cette relation forte et précieuse qui a toujours su perdurer.

L'opportunité également de leur donner lecture du message de félicitations leur adressé par le Palais Royal.

A tous les quatre, le Collège a adressé toutes les félicitations de l'Administration Communale, pour ce bel événement et pour ces 60 années de vie commune et leur a donné rendez-vous ans 5 ans pour le Brillant !

Nous les remercions chaleureusement pour l'accueil nous réservé et pour ce moment convivial partagé.

DIDIER GILKINET
Bourgmestre

Au moment de cette parution, Georgette et Anne nous ont quittés. Nous réitérons toutes nos condoléances à Joseph, à René et à leur famille.





**Discours
prononcé par
Didier Gilkinet**
Bourgmestre

Le 02 août 2025

Noces d'Or

de Michèle et Emile Servais-Sevrin



Au nom de l'Administration Communale, des membres du Collège (et je vous prie d'excuser les absences de Vanessa et d'Alexandre, en vacances actuellement) et du Conseil ici présents, je suis très heureux de vous accueillir en cette salle des mariages quelque peu revisitée, eu égard aux travaux en cours à la maison communale !

A titre personnel, permettez-moi de vous remercier pour l'accueil me réservé lors de notre échange du 25 juillet dernier et notamment pour le partage de l'album photos, témoin du temps qui passe.

J'espère vivement que tes problèmes de dents sont désormais réglés, Emile car comme le souligne Michèle : « ne dit-on pas mal de dents, mal d'amour » ! Certainement à interpréter comme étant l'expression de l'émotion à l'approche de ce grand jour !

Avec les congés des uns et des autres, s'accorder sur un moment n'a pas été une sinécure ! Nous avons finalement arrêté cette date du samedi 02 août pour partager ensemble, en présence de votre famille, de vos amis et de vos proches, un moment important de votre parcours commun.

Vous fêtez, en effet aujourd'hui, le 50^e anniversaire d'une relation qui a toujours perduré !

Michèle,
Emile,

L'or, ce métal infiniment précieux, d'un jaune brillant, à la fois dense et tendre, inaltérable et d'une grande valeur, est à l'image de tout ce qui vous unit et ce, depuis le premier jour.

Il y a 50 ans, vous avez souhaité vous engager officiellement à cheminer l'un pour l'autre, l'un avec l'autre, à surmonter obstacles et difficultés, à partager vos joies mais aussi à partager vos peines.

Ce cheminement de 50 années ..., je vous propose d'en retracer ensemble les moments-clés.

Michèle,

Tu vois le jour à Rahier le lundi 15 octobre 1951 dans la maison familiale. Tu es la seconde née de la famille, avec ta sœur aînée, Nicole, née en 1950.

Elie, ta maman, assiste ton papa, Paul, dans les travaux de la ferme. Il décèdera en 1971. Tu n'as pas encore 20 ans

Tu rejoins ta grande sœur en pension à l'Institut Saint-Joseph de Trois-Ponts et ce, dès la maternelle. C'est très jeune, trop jeune. Tu es la plus petite à l'internat ... et cette période te marquera à jamais pour la suite. Tu détesteras les vacances car tu détesteras faire les valises (avec tout ce que cela représente pour toi, aujourd'hui encore) et tu te transformeras, plus tard, en « maman poule » !

Tes études secondaires se dérouleront au Collège Saint-Remacle. Dès que réussies, tu fréquenteras l'Ecole normale des Filles de la Croix, située rue Hors-Château à Liège. Ecole normale dont tu sortiras diplômée « institutrice maternelle ».

Emile,

Tu nais également à Rahier dans la maison familiale, quelques jours avant Michèle, le jeudi 11 octobre 1951.

Tu es le 2^e enfant né d'une fratrie de 3, avec un frère aîné, Jacky (aujourd'hui décédé) et un frère cadet Paul (avec nous ce matin).

Ta maman, Simone, assiste également Gilbert, ton papa, dans les travaux divers de la ferme. Ton papa qui décèdera en 1974.

Contrairement à Michèle, tu débuteras directement l'école primaire à Rahier, à l'âge de 6 ans, sans passer préalablement par l'école gardienne !

Tu poursuivras ensuite des « humanités économiques » chez les frères salésiens, à l'Institut Saint-Raphaël de Remouchamps avant de terminer par un graduat en comptabilité à l'Institut Sainte-Marie à Liège.

Ton diplôme en poche, c'est l'heure de satisfaire à tes obligations de milice.

Après un mois d'instruction passé à Heverlee, tu rejoins la caserne d'Hitfeld, à proximité d'Aix-La-Chapelle, en Allemagne, pour une période de 11 mois. Tu profiteras de cette période pour décrocher ton permis camion.

Michèle,
Emile,

En ce qui concerne votre rencontre, il est clair que tous les ingrédients sont réunis pour que vos chemins se croisent : tous les deux nés à

Rahier, des papas cultivateurs et amis, tous les deux nés au cours de la même année 1951 et du même mois d'octobre ... cela ne peut que « balancer » entre vous, si je me réfère à votre signe astrologique ...

Il faut savoir que les « balance » sont le plus souvent décrites comme des personnes calmes, sages et que leur environnement est apaisé. Elles ont beaucoup d'humilité et de respect pour les autres et ne supportent pas l'injustice.

Tout ceci confirme ainsi l'adage « qui se ressemble, s'assemble ».

Vous faites, tous les deux, partie d'un groupe de jeunes créé en 1963 à Rahier. Vous disposez d'un petit local où se déroulent des « surprises-parties », où vous jouez aux cartes. Et puis, il y a aussi les jeux inter-villages ... des moments de rencontres simples, rassembleurs et fédérateurs.

Mais si vous vous êtes toujours croisés depuis la tendre enfance, c'est au Laetare de Stavelot qu'en 1969, vous passez à la phase de concrétisation.

Vous courtiserez 6 ans, mais bien que mai 1968 soit passé par là ... chacun chez soi ... !

Et c'est par devant le Bourgmestre René Goffinet que vous comparez publiquement et que par un « oui » mutuel, vous vous engagez officiellement à cheminer ensemble.

Nous le sommes le samedi 26 juillet 1975 (jour de la Sainte-Anne), en la Maison Commune de Rahier, il est 15H00. Malgré le temps maussade des jours précédents, la météo du jour, tout comme l'atmosphère, est au beau fixe.

L'acte de mariage est dressé en présence de vos témoins respectifs, Jacques Servais (ton frère aîné, Emile) et Ghislaine Sevrin (ta tante, Michèle).

La cérémonie religieuse est célébrée en l'église Saint-Paul de Rahier.

Elle se poursuit par un apéritif « au local », suivi d'une réception en la salle du Cercle Paroissial à Aywaille.

Vous convolerez ensuite en voyage de Noces, direction « les Iles Baléares », pour 2 semaines symbolisant votre nouvelle vie de couple.

Entretiens et j'y reviens, vous êtes entrés dans la vie active. Vous disposez à l'époque d'une voiture. La proximité professionnelle pour l'un de vous deux motive votre choix initial de prendre en location une maison à Trois-Ponts, route de Coö.

Mais vous revenez régulièrement à Rahier pour aider votre maman. Vous prenez rapidement la décision d'y construire votre maison. Les travaux débutent en 1977 et vous vous installez définitivement à Rahier, le 20 juillet 1978.

Comme je l'évoquais, entretiens, vous êtes entrés dans la vie active.

Après quelques périodes d'interim dans différentes écoles à Stère, Harzé, Spa, ... Michèle, tu rejoins l'Institut de ta petite enfance : l'Institut Saint-Joseph de Trois-Ponts au sein duquel tu exerceras ton métier d'institutrice maternelle jusqu'à la fin de ta carrière, en 2006.

Tandis que toi Emile, en juin 1973, tu débutes ton parcours au siège de Liège de la Société Générale de Banque, au sein du service « crédits ».

En 1975, tu rejoins ensuite l'agence d'Aywaille. Puis après un bref passage à Spa, tu passeras encore par l'agence de Stavelot puis de Trois-Ponts, avant de te fixer en 1984 à l'agence de Vielsalm, dont tu assureras finalement la Direction. Tu y termineras carrière à la fin de l'année 2006. Tu es alors âgé de 55 ans. Tu te sens encore en pleine capacité. Le sentiment de culpabilité qui t'habite sera effacé par l'évolution du secteur bancaire et sa déshumanisation grandissante, qui ne correspond pas à tes valeurs.

Durant cette période, 2 enfants naissent de votre union : Hugues en 1979 suivi de Marie en 1983.

Si vous vous êtes régulièrement gréés des moments de vacances en famille, une semaine vous satisfaisait amplement !

Entre-temps, trois petits-enfants ont agrandi votre belle-famille avec Léa (11 ans) et Elise (6 ans) chez Marie et son époux et Lucas (6 ans) chez Hugues et son épouse.

A la grande joie de Michèle, restée « maman poule », toute la famille habite à proximité, avec un accès direct par le jardin.

Des petits-enfants qui fréquentent l'école de Rahier (je devrais dire fréquentais pour toi, Léa) et qui apprécient votre compagnie. C'est ainsi que le lundi est réservé à Léa et Elise tandis que le mardi et le vendredi sont pour Lucas !

Il n'en faut pas plus pour vous combler dans votre statut de grands-parents.

Michèle,
Emile,

Comme je l'ai exprimé plus avant, si cela balance pour vous, que vous êtes à l'opposé de l'harmonie des contraires et que vous ne pouvez, vous passer l'un de l'autre, une différence entre vous est marquante, à savoir que toi, Michèle, tu as besoin de vie autour de toi, tandis que toi Emile, tu recherches le calme et la quiétude notamment, au travers de travaux divers au jardin et dans le bois.

En termes de hobbies, Michèle, tu as toujours apprécié les bricolages et les montages floraux. La proportion légumes/fleurs dans le potager en témoigne d'ailleurs et semble particulièrement s'inverser au fil du temps ...

Tandis que toi, Emile, tu as longtemps joué au football, dans différents clubs de la région. Tu t'es également adonné à la pêche durant de très nombreuses années, nourrissant également les poissons pour une société de pêche jusqu'il y a 2 ou 3 ans.

Vous avez également durant de nombreuses années apporté votre soutien aux activités organisées par l'Asbl Loisirs et Jeunesse.

Aujourd'hui, vous souhaitez rester actifs, en tenant compte de vos capacités physiques, l'objectif étant de pouvoir rester le plus longtemps possible, chez vous, en bonne santé.

Michèle,
Emile,

Voici, en quelques mots synthétisés, un parcours de 50 années de vie commune, dense et bien rempli.

Le 26 juillet 1975, vous avez choisi de partager vos vies et de marcher les pas de l'un dans les pas de l'autre, sur le chemin de la vie. Un chemin riche en souvenirs, en défis relevés et en moments précieux.

Votre vie commune a été bâtie sur des bases solides, renforcées par la naissance de vos deux enfants et la joie d'accueillir trois petits-enfants, véritables rayons de soleil dans votre famille. Vous représentez aujourd'hui pour eux, un exemple d'amour sincère, de patience et de dévouement.

Votre parcours témoigne d'un dialogue constant et d'une capacité à évoluer ensemble.

Je vous souhaite de vivre encore de très nombreux moments de joies partagées, entourés de vos proches et de vos amis !

Savourez à sa juste valeur cet instant ! Que votre journée soit belle et à la hauteur de la vie que vous avez construite main dans la main.

Félicitations, joyeuses Noces d'Or, joyeuse fête et qui sait, rendez-vous dans 10 ans pour le Diamant !

et instant, entourés de vos proches et de vos amis.



DIDIER GILKINET
Bourgmestre



**Discours
prononcé par
Didier Gilkinet**
Bourgmestre

Le 30 août 2025 **Noces d'Or** Léa et Christian Bonivers-Servais



Madame, Monsieur Bonivers,
Léa, Christian,

Au nom de l'Administration Communale, des membres du Collège et du Conseil, ici présents, je suis très heureux de vous accueillir dans une salle quelque peu revisitée, en raison des travaux toujours en cours à la maison communale !

Afin de conférer un peu de solennité au lieu, nous sommes accompagnés des photos du Roi Philippe et de la Reine Mathilde.

Nous vous donnerons par ailleurs toute-à-l'heure, lecture d'un message nous transmis à votre attention particulière par le Palais Royal.

A titre personnel, permettez-moi de vous remercier pour l'agréable moment d'échanges partagé le 22 juillet dernier, en préparation à cette célébration.

Nous avons arrêté cette date du samedi 30 août pour partager ensemble, en présence de votre famille et de vos proches, un moment important de votre cheminement.

Nous célébrons, en effet aujourd'hui, vos Noces d'Or !

Léa,
Christian,

Ces Noces symbolisent non seulement 50 années de mariage mais également une union marquée par sa durabilité et sa solidité, tout comme ce métal noble qu'est l'or.

Ces Noces d'Or symbolisent le caractère précieux, unique et exceptionnel de ce lien qui vous unit depuis le premier jour et qui vous a permis de traverser le temps et les épreuves, tout en conservant sa brillance et son éclat.

Il y a 50 ans, le 23 août puis le 30 août, vous avez souhaité vous engager officiellement à cheminer ensemble.

Ce cheminement de 50 années ..., je vous propose d'en retracer ensemble les grandes étapes.

Léa,

Vous êtes née dans la maison familiale à Chession le 30 août 1950. C'était un mercredi.

J'en profite pour vous souhaiter un très joyeux 75^e anniversaire !

Vous serez l'aînée d'une fratrie de 10 enfants, composée de 4 filles et de 6 garçons.

Gilbert, votre papa, est cultivateur tandis qu'Irma, votre maman, prend en charge l'éducation de la grande famille et accompagne votre papa dans les travaux de la ferme.

Vous fréquentez l'école fondamentale de Chession jusqu'à l'âge de 14 ans, avant de rejoindre l'exploitation familiale et d'assister votre maman dans divers travaux tant ménagers qu'à la ferme, avec notamment la traite du matin et du soir. Vous vous occupez également de vos petits frères et sœurs.

Comme vous le dites « vous n'aviez guère le choix mais vous avez appris à travailler »

Christian,

Vous êtes né à Chevron, également dans la maison familiale, le dimanche 11 avril 1948.

Vous serez l'aîné d'une fratrie de 6 enfants, composée de 4 filles et de 2 garçons.

Votre papa, Edgard, est cultivateur. Il conjugue cette activité au métier de bûcheron en période hivernale.

Marie, votre maman, prend en charge l'éducation des six enfants et assiste votre papa aux travaux de la ferme.

Vous fréquentez l'école communale de Chevron, au sein de laquelle vous prolongez vos études primaires de 3 années complémentaires, comme cela était possible à l'époque.

Au terme de celles-ci, vous rejoignez l'exploitation agricole de vos parents.

A l'âge de 19 ans, vous remplissez vos obligations de milice, tout d'abord durant 3 mois à Heverlee, suivis de 9 mois au 1^{er} Bataillon d'Artillerie à Bastogne.

Le service militaire accompli, vous regagnez l'exploitation familiale, tout en suivant des cours par correspondance en électricité.

Ce qui vous permet d'intégrer, environ 2 ans plus tard, l'entreprise d'un chevonnais bien connu, je cite, Joseph Arthus.

L'offre de l'entreprise de Joseph est diversifiée allant de l'électricité générale, en passant par le chauffage, le sanitaire et par la toiture.

Vous appréciez cette première expérience professionnelle qui vous permet non seulement d'élargir vos connaissances (car vous aimez découvrir et apprendre) mais également de sillonner notre région pour des travaux de réparation et/ou d'installation. Des travaux d'installation qui, par exemple, pour une machine à lessiver, impliquait le plus souvent une mise à niveau de l'installation électrique mais également de l'installation sanitaire, pour la prise et l'évacuation des eaux.

Léa,
Christian,

Qu'en est-il du moment de votre rencontre ?

Christian, vous étiez bien loin d'imaginer que ce premier chapitre de vie professionnelle représenterait également pour vous une belle opportunité de rencontrer de nombreuses personnes lors de vos interventions.

C'est ainsi qu'à plusieurs reprises, vous vous rendez à Chession. Et notamment à la ferme de Gilbert, qui s'il inspirait une certaine crainte, avait aussi et surtout une jeune fille qui s'appelait Léa ... et vos regards se croisent ...

Bien qu'habitant à quelques kilomètres l'un de l'autre, vous vous écrivez d'abord durant plusieurs mois ... sans vous voir ..., avant que Christian ne prenne l'initiative de se présenter officiellement.

Après avoir reçu bon accueil et avec l'accord parental, vous pouvez courtiser. Vous sortez peu. Vous vous voyez le mercredi et le week-end, Gilbert ayant vite compris qu'il pourrait compter sur l'aide de Christian à la ferme.

Après 2 ans, vous décidez de vous unir par le mariage et c'est par devant le Bourgmestre Robert Gilson que vous contractez publiquement et que par un « oui » mutuel, vous vous engagez officiellement à cheminer ensemble.

Nous sommes le samedi 23 août 1975, en la Maison Commune de Lorcé, il est 14H00.

L'acte de mariage est dressé en présence de vos témoins respectifs, Yvon Cornet (votre beau-frère, Christian) et de René Nadin (votre oncle, Léa).

La cérémonie religieuse, quant à elle, est célébrée en l'église Notre Dame de Chevron la semaine suivante, le samedi 30 août 1975, simultanément avec Nadine et Alain (la sœur et le beau-frère de Christian).

Elle se poursuit par une fête organisée au restaurant l'Hirondelle à Manhay.

Le lendemain, l'heure n'est pas au voyage de noces et vous intégrez la maison que vous avez pris en location au centre de Chevron, située en face de la salle du village, au numéro 36.

Si le mariage représente une certaine « libération » pour vous Léa, il représente également un grand changement pour chacun d'entre vous.

En 1976, vous intégrez l'usine de BRU en tant qu'électromécanicien. C'est l'année de la sécheresse et ce n'est donc pas le travail qui manque !

Une nouvelle expérience professionnelle qui vous conduit à suivre des cours du soir en anglais ainsi que diverses formations

en Allemagne, en France et auprès de Technifutur. En effet, les machines et la technique évoluent et cette envie d'apprendre, toujours bien présente, vous accompagnera tout au long de votre parcours. Votre philosophie : « il n'y a qu'une chance dans la vie et il faut la saisir » !

Ce travail vous expose à un bruit de fond permanent (l'ancienne usine comptant pas moins de 118 moteurs) qui ne sera pas sans conséquence sur votre audition.

L'année 1976 est également synonyme de la création de votre foyer, avec la naissance d'Isabelle début décembre.

Votre famille s'élargira à nouveau, avec les naissances successives de Murielle en avril 1979 puis de Michaël en septembre 1984.

Tandis que Christian poursuit sa carrière d'électromécanicien, Léa, vous vous occupez de toutes les tâches ménagères et prenez en charge l'éducation de vos trois enfants. Il faut dire que vous êtes allé « à bonne école ».

Fin des années 1980, vous envisagez acquérir un bien. Deux années de recherches infructueuses (les maisons étant soit trop grandes, soit trop vétustes ou encore sans jardin) vous ramènent inexorablement vers la région de Chevron.

C'est ainsi que vous acquérez un grand terrain de 33 ares à Neuville et que vous décidez, Christian, de construire votre maison.

Près de trois années qui ont nécessité une bonne dose de courage et des sacrifices de l'un et de l'autre, tous les samedis, dimanches et congés, étant consacrés à la construction que vous avez réalisée de A à Z, en dehors de la menuiserie.

C'est ainsi que 2 janvier 1992, votre famille se domicile à Neuville, au numéro 69.

Par la suite, sept petits-enfants élargissent votre belle-famille avec Alissa, Julia et Eline chez Isabelle et Luc, Nathan et Morgane, chez Murielle et Manu et enfin, Annaëlle et Camille, chez Michaël et Cécile.

Une grande famille que vous réunirez chaque dimanche durant de très nombreuses années, témoignant ainsi de toute l'importance que revêt pour vous de partager des moments familiaux réguliers.

Aujourd'hui, vous vous retrouvez notamment lors des fêtes de fin d'année et des fêtes d'anniversaire.

A ces retrouvailles s'ajoutent également aujourd'hui les échanges électroniques.

Après 30 années de bons et loyaux services au sein de la SA Bru, l'année 2006 consacre, pour vous Christian, la prépension. Vous êtes alors âgé de 58 ans.

En termes de loisirs, Léa, vous avez toujours beaucoup travaillé, laissant peu de place à

des divertissements particuliers, si ce n'est le soin apporté aux fleurs dans votre jardin et votre travail commun au potager, avec Christian à la récolte et vous, à la mise en sachet.

Vous êtes tous deux partis quelques rares fois en vacances à Ostende en train ainsi qu'une fois en Angleterre (dans le cadre d'un petit défi linguistique).

Vous avez également réalisé un voyage en Montgolfière, à partir de la Baraque Fraiture.

Mais, en fait, vous vous sentez très bien à la maison.

De votre côté Christian, vous avez pratiqué de manière régulière le cyclisme durant de nombreuses années et ce, jusqu'à la crise sanitaire de 2020. Par la suite, vous avez repris un peu de VTT sur des plus courtes distances.

Vous êtes encore très actif. Vous entretenez toujours votre grand jardin et cultivez votre magnifique potager.

Vous marchez régulièrement le dimanche avec Isabelle et les enfants.

Votre résumé de la vie est clair, net et précis : « On vient tout nus, on termine habillés. Entre ces deux extrêmes, on galère pour payer sa pierre tombale »

Léa,
Christian,

Voici, en quelques mots synthétisés, 50 années de vie commune. Un parcours de vie dense, fait de discrétion, de courage et empreint, d'authenticité et de simplicité.

Les noces d'or marquent un demi-siècle d'amour partagé, de complicité et de fidélité. C'est un jalon exceptionnel dans la vie de deux personnes.

Le 23 août 1975, vous avez choisi de vous engager et de partager vos vies, avec la famille au centre de vos préoccupations.

Vous avez affronté ensemble les joies comme les difficultés, avec courage et détermination.

Votre force tranquille, votre humilité nous rappellent que la beauté réside dans la simplicité et la constance.

Que votre chemin vous réserve encore très nombreux moments de bonheur et de sérénité, entourés de vos proches !

Que votre journée soit belle ! Savourez cet instant !

Félicitations pour ces Noces d'Or et rendez-vous dans 10 ans pour le Diamant !



DIDIER GILKINET
Bourgmestre



**Discours
prononcé par
Didier Gilkinet**
Bourgmestre



Le 13 décembre 2025
à la Maison Communale
Noces d'Or
**Raymonde et Jean-Marie
Hermesse-Fastré**



Raymonde,
Jean-Marie,

Au nom de l'Administration Communale, des membres du Collège et des Conseils communal et de l'Action Sociale ici présents, je suis très heureux de vous accueillir en cette salle des mariages quelque peu revisitée, en des travaux en cours à la maison communale !

A titre personnel, permettez-moi de vous remercier pour l'accueil me réservé lors de notre échange préparatoire du 05 décembre.

Nous sommes rassemblés ce jour pour partager ensemble, en présence de votre famille, de vos amis et de vos proches, un événement particulier de votre parcours commun. Vous fêtez, en effet, aujourd'hui, jour pour jour, le 50^e anniversaire d'une relation forte qui a toujours perduré !

L'événement est important et vous avez déjà pris une certaine avance puisque vous l'avez fêté une première fois le samedi 06 décembre dernier en la salle de Lorcé ! Et j'espère que ce moment a été à la hauteur de vos espérances !

Raymonde,
Jean-Marie,

L'or est un métal infiniment précieux, d'un jaune brillant, à la fois dense et tendre, inaltérable et d'une grande valeur. Nous pouvons aisément le rapprocher de tout ce qui vous unit depuis le premier jour.

Il y a 50 ans, vous vous êtes engagés officiellement à cheminer l'un pour l'autre, l'un avec l'autre, à surmonter obstacles et difficultés, à partager vos joies mais aussi à partager vos peines.

Ce chemin de 50 années ..., je vous propose d'en retracer ensemble les moments-clés.

Raymonde,

Tu es née le mercredi 27 juillet 1955 dans la maison de tes grands-parents, située à Herstal. Alors que tes parents habitent Bruxelles, ils y sont revenus expressément pour t'accueillir au mieux.

Avec tes 2 frères et 1 sœur, tu es la 2^e enfant née d'une famille de quatre.

Ton papa, Johannes, travaille comme expéditeur au Journal La Meuse tandis que Guillemine, ta maman, prend en charge l'éducation des enfants et s'occupe de la petite ferme familiale.

Vous habitez Bruxelles jusqu'à l'âge de tes 3 ou 4 ans puis vous déménagez à La Préalle.

Tu étudies d'abord à l'école primaire catholique de La Préalle. Après tes études primaires, tu rejoins pour une année l'Institut Marie-Thérèse à Liège, avant de suivre une formation de coiffeuse, à l'Ecole de coiffure- Les Pitteurs toujours à Liège, à proximité du quartier Outremeuse

Au terme de ces études tu rentres directement dans la vie professionnelle et tu intègres un salon, situé dans le passage Lemonier, durant 2 années. Tu poursuis ensuite dans un autre salon, chez Fouarge et ce, durant quelques années.

Jean-Marie,

Tu es né un lendemain de réveillon ... le vendredi 02 janvier 1953, à la maternité de l'ancienne Clinique Saint-Vincent à Rocourt.

Tu nais prématurément à 7 mois, avec un frère jumeau qui décèdera malheureusement quelques jours plus tard.

Tu étais tellement petit que tes parents auraient pu t'installer dans une boîte à chaussures ...

Tu es le troisième enfant né d'une fratrie de 4, avec deux frères aînés et une sœur cadette. Vous habitez Milmort, ... au temps de sa ruralité, à 2 kilomètres de La Préalle ... un signe ... Nous le verrons plus tard.

Albert, ton papa, était agriculteur. Ancien prisonnier de guerre, il décèdera en 1964. Tu n'es alors âgé que de 11 ans.

Elise, ta maman, poursuivra votre éducation et s'adonnera aux travaux de la ferme, activité qu'elle cessera définitivement lors de votre mariage.

Tu réalises tes études primaires à l'école Saint-Louis au Tiers-à-Liège. Tu poursuivras ensuite ton parcours scolaire par 2 années à Don Bosco Liège, à l'internat. Même si elle part d'une bonne intention de te « sortir de l'environnement agricole », cette situation ne te convient absolument pas et tu achèveras des études en mécanique automobile & poids lourd diesel à l'Institut Technique Saint-Laurent.

Avec les traites du matin voire du soir, tu as été habitué très jeune à travailler.

Nous sommes en 1973 et tu es immédiatement engagé par le garage Hocké, spécialiste en véhicules utilitaires neufs et d'occasion, tant au service mécanique qu'au service dépannage à bord d'un camion-atelier.

En 1978, après avoir réussi les épreuves de recrutement, tu es engagé par la Socolie (Société Coopérative Liégeoise d'Electricité) qui était une intercommunale belge spécialisée dans l'énergie, notamment électrique, créée pour développer le secteur

public de la production d'électricité en Wallonie.

Tu y travailleras d'abord en tant que mécanicien de maintenance avant d'être transféré à un poste de conduite des machines, en travail posté et feux continus.

Raymonde,
Jean-Marie,

Vous avez conservé un souvenir intact des circonstances de votre rencontre.

Précisément à Hermée, au cours de l'année 1973, un samedi soir ... au bal de la fête du village ... un « intru » fait son apparition. Il danse d'abord avec d'autres copines de Raymonde, histoire de se mettre en jambe ... puis il se dirige vers toi, Raymonde... et même s'il avait déjà croisé ta sœur et « ses beaux yeux bleus », à l'une ou l'autre reprise ... le déclic est immédiat et dès le lendemain, Jean-Marie fait déjà un « faux tour » à La Préalle..

Puis tu es appelé à l'une ou l'autre reprises, à la ferme par le frère de Raymonde pour réparer un tracteur. Progressivement vous vous revoyez ...

Mais Jean-Marie est un homme pressé. « On ne courtisera pas longtemps ».

Ainsi, 18 mois plus tard, par devant le Bourgmestre Jean Adrien, c'est par un « oui » mutuel, que vous vous engagez officiellement à cheminer ensemble. Vous êtes âgés respectivement de 20 et 22 ans.

Nous sommes le samedi 13 décembre 1975, en la Maison Commune de Herstal. Il est 10 heures 20 le matin.

L'acte de mariage est dressé en présence de vos témoins, Johannes Fastré et Marie Hermesse, vos frère et sœur respectifs.

Avec l'approche de l'hiver et malgré quelques flocons de neige, la météo reste correcte. Il faut dire que vous aviez déposé des œufs à Sainte-Claire.

A noter cependant une petite frayeur pour toi, Jean-Marie au moment d'aller chercher le bouquet, à bord de ta Fiat 850 dans la neige ...

La cérémonie religieuse est célébrée en l'église de La Préalle. Vous poursuivrez la célébration de ce jour fête en la salle de Haccourt.

Si vous ne partez pas en voyages de Noces, ce sera chose faite l'année suivante, au travers d'une escapade à Bailly-en-Rivière, à proximité de Dieppe, en Normandie.

Bailly-en-Rivière, commune jumelée avec Milmort, avec laquelle Jean-Marie a vécu des moments mémorables de rencontres franco-belges.

Au lendemain de votre mariage, vous vous installez dans un appartement situé à Hermée, dans lequel vous déménagez en tracteur et remorque.

Vous y resterez une année avant de réintégrer la ferme, propriété de la famille de Jean-Marie où séjournent ta maman et ta sœur.

Vous en devenez propriétaires et vous la transformerez afin de pouvoir disposer d'une indépendance réciproque.

Entretemps, votre maman a cessé définitivement son activité d'agricultrice.

Raymonde,
Jean-Marie,

2 enfants naissent de votre union : Fabien, le 03 septembre 1979 suivi de Christophe, le 28 juin 1982.

La vie se poursuit entre travail, famille et périodes de vacances ponctuelles, en fonction de vos moyens et des charges de votre grand bâtiment.

En termes de loisirs, vous vous êtes tous les deux beaucoup investis dans le cercle paroissial de Milmort.

Aujourd'hui, vous avez intégré le dynamique Comité des 3X20 de Chevron au sein duquel vous vous sentez bien.

Par ailleurs, Jean-Marie, tu as toujours beaucoup travaillé dans la transformation de la ferme familiale mais également dans le débardage et la réalisation de bois de chauffage.

Tandis que toi, Raymonde tu es passée d'une à quatre séances de 2 heures d'aquagym par semaine. « Seul maître à bord durant 2 heures, 4 fois par semaine » dis-tu, Jean-Marie.

Le régime de fin de carrière lié à la Commission Paritaire de laquelle tu ressortais t'a, entretemps, ouvert le droit à la retraite, Jean-Marie et ce, à l'âge de 57 ans.

Quatre petits-enfants ont agrandi votre famille avec Line et Téó chez Carine et Fabien, suivis de Louise et Eliott chez Marjorie et Christophe.

Jean-Marie, tu as activement participé à la construction de la maison de Carine et de Fabien entre 2010 et 2012, sur un terrain situé à Chevron.

Ces trajets durant 2 années vers Chevron t'ont progressivement fait apprécier notre belle région.

Vous étiez bien à Milmort mais votre village avait grandement perdu de sa ruralité au cours du temps. Si l'idée d'une installation à Chevron était bien ancrée en toi, fallait-il encore convaincre Raymonde ...

Finalement la décision est prise. Vous faites l'acquisition d'un terrain situé non loin de celui de Carine et Fabien et vous construisez en famille votre nouvelle maison d'habitation entre 2014 et 2015. Et ce, malgré quelques « contrariétés urbanistiques ».

Vous vous installez définitivement à Chevron le 12 décembre 2015, voici exactement 10 ans.

Si aujourd'hui, vous n'exprimez plus aucun regret Raymonde, ce « déracinement » a été compliqué à vivre pour vous, laissant à Milmort tant des membres de votre familles que de nombreux amis.

Il n'en a pas été de même pour toi, Jean-Marie, qui, une fois la clé retirée de la serrure, t'es rapidement senti « Chevronnais » ...

Et comme on ne dit jamais 2 sans 3, tu es passé à la construction de la maison de Marjorie et de Christophe, à Vaux-et-Borset.

Raymonde,
Jean-Marie,

Voici, en quelques mots synthétisés, un parcours de vie dense et bien rempli.

Le 13 décembre 1975, vous avez choisi de partager vos vies et de marcher les pas de l'un dans les pas de l'autre, sur le chemin de la vie.

Aujourd'hui, je souhaiterais vous adresser, nos plus vives félicitations, e toute une simplicité, à l'image de ce parcours orienté 'travail', de ce parcours orienté 'famille.

Après ces 50 années, vous m'avez exprimé n'avoir aujourd'hui aucun regret, me confiant que vous ne vous étiez finalement pas trop disputé.

Il est vrai qu'avec le travail posté en feux continus, conjugué aux nombreux investissements annexes de Jean-Marie, Raymonde fait finalement, à posteriori, le constat qu'elle s'est souvent retrouvée seule à la maison.

Félicitations à vous deux pour ce très beau témoignage de vie, pour cette simplicité, pour cette complémentarité, l'une plus discrète, l'autre plus « fougueux, voire nerveux, démarrant au quart de tour », comme il se décrit. Félicitations pour cette complicité de toujours !

Raymonde,
Jean-Marie,

Je vous souhaite de vivre encore de très nombreux moments de joies partagées, entourés de vos proches et de vos amis ! Savourez à sa juste valeur cet instant ! Que votre journée soit belle !

Joyeuses Noces d'Or, joyeuse fête et rendez-vous dans 10 ans pour le Diamant !





Le 20 décembre 2025

Noces d'Or

Josée et Daniel Cornet-Paso



Madame, Monsieur Cornet,
Josée, Daniel,

Au nom de l'Administration Communale, des membres du Collège, Yvonne et Philippe, ici présents, je suis très heureux de vous accueillir dans une salle quelque peu revisitée, en raison des travaux toujours en cours, à la maison communale mais qui heureusement se terminent !

Comme vous l'avez constaté, afin de conférer un peu de solennité au lieu, nous sommes accompagnés du Roi Philippe et de la Reine Mathilde.

Nous vous lirons par ailleurs en fin de cérémonie, un message nous transmis à votre attention particulière par le Palais Royal.

A titre personnel, permettez-moi de vous remercier pour l'agréable moment d'échanges partagé le 12 décembre dernier, en préparation à cette célébration.

L'événement est important et vous l'avez quelque peu anticipé, puisque vous êtes de retour d'un très beau voyage dans ce pays aux multiples contrastes, qu'est l'Inde (concrétisant ainsi un souhait de longue date de Josée)

Josée,
Daniel,

Ces Noces symbolisent non seulement un parcours de 50 années de mariage mais également une union marquée par sa durabilité et sa solidité, tout comme ce métal noble qu'est l'or.

Ces Noces d'Or symbolisent le caractère précieux, unique et exceptionnel de ce lien qui vous unit depuis le premier jour et qui vous a permis de traverser le temps, de traverser les joies et les épreuves, tout en conservant sa brillance et son éclat.

Il y a 50 ans, vous avez souhaité vous engager officiellement à cheminer ensemble.

Ce cheminement de 50 années ..., je vous propose d'en retracer ensemble les moments-clés

Josée,

Tu es née à Villers-Sainte-Gertrude dans la maison de tes grands-parents, le 1er juin 1956. C'était un vendredi.

Discours prononcé par Didier Gilkinet

Bourgmestre



Tu es l'aînée d'une fratrie de 6 enfants, composée de 4 filles et de 2 garçons (dont l'un est décédé aujourd'hui). Frères et sœurs dont tu t'es beaucoup occupée. Ce qui, plus tard, ne t'a pas donné l'envie de créer ta propre famille.

Nicolas, ton papa, dit « Joseph », est chauffeur de camion tandis que Marie-Thérèse, ta maman s'attèle aux tâches ménagères et prend en charge l'éducation des enfants.

Lorsque tu as 1 an, tes parents décident, de déménager à Jupille, rue Piedboeuf, afin de se rapprocher de la Brasserie, l'employeur de ton papa.

Vous accueillerez les petites sœurs cadettes de ton papa, suite au décès de sa maman.

Tu fréquentes l'école communale de Jupille. Après tes études primaires, tu poursuis durant 3 années à l'Athénée Royal anciennement dénommé « Yvon Cornet », du nom d'un ancien directeur et aujourd'hui fusionné avec l'Athénée Royal Liège-Atlas.

Tu n'apprécies pas trop l'école, avec en filigrane un message clair de ton papa « si tu rates, tu iras travailler ». C'est ainsi que tu étudies durant un an la sténodactylo au centre de Liège, rue du Jardin Botanique, avant de d'abord travailler dans le secteur de l'interim.

Tu intègres, fin de l'année 1973, la société Oxybel spécialisée dans le découpage et le cisailage de tôles sur mesure. D'abord en tant qu'intérimaire puis sous contrat de remplacement, avant d'être engagée définitivement. Tu es polyvalente et tu travailleras dans tous les services (secrétariat, comptabilité, accueil standardiste, ...).

Daniel,

Tu es né à Roche à Frêne (hameau du village de Harre), dans la maison familiale, le jeudi 24 juillet 1952.

Tu es le cadet d'une fratrie de 3 enfants, avec une sœur et un frère, aînés.

Ton papa, Célestin, est le boulanger du hameau.

Germaine, ta maman, est maîtresse de couture. Elle s'occupe également de la boulangerie-épicerie.

Tu fréquentes l'école communale de Deux-Rys, non loin de la boulangerie. Dès l'âge de 8 ans, tu défournes le pain.

Tu poursuis tes études à Marche en internat, avant de rejoindre l'Ecole de Dessin Industriel et du Bâtiment de La Ville de Liège, située dans le quartier Saint-Léonard.

Même si tu aides ton papa à l'atelier et que dès l'âge de 18 ans, tu réalises les tournées, tu ne souhaites pas devenir boulanger.

Tu loges en kot et, au travers de ces études, tu réalises ton rêve d'enfant : devenir dessinateur.

Diplômé fin juin, tu es engagé dès le mois d'août par la société Isobelec, située à Sclessin et spécialisée à l'époque dans la fabrication d'abris-bus.

Tu satisfais ensuite à tes obligations de milice. Tu es caserné à Siegen, en Allemagne, pour un période de 10 mois d'avril 1974 à janvier 1975.

Si tu es incorporé en tant que dessinateur ... jamais tu ne tireras un trait. Tu es plutôt affecté à diverses tâches administratives qui requièrent rigueur et attention. Tu peux rentrer tous les 6 semaines.

Au terme de celui-ci, tu rejoins un bureau d'études à Marche et tu travailles notamment pour l'Arsenal Militaire de Rocourt.

Josée,
Daniel,

Alors que rien ne vous prédestinait à une rencontre (l'une à Jupille, l'autre à Roche à frêne), cette citation attribuée au poète français Paul Eluard, je le cite, « Il n'y a pas de hasard, il n'y a que des rendez-vous » illustre parfaitement les circonstances de celle-ci.

D'une part, ton papa, Daniel livrait le pain chez les sœurs de ta maman, Josée et toi, tu l'accompagnais (conduisant même avant l'âge ... mais aujourd'hui, rassures-toi, il y a prescription ...).

D'autre part, Daniel était ami avec Gérard, ton cousin de Josée.

Immanquablement vous vous croisez et le déclic est immédiat. Nous sommes en 1971.

Agés respectivement de 15 et 19 ans, vous courtiserez durant 4 années et vous décidez de vous unir par le mariage.

Il faut choisir une date mais c'est sans compter l'autorité du papa de Josée qui impose que celui-ci devra se dérouler durant une période de vacances ...

La période de fin d'année est retenue. Les bancs sont publiés à Jupille et à Harre, le dimanche 09 novembre 1975.

Ils ne font l'objet d'aucune opposition et c'est par devant l'Echevin délégué, Officier de l'Etat Civil, Jean-Mathieu Havart, que vous contractez publiquement et que par un « oui » mutuel, vous vous engagez officiellement à cheminer ensemble.

Nous sommes le jeudi 18 décembre 1975, en la Maison Commune de Jupille sur Meuse. Il est 11H40 le matin.

L'acte est dressé en présence de vos témoins respectifs : Christiane Paso, ta sœur, Josée et Alain Cornet, ton grand frère, Daniel.

Vous poursuivez par un petit repas en famille organisé chez la maman de Josée.

La cérémonie religieuse est, quant à elle, célébrée en l'église Saint-Joseph à Deux-Rys, deux jours plus tard, soit le samedi 20 décembre 1975. Il y a tout juste aujourd'hui 50 ans.

Elle se poursuit par une fête organisée au restaurant l'Hirondelle, à Manhay.

L'heure n'est pas au voyage de noces car dès le lendemain, Daniel travaille, en complément, comme garçon de café à Rome-Détente.

Vous vous installez tout d'abord à Tilff durant 1 an. Vous séjournez ensuite durant 5 années à Ougrée, avant de revenir 2 ans à Tilff le long de l'Ourthe.

Puis vous déménagez à Roche à Frêne, auprès de la maman de Daniel. Vous vous domiciliez ensuite à Vottem puis à Embourg.

Ces déménagements successifs, liés notamment à la reprise des maisons par leur propriétaire, commencent à vous lasser et vous décidez d'acheter un terrain ou une maison.

Lors d'une sortie de recherches, vous passez voir la maison acquise par Annick, la sœur de Josée à Neufmoulin-Chevron. Au moment de reprendre la route, vient la question N66 ou N645 (?) et vous optez pour la Vallée de La Lienne.

Vous passez devant le numéro 19 ... la maison est à vendre. Le coup de cœur est instantané. Nous sommes un jeudi. Dans votre vie de couple, vous êtes complémentaires. La partie administrative, c'est pour Josée. Dès le lendemain, un contact est pris. Un rendez-vous est fixé le samedi. Le lundi soir, vous signez une promesse d'achat.

Et en juin 1991, vous vous installez définitivement dans notre belle commune de Stoumont.

La vie poursuit son cours.

De ton côté, Josée, tu poursuis ton engagement professionnel chez Oxybel, qui rejoindra le Groupe ArcelorMittal. Un engagement linéaire, empreint de fidélité et de loyauté et ce, dans diverses fonctions.

Cette reprise par ArcelorMittal compliquera cependant ta fin de carrière. Tu pars à la retraite en février 2012, Oxybel cessant définitivement ses activités à Liège en 2013.

La suite de ta carrière est plus diversifiée, Daniel.

Du bureau d'études Gomrée à Marche, tu passes au bureau d'études Lesage à Liège et tu as l'opportunité de travailler sur le projet d'aménagement de la célèbre Place Saint-Lambert.

Tu es ensuite détaché à l'Atelier de Construction Métallique Boucha à Herstal. Tu y resteras 25 ans. Tu travailles également, à titre complémentaire, dans le domaine du génie civil, des techniques spéciales, du béton et des charpentes métalliques, tant au niveau du dessin que du travail en atelier ou sur chantier).

L'atelier Boucha met un terme à ton contrat. Tu aimes ton métier et tu presteras ton préavis, malgré toute l'incompréhension de la situation.

Tu seras ensuite engagé par la Société CMJ à Aisne, toujours dans le secteur de construction métallique. Tu y resteras un an avant de rejoindre la Société Bodson à Troisvierges au Luxembourg, via un ami de Josée.

Une vie professionnelle variée, dans un métier-passion qui a fortement évolué au niveau des outils (« j'ai eu bon », dis-tu). Une vie professionnelle clôturée en beauté après 6 années auprès d'un employeur que tu qualifies toujours d'extraordinaire.

Aujourd'hui, tout projet pensé passe toujours d'abord par un dessin ... !

En termes de loisirs, Josée, tu apprécies la lecture, en particulier, de livres basés sur des faits réels et de romans.

Tu es également passionnée d'équitation et tu t'es engagée dans l'associatif durant de nombreuses années, au travers d'un poste de trésorière au sein du Val de Lienne.

Tandis que toi, Daniel tu as été passionné d'arbitrage. Tu as suivi tes premiers cours en 1981. Tu as arbitré sur terrain en 2^e Provinciale puis durant 13 années en salle en division nationale. Tu as ensuite été formateur d'arbitres en salle, d'abord en Province de Liège puis en Nationale. Tu as terminé en 2023, après 10 années en Province du Luxembourg.

Tu es également amateur de pêche (et ce, depuis ton plus jeune âge) de bandes dessinées, de mots croisés mais aussi de balades en motos (que tu as stoppées pour raison de santé, après la crise sanitaire).

Vous êtes également partis régulièrement en vacances à Mons-La-Trivalle, à proximité des Gorges d'Héric, dans le département français de l'Hérault.

Vous avez aussi réalisé divers voyages en Pologne, en Tunisie, au Mexique ou encore en Egypte.

Par ailleurs, vous appréciez participer aux réunions de famille. Vous avez de nombreux neveux et nièces. Les invitations sont régulières et vous répondez toujours présents. Ce croisement des générations vous permet de conserver une ouverture d'esprit et de ne pas devenir « des petits vieux qui ne supportent plus rien du tout ».

Enfin aujourd'hui et depuis la crise sanitaire, chaque jour, de 17H00 à 18H00, vous jouez ensemble au Rami-Bridge, en partageant un petit apéro.

Josée,
Daniel,

Voici, en quelques mots synthétisés, 50 années de vie commune. Un parcours de vie dense, fait de discrétion, de travail et de simplicité.

50 années de vie commune, c'est un parcours riche en souvenirs, en défis relevés ensemble, et en moments de bonheur partagés.

Au cours de toutes ces années, chacun de vous a consacré une grande partie de sa vie au travail, avec engagement et persévérance, tout en équilibrant vie professionnelle et vie personnelle, avec harmonie.

Vous n'avez pas eu d'enfants mais votre famille s'est agrandie à travers vos amis, vos proches, et tous celles et ceux que vous avez eu l'opportunité de côtoyer.

En ce jour spécial, nous vous adressons nos plus sincères félicitations et nos vœux de bonheur pour les années à venir. Que cette étape de votre vie continue d'être emplie de joie, de santé et de sérénité.

Savourez cet instant !

Félicitations pour ces Noces d'Or et rendez-vous dans 10 ans pour le Diamant !



DIDIER GILKINET
Bourgmestre



RESSOURCERIE
Famenne Ardenne Gaume



COLLECTE GRATUITE À DOMICILE

Nous récupérons vos **biens réutilisables** en bon état :
bibelots, livres, vaisselle,
décoration, jouets, meubles...

Planifiez votre collecte gratuitement :

0800 11 878





STOUMONT

Point de vue NATURE !



Ne passez pas à côté de ça !



« Fais tes Balises » est une application mobile qui permet de créer des parcours au fil de balises vous faisant découvrir les richesses, parfois méconnues, de votre région !

L'app qui réinvente les trajets !

Explorez les balises, découvrez ce qui existe autour de vous (producteurs, services, sports et loisirs...) et reliez-les pour (re)découvrir à pied ou à vélo, l'Ourthe-Vesdre-Amblève (OVA).

La mobilité douce au service de vos envies !



Application gratuite !



Accessible partout et par tous

L'application utilise la géolocalisation pour que vous puissiez suivre et créer vos parcours.



Découvrez vos communes

Grâce aux différentes catégories (patrimoine, commerces, santé, hébergements...).



Intuitive et fun

L'app est gamifiée. Contribuez à l'élaboration des balises et gagnez des XP.